



**UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI  
(UAC)**

---



**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
(FLASH)**

---

**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)  
ESPACE, CULTURE ET DEVELOPPEMENT**

---

**Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.)  
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT**

**SUJET :**

LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LA  
DECENTRALISATION AU BENIN : QUELLES  
REALITES DANS LES COMMUNES DE BOHICON ET DE  
ZOGBODOMEY DANS LE DEPARTEMENT DU ZOU ?

**Présenté par :**

**Bienvenu SAHO**

**Sous la direction de :**

**Albert J.NOUHOUAYI**

**Professeur Titulaire**

**Codirection :**

**Albert TINGBE-AZALOU**

**Maître de conférences**

**ANNEE ACADEMIQUE 2011 – 2012**

# SOMMAIRE

SOMMAIRE -----	2
DEDICACES -----	3
Remerciements -----	4
Sigles et abréviations -----	5
Liste des tableaux -----	7
Cartes - Graphiques et diagrammes -----	8
Liste des PHOTOS -----	9
INTRODUCTION GENERALE -----	11
PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE. -----	15
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE -----	16
CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE -----	32
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS -----	42
CHAPITRE 3 - DES BASES JURIDIQUES DE LA DECENTRALISATION, CONCEPTIONS COMMUNAUTAIRES DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL -----	43
CHAPITRE 4 – LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT LOCAL : LES REALISATIONS CONCRETES POUR LE BIEN – ETRE DES ACTEURS SOCIAUX A LA BASE. -----	68
TROISIEME PARTIE : DES DIFFICULTES ET DE LANALYSE DES RESULTATS -----	88
CHAPITRE 5 – LES DIFFICULTES LIEES AUX REALISATIONS ET LES APPRECIATIONS DES COMMUNAUTES BENEFICIAIRES -----	89
CHAPITRE 6 – ANALYSE DES APPORTS DU DEVELOPPEMENT LOCAL A L’ERE DE LA DECENTRALISATION DANS LES DEUX COMMUNES CIBLES DU ZOU ET LA MARCHÉ VERS LE BIEN –ETRE DES ACTEURS SOCIAUX -----	98
CONCLUSION GENERALE -----	110
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	115
ANNEXES -----	118
Les outils de collecte des données -----	118
Quels sont les changements que vous jugez vous-mêmes négatifs? -----	125
Table des matières -----	126

## **DEDICACES**

### **A ma mère,**

Ton abnégation, tes soins méticuleux, ta bonté et ta tendresse toujours renouvelées me sont d'un grand réconfort. Trouve en ce travail le couronnement de tant de chagrins, de peines et de privation. Que le tout puissant te bénisse et te garde encore plus longtemps près de tes enfants.

### **Merci.**

### **A mon épouse Armelle Clarisse et à mes enfants Sènouwè Gaël, Fifa Faith Abigaël, et...**

Que la quête du savoir et du bien soit votre préoccupation première.

### **Amour filial.**

### **A tous mes amis et grands compagnons,**

Vous qui avez soif du développement des collectivités locales du Bénin en particulier et de l'Afrique en général. L'espoir est permis.

### **Meilleurs sentiments.**

## **REMERCIEMENTS**

Mes sincères remerciements vont à l'endroit de :

**Professeur Albert J. NOUHOUAYI**, mon maître de mémoire et au **Professeur Albert TINGBE-AZALOU** mon Co-maître, vos qualités d'enseignants et d'éducateurs expérimentés, pétris de valeurs pratiques dans le domaine de la recherche pour le développement ont conquis mon admiration et ont dopé ma détermination dans la volonté de poursuivre encore les études en Sociologie du développement jusqu'à la Thèse au moins, je suis fier d'avoir été votre élève.

### **Hommages respectueux.**

Son excellence, Monsieur le Professeur de Haut Rang Honorat AGUESSY, Coordonnateur-fondateur de l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE) pour avoir su nous donner un bon enseignement sur la théorie de développement et particulièrement la nécessité de promouvoir les valeurs technologiques endogènes pour le développement.

### **Hommages respectueux et distingués.**

Tout le collège des enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) de la FLASH de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) pour les divers sacrifices consentis aux fins d'animer les cours et les séminaires tout au long de l'année académique Universitaire 2009-2010. Pour ce dévouement,

### **Sentiments des profondes reconnaissances.**

Tous les Maires, tous les Chefs d'Arrondissements (CA), responsables à divers niveau de l'administration locale et autres informateurs rencontrés à travers les deux communes;

Ce travail n'aurait jamais été une réalité sans votre collaboration.

### **Je vous en sais gré.**

Tous les membres du jury, pour l'amabilité que vous aviez eue en acceptant d'apprécier ce travail en vue de sa perfection.

### **Spéciale reconnaissance.**

## Sigles et abréviations

- **AEV** : Adduction d'Eau Villageoises.
- **AIMF** : Association Internationale des Mairies Francophones.
- **ALDIPE** : Association de Lutte pour le Développement et la Protection de l'Environnement.
- **ANCB** : Association Nationale des Communes du Bénin.
- **BEPC** : Brevet d'Etude du Premier Cycle.
- **CA** : Chef d'Arrondissement.
- **CBDIBA** : Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base.
- **CeCPA** : Centre Communal de Promotion Agricole.
- **CEG** : Collège d'Enseignement Général.
- **CESE** : Centre d'Eveil et de Stimulation de l'Enfance.
- **CONAFIL** : Commission Nationale des Finances Locales.
- **CASE** : Communauté d'Agglomération Seine Eure France.
- **CSA** : Centres de Santé d'Arrondissement.
- **C/SADE** : Chef Service Affaires Domaniales et Environnementales.
- **C/SAE** : Chef Service Affaires Economiques.
- **C/SAFE** : Chef Service Affaires Financière et Economique.
- **C/SPDL** : Chef Service Planification et Développement Local.
- **C/ST** : Chef Service Technique.
- **CV** : Chef de Villages.
- **DEA** : Diplôme d'Etudes Approfondies.
- **DDPPD** : Direction Départementale du Plan, de la Prospective et du Développement.
- **EDUCOM** : Programme Education /UNICEF.
- **EMICoV** : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vies des ménages.
- **FADeC** : Fonds d'Appui au Développement des Communes.
- **FIVIS** : Fonds d'infrastructures des villes Secondaires (compris Abomey, Bohicon Ouidah, Natitingou etc.).
- **FLASH** : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.
- **FSI** : Fonds de Solidarité Intercommunal.
- **IGN** : Institut Géographique Nationale.
- **IRFED** : Institut International de Recherche et de Formation en vue du Développement.
- **ND** : Non Disponible.
- **NDM** : Non disponible mais en projet.
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale.

- **OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- **PACTE** : Programme d'Appui au développement des Collectivités Territoriales (UE).
- **PADeCOM** : Projet d'Appui au Développement des Commune.
- **PAGEFCOM** : Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
- **PAI** : Plans Annuels d'Investissement.
- **PAMD-Zou** : Programme d'Appui des Maires du Département du Zou.
- **PDC** : Plan de Développement Communal.
- **PDDC** : Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement des Communes.
- **PDRT** : Programme de Développement de plantes à Racines et Tubercules.
- **PEPAR** : Projet d'appui à l'accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement Rural.
- **PGDP** : Programme de Gouvernance et du Développement de la Personne.
- **PIP** : Programme d'Investissement Publique.
- **PNDCC** : Programme National de Développement Conduit par les Communautés.
- **PONADEC** : Politique Nationale de la Décentralisation et de la Déconcentration.
- **PPEA** : Programme Pluriannuel de l'Eau et l'Assainissement.
- **PTF** : Partenaire Technique et Financier.
- **PUASA** : Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire.
- **RFU** : Registre Foncier Urbain.
- **SDAC** : Schémas Directeurs d'Aménagement des Communes.
- **SDL** : Service du Développement Local.
- **SDLP** : Service du Développement Local et de la Planification.
- **SIDA** : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise.
- **SPDL** : Service de la Planification et du Développement Local.
- **TDL** : Taxe sur le Développement Local.
- **UCOZ** : Union des Communes du Zou.
- **UE** : Union Européenne.
- **UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
- **UVS** : Unités Villageoises de Santé.
- **VIH** : Virus d'Immuno Déficience Humaine.

## Liste des tableaux

Tableau N°1 : Tableau de base pour la constitution de l'échantillon d'enquête. -----	36
Tableau N°2 : Tableau des villages retenus et parcourus lors des enquêtes (entretiens semi-dirigés, les focus groupes et questionnaires). -----	38
Tableau N°3 : Chronogramme des activités -----	40
Tableau N°4: Tableau indicatif du coût élevé des budgets des PDC et des difficultés dans les suivi-évaluation. -----	52
Tableau N°5 : Taux de réalisation physique et financière du PDC de première génération. -----	54
Tableau N°6 : Tableau récapitulatif de quelques partenaires de développement des communes cibles ---	61
Tableau N°7 : Tableau récapitulatif de quelques partenaires de développement (ONG, Fondations avec leurs domaines d'intervention respectifs) dans les communes cibles. -----	62
Tableau N°8: Tableau de l'évolution des recettes et dépenses d'investissements de la commune de Zogbodomey. -----	65
Tableau N°9: Tableau de l'évolution des ressources transférées de 2007 à 2009-----	66
Tableau N°10 : Tableau de l'évolution des prévisions et des réalisations des recettes d'investissement. -	67
Tableau N°11 : Tableau des investissements partiels effectués par le PNDCC dans les deux communes au titre de 2008 à 2010. -----	70
Tableau N°12 : Données sur les principales productions du maïs local et amélioré (période de 2008 à 2010). -----	80
Tableau N°13 : Tableaux des avis, opinions et appréciations sur les réalisations (mars 2011).-----	94

## **CARTES - GRAPHIQUES ET DIAGRAMMES**

Carte N°1 : CARTE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN -----	29
Carte N°2 : LE DEPARTEMENT DU ZOU ET SES COMMUNES-----	29
Carte N°3 : CARTE DE LA COMMUNE DE BOHICON -----	30
Carte N°4 : CARTE DE LA COMMUNE DE ZOGBODOMEY-----	31
Graphe N°1 : Courbe montrant l'évolution des ressources fiscales et non fiscales de 2007 à 2009.-----	66
Graphe N°2 : Histogramme des spéculations céréalières de 2008 à 2010-----	80
Graphe N°3 : Diagramme de venn illustratif du développement durable et la prise en compte du genre au niveau des trois domaines importants du développement local au niveau des communes cibles. -----	81

## **LISTE DES PHOTOS**

- Photo SAHO N°1 : Une salle de classe pour CESE (Centre d'Eveil et de Stimulation de l'Enfance) construite par une ONG : SONAFA SCHORNDORF dans le village OUASSA dans Zogbodomey réalisée en 2007 (juillet 2011).----- 69
- Photo SAHO N°3: Vue partielle de la clôture d'un centre de santé d'arrondissement opérationnel (ZOUKOU dans ZOGBODOMEY) avec la plaque indicatrice (image de gauche). A droite une vue partielle de la maternité du centre d'arrondissement de santé.----- 71
- Photo SAHO N°2 : Vue partielle de la clôture d'un centre de santé d'arrondissement opérationnel avec la plaque dans BOHICON (Arrondissement de HOUNGOMEY). ----- 71
- Photo N°4 : Un mini PEA (Point d'eau Autonome) réalisé en 2009 dans l'arrondissement de TANWE-HESSOU/zogbomey desservant la population en eau potable (fonctionnel).----- 72
- Photo N°5 : Un chantier de réalisation de piste rurale dans ZOUKOU/zogbodomey en 2011 exploitant la main d'œuvre locale avec la Méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre).----- 72
- Photo N°6 : Une piste rurale de liaison nouvellement achevée dans l'arrondissement de KPOKISSA et KOUSSOUKPA visitée par une délégation du COWI-PASERII et la Mairie de Zogbodomey en 2008. ----- 73
- Photo SAHO N°7: Vue partielle des boutiques construites dans les marchés de Zogbodomey (à droite) et de Bohicon (à gauche à côté de la galerie marchande).----- 74
- Photo SAHO N°8: Vue partielle du marché central de Bohicon en pleine animation reconstruit en matériaux définitifs pour le bonheur des usagers venant d'un peu partout avec l'appui des partenaires (Réalisé en 2009). ---- 75
- Photo SAHO N°9: Une usine exploitant de la latérite de la commune de Zogbodomey pour fabriquer de briques de différentes formes géométriques très adaptées aux constructions (juillet 2011).----- 76
- Photo SAHO N°10 : Un lot de boutiques, une quinzaine construite dans le marché de la commune de Zogbodomey réalisée en 2009 sur financement de l'AIMF (Association Internationale des Mairies Francophones) et de la mairie 78
- Photo SAHO N° 11: Deux images de champs de coton (Premier labour à gauche et après l'épandage d'engrais en cours du second sarclage sur un domaine 22 ha dans l'Arrondissement de KOUSSOUKPA dans la commune de zogbodomey) reflétant les résultats des qualités des appuis donnés par les encadreurs aux producteurs de cotons (2011).----- 79
- Photo SAHO B. N°12 : Une Forêt sacrée du nom d'AGBOGBOZOUN dans l'arrondissement d'Avlamè (ZOGBODOMEY) non totalement attaquée par les acteurs sociaux en cours de densification par des essences arbustives variées. Voir en bas ci-contre la matérialisation du Vodoun AGBOGBO. Mai 2011. ----- 82
- Photo N°13 : Une vue partielle de plantation de bois blanc appartenant à l'ONAB. ----- 83
- Photo SAHO N°14 et 15: Photo de l'une des cases construites sur le site archéologique d'AGONGOINTO dans la commune de Bohicon (classé patrimoine mondial de l'UNESCO) couvrant l'une des caves souterraines. (juillet 2011).----- 84
- Photo N°16 : Une vue partielle du bloc administratif de la commune de Zogbodomey réalisée en 2006 grâce au partenaire DANIDA /PGDP. ----- 86
- Photo N°17 : Une salle de classe construite en 2007 au CEG de Ouassougon dans l'arrondissement d'Akiza (ZOGBODOMEY) présentant en moins de cinq ans des fissures.----- 90

**Photo N°18 : La fissure constatée après cinq (05) ans exposant les usagers au risque d'effondrement et autres dommages (Problème de manque de suivi des chantiers et autres).-----90**

## INTRODUCTION GENERALE

La République du Bénin, depuis les indépendances a connu diverses périodes politiques fortement agitées et marquées par des coups d'état, actions de conquête et de gestion du pouvoir politique par quelques uns de ses fils ; cadres de l'époque post coloniale. Ainsi, ayant pris goût très tôt à la gestion politique de l'Etat, par le biais de leur implication dans la gestion de la cité ou des affaires locales, ces intellectuels des premières heures ont cherché à prendre le devant de la scène politique, de la conduite des affaires de l'Etat, prenant en mains du coup, la gestion du développement de " l'ensemble du territoire national". Les expériences vécues et capitalisées durant cette période étaient non moins édifiantes si l'on n'occulte pas les multiples réalisations d'infrastructures de développement socioéconomique de référence. Ils ont eu le temps de faire leurs preuves en matière de gestion du développement du pays. Il est important de noter qu'à l'avènement des indépendances des pays Africains, des voix d'auteurs se sont élevées pour exprimer des réserves, des craintes, bref des inquiétudes sur leurs essors socioéconomiques.

Ainsi, René Dumont, avec le titre de son œuvre un peu plus évocateur " L'Afrique était mal partie<sup>1</sup> " édité en 1962, exprimait deux ans après cet événement important, une panoplie de craintes et de difficultés de développement que rencontreraient les pays africains sur le plan du développement économique, social et culturel. Cette expression, devenue très rapidement célèbre, voire une formule très vite répandue, permet dès lors de « caractériser d'une façon saisissante, à la fois les difficultés dans lesquelles s'empêtrant les pays africains, et les regrets du public devant les phénomènes de stratifications sociales, de luttes intestines, etc., qui marquent les premières années de l'indépendance des pays Africains »<sup>2</sup>.

Dans le même ordre d'idées, Albert Meister va titrer un de ses ouvrages par une interrogation hypothétique formulée comme suit : "L'Afrique peut -elle partir?". Il s'agit là des réactions qui présageaient ce que deviendrait l'Afrique Noire en rapport aux contextes sociopolitiques et économiques, puis aux conditions d'accession des pays d'Afrique Noire à l'indépendance très controversée dans les années 1960.

Après 50 années de balbutiement et d'efforts multiples aux fins de relancer le développement économique, politique, social, culturel, force est de constater qu'aujourd'hui à l'heure du bilan, les peuples Africains sont en face de la "triste ou satisfaisante" réalité de leurs conditions de vie. Il revient au peuple tout entier d'apprécier et de tirer les conclusions qui s'imposent.

---

<sup>1</sup> René Dumont, L'Afrique était mal partie, Paris, Editions du seuil, 1962.

<sup>2</sup> Albert Meister, L'Afrique peut -elle partir ? Paris, Editions du seuil, 1966.

Mais, comment comprendre tout cet état de chose qui a poussé le Bénin à une certaine époque de son développement économique, politique, social et culturel à repenser un nouveau mode de gouvernance après ‘ l’échec de l’expérience de la période révolutionnaire avec le Marxisme Léninisme comme idéologie’ ?

En clair, l’échec des nombreuses tentatives de politique de développement harmonieux de l’ensemble du territoire est consommé. Ce constat fait, est confirmé par des expériences semblables vécues sous d’autres continents que l’Afrique, et signalées par Graciela Ducatenzeiler qui parlait quant à elle de la «...déroute des régimes autoritaires en Amérique latine, en Europe du Sud et en Europe de l’Est»<sup>3</sup>. La recherche d’autres issues a donné lieu à des travaux qui ont pensé à la démocratie. Ses travaux se sont intéressés aux processus des transitions dans la plupart des pays Africains. Ces différents processus ont abouti pour la plupart du temps à l’adoption de l’idée puis à l’instauration de la démocratie et la décentralisation dans nombre de pays à travers le monde.

En effet, au Bénin, c’est à la faveur d’un contexte sociopolitique tendu et insoutenable par le peuple et le pouvoir en place vers les années 90, que fut organisée la conférence nationale des forces vives de la nation. Cette conférence a pour suite, l’avènement de la démocratie et après la décentralisation. Cette dernière a ouvert la voie au développement local.

Cette époque est vécue avec un grand espoir de développement de type nouveau, une ère porteuse de défis et d’espoirs heureux de tous les temps ; mais aussi de nouveaux défis, d’enjeux exceptionnels en vue d’une meilleure existence pour toutes Béninoises et tous Béninois vivant sur toute l’étendue du territoire national et même à l’extérieur.

Avec cette nouvelle période de gouvernance, les maires des communes ont désormais la responsabilité et l’obligation de faire la promotion de la démocratie à la base, d’assurer le développement local également au profit de leur population par tous les moyens et actes tout au long de leurs différents mandats à l’aide d’outils spécifiques légaux (cf. chapitre III ; Des compétences de la commune et précisément l’article 80 du recueil des textes de lois sur la décentralisation) mais aussi avec les initiatives communautaires dans la mesure du possible. Cet article stipule clairement que « *les communes disposent des compétences qui leur sont propres en tant que collectivité territoriale décentralisée. Elles exercent en outre, sous le contrôle de l’autorité de tutelle, d’autres attributions qui relèvent de la compétence de l’Etat. Elles concourent avec, l’Etat et les autres collectivités, à l’administration et l’aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu’à la protection de l’environnement et à*

---

*l'amélioration du cadre de vie*<sup>4</sup>». Le processus de développement global des communes vient dès lors d'être lancé dans son contexte de décentralisation. Les maires des communes du Zou ont du coup cette responsabilité de développement et cette tâche incontestable vis-à-vis de leurs administrés qui sont leurs mandants.

Au bout de dix années, le vaste chantier de développement local ainsi balisé avec les lois et textes juridiques dans le contexte de la décentralisation a-t-il pu apporter un mieux être aux acteurs sociaux à la base des communes de Bohicon et de Zogbodomey ? Ainsi est libellée la préoccupation à l'origine de l'étude.

Et partant de là, selon certaines littératures, la décentralisation est un concept relativement nouveau au Bénin. Une nouvelle voie de développement pour l'Etat et en même temps pour les collectivités locales et leurs communautés. Il a été question pour le travail de recherche ainsi réalisé de faire l'état des lieux du développement local à l'ère de la décentralisation (les efforts de réalisations physiques) et d'en faire une analyse critique.

Concrètement, le travail a conduit à rechercher la perception du développement local par les communautés à la base et les élus communaux. Il a également mis en exergue les mécanismes expérimentés pour sa promotion, dégager le bilan des apports d'amélioration des conditions de vie des acteurs sociaux à la base, de répertorier les effets de ces apports sur les acteurs sociaux investigués.

Le développement du sujet est fait suivant les approches à la fois qualitative et quantitative. Le modèle d'analyse est calqué sur celui de l'analyse des paliers en profondeur suivant l'ESPECT (l'exploration des domaines Economiques, Sociaux, Politiques, Environnementaux, Culturels et Technologiques) indiqué par G. Gurvitch cité dans le cours de **sociologie du développement en 2010** combiné au matérialisme de Karl Max sans oublier le structuro fonctionnalisme de T. Parson, qui, affirme que l'objet de la sociologie « est de rendre compte du sens des actions humaines et que la compréhension de ces dernières passe par l'établissement de la relation entre les fonctions qu'elles remplissent et la structure sociale<sup>5</sup> ». Aussi faut-il ajouter que le modèle d'analyse de M.CROZIER relatif à l'individualisme méthodologique sera fortement sollicité pour comprendre certains faits et actions de développement posés ça et là surtout l'intervention et l'implication du 'pouvoir-incertitude' et le jeu des acteurs de développement que sont les maires et les conseils municipaux des différentes communes.

Le développement local abordé est une question de réalité vécue, d'un fait social complexe ou instrument devant conduire au mieux-être des communautés à la base. Il met en exergue les

---

<sup>4</sup> Mission de la décentralisation, Recueil des lois sur la décentralisation au Bénin, 2002.

<sup>5</sup> Bétoine Alain et consorts, Sciences sociales (Aide mémoire), éditions SIREY, 1997.

charges et responsabilités des communes à promouvoir les actions qui doivent apporter le mieux-être tant voulu, tant souhaité par les acteurs sociaux. Il a pour ultime ambition de coller et de tendre vers les impératifs du développement humain durable sans mettre de côté les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)<sup>6</sup> dans le contexte de la décentralisation. Il s'agit spécifiquement de:

- ✚ éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
- ✚ assurer une éducation primaire pour tous ;
- ✚ promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- ✚ réduire la mortalité infantile ;
- ✚ améliorer la santé maternelle ;
- ✚ combattre le VIH-SIDA, le paludisme et autres maladies ;
- ✚ assurer un environnement durable et ;
- ✚ le partenariat mondial à renforcer.

Au regard de cet ensemble de considérations, le travail de recherche sur le développement local décentralisation au Bénin est abordé en trois parties. Elles constituent l'ossature de la présentation du travail de recherche. La Première partie présente l'approche théorique et méthodologique adoptée pour conduire l'étude. La deuxième partie concerne la présentation des résultats à travers les bases juridiques de la décentralisation, les diverses conceptions communautaires et les efforts de réalisations. La troisième partie quant à elle aborde les difficultés de façon globales et l'analyse des résultats.

---

<sup>6</sup> Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, Document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources, Novembre 2007.

**PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET  
METHODOLOGIQUE.**

# **CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE**

## **1.1 La Problématique du sujet.**

Au regard du guide pour la planification du développement local élaboré par le MISD (Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation) en 2003, le développement local se rapporte à un espace géographique plus élargie que l'approche communautaire du développement. En tant que tel, c'est un processus concerté et planifié aboutissant à un plein épanouissement de l'ensemble des acteurs sociaux quel que soit leur classe et leur rang social. La réalisation de cette vision s'inscrit donc dans un processus global de développement. Cette action concertée dévolue aux administrations locales par le biais de la décentralisation les oblige à se doter d'une boussole de développement.

Dans cette perspective, l'instrument légal connu est le Plan de Développement Communal (PDC). Il est élaboré et mis en œuvre par toutes les entités territoriales décentralisées du Bénin. Les communes du Zou notamment celle de BOHICON et de ZOGBODOMEY ne sont pas du reste. Il est supposé contenir des actions, des projets et programmes conçus et établis sur la base des aspirations profondes des acteurs sociaux à la base. Une enquête sommaire basée sur des observations directes et indirectes, des entretiens individuels semi dirigés et quelques consultations documentaires forcent l'admiration et suscitent en nous des questionnements relatifs aux résultats.

En effet, elle fait constater que pour leur fonctionnement harmonieux et efficace les diverses communes du Zou dans leur ensemble se sont dotées des services de développement local ayant des dénominations variées : Service de la Planification et du Développement Local (SPDL), Service du Développement Local (SDL) ; Service du Développement Local et de la Planification (SDLP) etc. Ils ont aussi pour rôle fondamental d'accompagner les maires dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes suivant les axes de développement et les visions de chacune des communes. Aussi, sur un autre palier de leur fonctionnement, ces services doivent contribuer efficacement au décollage du développement voulu par les communautés à travers leur "assistance-conseil" bidimensionnelles.

Cette même investigation a révélé aussi le faible niveau de mobilisation des ressources locales pour contribuer efficacement au processus de promotion du développement local pendant que de nombreux défis importants restent à relever par les communes et spécifiquement dans les communes de BOHICON et ZOGBODOMEY.

D'autres constats sont plus révélateurs et plus émouvants. Ils témoignent d'un étonnement à plus d'un titre. Ils montrent globalement que :

✚ une moyenne de moins de 27% du budget global de la commune est notée pour l'ensemble des communes du Zou. Autrement dit, le niveau de participation des acteurs sociaux des communes est véritablement faible. Cet état de chose mérite des questionnements en rapport au contexte de la décentralisation. Comment comprendre cet état de chose, si tant est que le développement est un fait, qui fait appel à des initiatives exigeant une forte demande financière?

✚ les actions de communication devant stimuler la conscience des acteurs sociaux à la base et favoriser un éveil de leur conscience pour une participation effective aux actions de développement font défaut dans bon nombre de nos communes. Or l'avènement de la décentralisation sous la démocratie est une opportunité salubre pour la promotion de la démocratie à la base, la gouvernance locale et le développement local.

Ce dernier fait donc appelle à de nombreux moyens tant humains, matériels que financiers. La disponibilité des ressources est de tout temps l'élément principal auquel l'on fait recours indiscutablement. Elle s'appréhende dans le cas présent comme une nécessité voire une condition sine qua non. Cette réalité se trouve justifiée quand on sait que la recherche des ressources endogènes paraît capitale pour des investissements dont les populations ont le plus besoin. Car selon M. Jean-Claude Thoening, cité par Dr ZOUL KIFL SALAMI dans la préface du Deuxième Rapport National sur le Financement du Développement local de 2004 : « *le développement local qui réussit à moyen terme est par nature un développement dont le moteur est endogène. Les approches exogènes s'avèrent être beaucoup moins performantes en termes tant de vitesses que de qualité.....elle se justifie par la recherche d'un avantage : le fait que le territoire génère en son sein même des potentialités pour sa propre transformation économique, sociale et politique. Le développement local a besoin d'un moteur endogène, parce que la capacité de mobilisation des acteurs privés et associatifs devient essentielle<sup>7</sup> .....* ».

Dans ces conditions,

✚ le niveau local manque et souffre cruellement de la disponibilité des ressources financières. Les programmes et projets des PDC de la 1<sup>ère</sup> génération ont souffert énormément de cette réalité pour la plupart du temps.

✚ le taux moyen d'exécution de ces PDC évalués se trouve en deçà des 45% et 55 % selon une estimation publiée dans le Magazine trimestriel d'information sur la décentralisation et la déconcentration N°17 de décembre 2009<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Ministère d'Etat Chargé de la Planification et du Développement, Rapport national sur le financement du développement local (2005).

<sup>8</sup> La territoriale, N°17, Décembre 2009.

✚ ce journal édité à la veille des préparatifs en vue de l'élaboration de PDC de deuxième Génération souligne bien entendu que les contenus des PDC de première Génération sont partiels, et sont des plans de grands rêves et donc peu réalistes.

✚ le département du Zou est classé parmi les départements où l'extrême pauvreté sévit le plus. La proportion de population des communes des départements de l'Atacora, Donga, Borgou, Zou, Couffo et du Plateau vivant avec moins de 1\$ (dollar) varie ainsi entre 61% et 75%<sup>9</sup>.

Au regard de ce qui précède, il se dégage que les communes du Zou sont alors celles où les questions de bien-être économique et social se posent comme un véritable problème.

✚ les infrastructures de développement sont quantitativement et qualitativement insuffisantes : les écoles, les salles de classe, les centres de santé, les voies de communication constamment dégradées et profondément érodées par les eaux de ruissellement. De ce fait, l'accès aux villages devient de plus en plus difficile pour la majorité, voire piteux pour certains. Par ailleurs, les infrastructures des services marchands sont dégradées et parfois inexistantes dans des zones reculées. Ce qui est malheureux, ces zones sont celles où de vastes tonnages de cultures vivrières sont produits. En conséquence, des bradages de ces produits s'enregistrent. Le renchérissement du coût de la vie et de la hausse des prix des denrées dans les milieux ruraux se note s'observe et devient le lot quotidien de tant d'acteurs sociaux à la base. Ces derniers deviennent dès lors financièrement et psychologiquement impuissants devant les maladies endémiques frappant leurs progénitures et eux-mêmes. Par ailleurs, le paludisme, le choléra, la malnutrition sont aux premières loges dans le rang des affections les plus récurrentes et fréquentes. Des communes se voient cependant impuissantes et incapables de répondre promptement pour corriger ces types de situation se pointant à leurs yeux. Et, ce sont des projets soutenus par les PTF et autres qui viennent au secours. Et pourtant (...) il est proclamé et affirmé de diverses manières que c'est l'ère de la décentralisation, c'est la démocratie.

✚ l'accès à l'électricité en milieu rural au Bénin en général et particulièrement dans ceux du Zou est un sujet à problématique complexe à résoudre au même titre que l'accès à l'eau potable. Il est révélé que seulement 6% des acteurs sociaux<sup>10</sup> ruraux disposent d'électricité et cela n'a guère évolué sensiblement d'après les informations recueillies sur le terrain. Le département du Zou, avec une population de 599.954<sup>11</sup> dont 282.355 hommes et 317.599 femmes (RGPH3 Page 459 ; 2003) ne saurait rester dans une telle situation et prétendre se développer et s'épanouir véritablement.

---

<sup>9</sup> Les objectifs du millénaire pour le développement au Bénin, situation actuelle et perspectives, Juillet 2009.

<sup>10</sup> Résultats des Enquêtes Démographiques et de santé. Juin 2002.

<sup>11</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat 3 ; Résultats définitifs des caractéristiques générales de la population, 2002.

Or, le développement d'une nation dépend de ses filles et fils dit-on le plus souvent. Celui des communes du Zou ne dépend -il pas également de ces filles et fils une fois la décentralisation devenue réalité et que le développement local s'avère aussi une compétence dévolue aux communes?

Face à cette triste réalité sociale et les nombreux constats ci-dessus énumérés dans des domaines divers et variés, il est important pour toute personne et particulièrement le socio-anthropologue, de s'interroger, de chercher à savoir comment dans ces conditions le développement local peut apporter quelque chose au bien être des acteurs sociaux à la base ?

L'ensemble de ces constats, de ces questionnements justifie amplement la problématique du présent sujet d'étude retenu pour le mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.) en Sociologie de développement car soulevant des problèmes fondamentaux liés à l'existence voire donc le bien-être des communautés à la base.

Qu'est ce que le développement local expérimenté à l'ère de la décentralisation a apporté concrètement à la population à la base pour leur bien être dans les communes du Zou en général et spécifiquement dans la commune de BOHICON et de ZOGBODOMEY?

Pour trouver des réponses à cette interrogation, des réponses provisoires sont trouvées. Il s'agit des hypothèses de travail.

## **1.2. Hypothèses**

**1.2.1.** Le développement local expérimenté pendant la décentralisation a contribué à une amélioration des conditions de vie des acteurs sociaux à la base à travers les réalisations concrètes dans les communes du Zou et spécifiquement dans les communes de BOHICON et ZOGBODOMEY.

**1.2.2.** Les actions de développement contenues dans les PDC ne sont pas toujours en adéquation avec les réalités financières des deux communes dans le processus de développement local.

**1.2.3.** Le développement local augure des perspectives d'un bien-être certain à l'ère de la décentralisation.

Au vu de ces hypothèses formulées, quelques objectifs sont visés pour le compte du présent mémoire.

## **1.3. Objectifs**

Par rapport à la présente étude, deux types d'objectifs sont visés comme d'ailleurs à l'accoutumé. Il s'agit des objectifs au niveau global et au niveau spécifique qui s'inscrivent principalement dans une logique compréhensive et descriptive.

### 1.3.1. Objectif global

L'objectif global visé est de faire le bilan des réalisations spécifiques avec les réalités diverses suivant l'approche 'ESPECT' dans le contexte de la décentralisation et le processus de développement local dans les communes de BOHICON et de ZOGBODOMEY.

### 1.3.2. Objectifs spécifiques :

A ce niveau, il s'agit de :

- ✚ revisiter d'abord les bases juridiques de la décentralisation et du développement local au Bénin tout en recherchant la conception communautaire des deux concepts clés de base dans les communes de BOHICON et de ZOGBODOMEY;
- ✚ connaître les efforts de réalisations physiques avec les difficultés diverses et effets qui y sont liés conformément aux prévisions des PDC et enfin;
- ✚ analyser l'ensemble des réalités rattachées aux réalisations concrètes faites dans ce contexte.

Mais avant tout, une clarification conceptuelle s'impose autour des concepts précis.

## 1.4. Clarification conceptuelle

Cette partie du travail est consacrée à la définition et à l'explication des concepts selon le sens qu'ils prennent dans la présente étude. Au nombre de ces concepts on a : **la décentralisation, le développement, le développement local, le local et le bien-être.**

En effet, **la décentralisation** est selon le Dictionnaire Universel (2002) «le système dans lequel une collectivité ou un service technique s'administrent eux-mêmes sous le contrôle de l'Etat<sup>12</sup> ». Selon le contexte de la réforme de l'administration territoriale intervenue dans les années 2000 au Bénin, la **décentralisation** correspond à «la transformation des Sous-préfectures en communes autonomes, dotées de la personnalité morale, de l'autonomie financière, gérée par des organes élus à la base que sont le maire et le conseil communal »<sup>13</sup> et c'est ce qui est vécu réellement dans les faits au Bénin jusqu'à ce jour. Elle est aussi « le système d'administration qui consacre le partage de pouvoir, des compétences, des responsabilités et des moyens entre l'Etat et les Collectivités territoriales / locales<sup>14</sup>». Autrement dit, c'est la prise en charge par les acteurs sociaux eux-mêmes de leurs affaires propres. Ces éléments distinctifs s'avèrent être entre autres les affaires locales propres dont la grande question de développement local, la personnalité juridique et l'autonomie financière, l'élection des autorités locales (les conseillers divers, les Chefs des

<sup>12</sup> CECILE BRAUCOURT-SHALAS (AUF), Laurent LORIC (HACHETTE), Dictionnaire Universel, 4<sup>ième</sup> édition rue Jean-Bleuzen, F92178 VANVES CEDES, HACHETTE, EDICEF, 2002.

<sup>13</sup> DOSSOU Camille, brochure d'information : Décentralisation, Déconcentration, Découpage Territorial : Ce qu'il faut savoir, DED (Service Allemand de Développement); 2001.

<sup>14</sup> Mission de la Décentralisation, Guide du Maire, octobre 2005.

arrondissements, les maires et leurs adjoints) et les territoires d'exercice de compétences propres. Il faut en plus souligner que la **décentralisation** ne signifie pas l'abandon des communes par l'Etat qui doit alors les accompagner pour leur développement harmonieux sur l'ensemble du territoire National. Qu'en est – il du développement et du développement local ?

L'entreprise de développement vise avant tout le mieux être humain tel que stipulé dans les déclarations théoriques fondamentales de l'IRFED<sup>15</sup> citée par le professeur Honorat AGUESSY dans son cours de Sociologie comparative de développement. Alors, « **le développement**, c'est la série de passages pour une population déterminée et pour les fractions des acteurs sociaux qui la composent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible compte tenu de la solidarité entre les fractions de la population nationale et de la solidarité entre les nations». Et, à Christian COMELIAU <sup>16</sup> de l'assimiler au terme de «progrès social'' ou ''sociétal'' au sens le plus global en soulignant sa nécessité inéluctable, son caractère multidimensionnel, sa perspective historique jusqu'à la toute nouvelle et récente conception paradigmatique de ''durabilité '' ou ''soutenabilité '' <sup>17</sup>».

Le terme de **développement local** indique une conception spécifique du développement dans le concert des paradigmes de développement. Parmi cet ensemble, on note celui-ci apparu dans un passé récent. En effet «*c'est vers les années 1950 que prend forme la théorie du développement local / endogène, par John Friedmann et Walter Stöhr qui est en fait une approche valorisante, axée sur un territoire restreint, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Elle fait appel aux traditions industrielles locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives*<sup>18</sup>». Cependant, le développement local possède une référence politique et économique qui prend son essor avec les politiques de décentralisation des années 1980 comme ce fut le cas chez nous et conformément aux conclusions de la conférence nationale des forces vives du Bénin de 1990. Le développement en lui-même est un processus complexe ayant plus d'une centaine de significations aussi variées que multiples.

En Afrique, ce concept a pris corps précisément au lendemain de la vague des indépendances dans la plupart des pays de la région subsaharienne vers les années 1960. Nombreux sont les auteurs qui ont traité du développement.

---

<sup>15</sup> IRFED : Institut International de Recherche et de Formation en vue du Développement.

<sup>16</sup> COMELIAU Christian, économiste ; Professeur Honoraire à l'Institut d'Etudes du Développement à Genève. Il a étudié le Développement depuis le début des années soixante, d'abord à l'Université de Kinshasa, puis dans diverses organisations internationales (Banque mondiale, OCDE, PNUD) ou Nationales (Commissariat du Plan à Paris).

<sup>17</sup> COMELIAU Christian, *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, le Seuil, Collection'' économie humaine'' Paris 2006.

<sup>18</sup> [www.globenet.org/archives/web/2006](http://www.globenet.org/archives/web/2006), consulté le 20/08/2010

Pour Katalyn KOLOSZ et un groupe d'expert en développement de différentes qualifications travaillant avec plusieurs structures, le développement local qui n'est que pur produit politique est avant tout un concept à la fois vide et aussi plein de sens. Et ce, du simple fait qu'il regroupe en réalité les désignatifs du développement économique, social, culturel, environnemental, politique et institutionnel. Ils précisent que « *Le développement local est la contribution qu'un petit territoire apporte au mouvement général du développement, en termes de plus-value économique, social, culturel, spatial. C'est un produit de nature globale instrumenté par le projet de territoire d'une équipe, articulé autour d'initiatives économiques et écologiques* »<sup>19</sup>. Mais au-delà de toutes ces considérations, en notre sens, **le développement est un processus global et intégré visant le bien être de l'homme à travers un ensemble d'actions axées sur l'économie, le social, la culture, la politique et l'environnement. Il est dès lors centré sur l'homme et surtout sur son élévation au plan culturel, intellectuel, social, spatial, moral et psychologique et même spirituel.**

Il est enfin à notre humble avis, tout en acceptant la définition précédente, *un fait social à part entière, qui n'est rien d'autre qu'une entreprise vitale visant la concrétisation, l'accomplissement ou simplement la réalisation dans le temps d'un ensemble de projets spécifiques aux habitants ou communautés d'un espace géographique bien circonscrit et s'inscrivant dans la logique d'un processus intégré combinant un ensemble de moyens visant la satisfaction globale des besoins de ces communautés concernées.* Placé donc dans le contexte de la décentralisation, *tout cet ensemble est conduit sous la responsabilité des Maires des communes et de leurs conseils avec une approche participative exigeant l'exploitation conséquente des Plans de Développement des Communes (PDC), des feuilles de routes communales, et des Plans Annuels d'Investissement (PAI). Ces derniers étant des instruments ou des outils de planification manipulables et à portée des autorités locales.*

Le **local** est pris ici dans le sens où il s'oppose à régional et à national. Le développement local est un développement axé sur des processus endogènes et participatifs. Il ne s'inscrit pas forcément globalement dans la logique nationale et régionale où les impacts des actions de promotions de développement ne sont pas très perceptibles et dont les effets ne sont ni mesurables et ni quantifiables.

Le **local** s'approprie en quelque sorte le développement pour en faire un concept et une pratique globale, une stratégie territoriale intégrée, solidaire, et durable.

---

<sup>19</sup> [www.globenet.org/horizon-local/perso/d](http://www.globenet.org/horizon-local/perso/d), consulté le 21 Août 2010

La totalité de ce travail s'insère dans cette logique du local qui doit se comprendre et s'apprécier sur ces considérations globales au plan économique, social, politique, environnemental, culturel, et touristique. Les communes étant donc des entités territoriales moins denses que les départements, il est dès lors judicieux de les considérer comme des espaces géographiques où le développement local s'opère très confortablement. Que retenir du bien-être tant recherché à travers le développement local à l'ère de la décentralisation ?

Selon le dictionnaire Universel, « *le bien-être* est un état agréable du corps et de l'esprit ; c'est aussi la situation matérielle qui rend l'existence aisée et agréable<sup>20</sup>» *Le bien-être* est un état d'être individuel mais aussi collectif au plan matériel, spirituel et psychologique. Le développement local doit donc viser et tendre vers cet état d'être "collectif". Il doit offrir les conditions favorables et contribuer comme l'exigent les théories développementistes à la satisfaction des cinq besoins fondamentaux de l'homme à savoir : se loger, se vêtir, se nourrir, se soigner et s'instruire. En s'écartant de ces considérations conceptuelles, il est utile de voir ce qui est fait concrètement sur le sujet. C'est bien entendu l'état de la question. Le chapitre suivant y est consacré donc.

### **1.5. Etat de la question**

La revue de la littérature sur la problématique du sujet nous a amené à faire un point sur la documentation par rapport aux questions de décentralisation. Ceci est fait en rapport avec la problématique du développement mais surtout du développement local. Il est pris ici comme une réalité sociale mais aussi comme un instrument important devant conduire au mieux-être des acteurs sociaux.

Le parcours documentaire prouve que de nombreuses études sont faites déjà sur le sujet. D'une très haute pertinence, il suscite de l'intérêt auprès de nombre d'auteurs : écrivains, chercheurs, étudiants, enseignants pour ne citer que ceux-là aussi bien au niveau national qu'international. Il est aussi diversement abordé et sous différentes formes avec des préoccupations variées.

Brigitte GIRARD-HAINZ a présenté un ensemble de commentaires sur des travaux de Mémoires de territoires touchant le sujet et surtout l'élément central qu'est le développement local dans les pays du Nord en 2006. Au centre des travaux, les réflexions ont porté sur des thématiques variées très judicieuses et pertinentes comme : "quartiers et développement", "Cultures locales et développement" ; "Economies locales et développement", "Les solidarités de voisinage et développement local<sup>21</sup>" etc. Elle a abordé divers aspects de la vie de façon diachronique avant de reposer la question sensible et importante de la vision qu'il faut avoir du développement local.

---

<sup>20</sup> Op cit .

D'autres écrits comme celui de Marc GHISLAIN DELOIS<sup>22</sup>, abordant le sujet, l'a présenté comme une initiative intrinsèque et originale à tout peuple libre. Avec les thématiques abordées développées, il le place dans une logique moins utilitariste ou fonctionnaliste que structuraliste. Placé dans le contexte de la décentralisation, il l'appréhende comme un devoir premier devant mobiliser à la fois les élus locaux et les acteurs sociaux ruraux ou urbains.

Djibril DIOP dans son ouvrage intitulé "Décentralisation et Gouvernance locale au Sénégal : Quelle pertinence pour le développement local<sup>23</sup> ?" a planté de façon systématique le décor de ce qui pour nous est l'objet de préoccupation centrale, c'est-à-dire le développement local et pour quel dynamisme organisationnel probant devant produire les résultats escomptés. Ceci avec un certain pessimisme assez prononcé qui se trouve aujourd'hui en parfaite liaison avec notre préoccupation. Pour lui, il s'agit de chercher à vérifier les apports possibles et impacts du développement local dans le Zou et plus particulièrement dans les deux communes ciblées après l'avènement de la décentralisation. Il a rappelé dans son ouvrage le contexte historique colonial du Sénégal, tout comme celui de nombreux pays africains, avec leur héritage de contraintes et de barrières institutionnelles caractérisées par des incompréhensions et des conflits multiples, avant d'enclencher même avec le processus de décentralisation pour poser la problématique de la gouvernance locale placée dans leur contexte géographique.

Contrairement à Marc GHISLAIN DELOIS, GUY NOUDEHOUE<sup>24</sup> dans son Mémoire de maîtrise en Sociologie -Anthropologie "Les impacts des projets communautaires sur la santé des femmes" a manifestement soutenu et démontré une position plus fonctionnaliste avec ses idées mobilisatrices des citoyens et de leurs ressources. Il a insisté sur les membres des communautés ayant soif d'une quête conséquente de plein épanouissement et de pleine réalisation de soi. Un accent est mis sur le rôle des acteurs dont prioritairement les femmes dans ce processus. Dans une note d'orientation<sup>25</sup>, un outil d'intégration de la réduction des risques de catastrophes, le sujet objet d'étude a été abordé sous l'angle des impacts des projets humains sur la nature et les hommes. Les thématiques de leurs travaux sont similaires aux nôtres abordés mais d'une manière très limitée et réduite uniquement aux aspects sociaux et environnementaux. C'est le but visé en empruntant la logique d'appréhension des faits dans une perspective plus globale et systémique. Il s'agit de l'analyse des paliers en profondeur de GURVITCH qui est «arrivée à concevoir la vie sociale

---

<sup>21</sup> Brigitte GIRARD-HAINZ, mail : [brigittehainz@tele2.fr](mailto:brigittehainz@tele2.fr), consulté le 24/10/2010.

<sup>22</sup> Marc GHISLAIN DELOIS, Peuples décentralisés d'Afrique, éditions DEBOECK, Paris, 1998.

<sup>23</sup> DIOP Djibril, Décentralisation et Gouvernance locale au Sénégal-Quelle pertinence pour le développement ? Éditions l'harmattan, Collection études Africaines, 2006.

<sup>24</sup> NOUDEHOUE GUY, les impacts des projets communautaires sur la santé des femmes ; FLASH/UNB Mémoire de Maîtrise, 1996.

<sup>25</sup> TWIGG John et Benson Charlotte, Evaluation d'impact social, note d'orientation, Site Web : <http://wwwreliefweb.int/rw/lib.nst/db900SID/0CHA-6BCM-64?Opendocument> consulté 11/10/2010.

comme disposée en paliers de profondeurs<sup>26</sup>» donnant naissance à la sociologie des profondeurs qui collée à la présente étude sur la décentralisation et le développement local dans le département du Zou. Selon l'auteur elle procèdera par «l'analyse de base morphologique et se terminera par les libres courants de conscience collective<sup>27</sup>» du développement local, « courants eux-mêmes différenciés en paliers<sup>28</sup>» de conceptions et d'impacts en partant des «représentations collectives et en aboutissant aux élans de l'effervescence et de la création collective<sup>29</sup>» du bien-être.

Les divers sujets abordés dans les documents de travail, mémoires exploités ont trait aux anciens modes de vies, aux organisations associatives communautaires de différentes couches sociales (jeunes ou vieillards retraités avec les expériences vécues) dans leur rapport de construction d'un cadre adéquat de vie future en inspirant les classes montantes.

Les questions d'opposition entre le local et le régional, et le national sont fortement mis au centre des préoccupations respectives de leurs auteurs de façon générale. Ces documents ont aussi abordé le sujet de façon indirecte avec des problématiques proches aux nôtres mais s'écartant bien entendu des éléments fondant et justifiant principalement nos ambitions : l'état des lieux des réalisations et ses effets sur les acteurs à la base. Aussi, est-il important de souligner que d'autres auteurs dans leurs écrits se sont montrés très pessimistes quant aux probabilités que ce processus de développement local placé dans un contexte de décentralisation ne pourrait induire un mieux-être au sein des acteurs sociaux à la base. C'est le cas noté avec Djibril DIOP qui énonce dans son œuvre comme sous-titre « une décentralisation qui ne favorise pas le développement local<sup>30</sup> » pour caricaturer son amertume propre et son pessimisme. Certes, il a ses raisons car les réalités entre pays africains sont semblables à certains égards mais, elles ne sont pas toujours superposables.

Alors la présente étude, avec ses approches méthodologiques, ses préoccupations objectives spécifiques, apportera sans doute un plus. Elle tire donc sa particularité de ce que la plupart des documents (ouvrages) consultés parlent du sujet de façon générale sans l'aborder sous l'angle des apports spécifiques à l'espèce humaine, de sa contribution au bien-être humain de façon très précise. Dans leurs différentes problématiques, ces auteurs n'ont que pour préoccupation des visées structurelles, des visées juridiques et peu humanistes. **Ce présent travail de mémoire met au cœur de ses préoccupations l'homme même, les actions réalisées et ses effets ressentis à travers des collectes de données spécifiques et détaillés. Un accent particulier est mis dès lors sur les**

---

<sup>26</sup> GURVITCH Georges, la vocation actuelle de la sociologie, 3<sup>ième</sup> édition, PUF, 108 Boulevard Saint-Germain, Paris, 1969.

<sup>27</sup> Op.cit.

<sup>28</sup> Op.cit.

<sup>29</sup> Op.cit.

<sup>30</sup> Diop Djibril, Décentralisation et Gouvernance locale au Sénégal-Quelle pertinence pour le développement ? Éditions l'harmattan, Collection études Africaines, 2006.

**apports concrets et les bénéfices qu'en tirent les populations locales ou exactement les acteurs sociaux à la base.**

### **1.6. Délimitations thématiques**

Le sujet d'étude relève d'un domaine très vaste et englobant. Pour cela, l'étude analytique des efforts des communes du Zou et principalement la commune de BOHICON et celle de ZOGBODOMEY dans la promotion du développement local est adoptée.

Alors, dans cette logique, vérifier et mesurer les contributions communautaires aux budgets des communes dans l'accomplissement des actions de développement paraît à nos yeux un apport considérable à l'étude du sujet ainsi formulé de façon spécifique et apporter un éclairage sur les diverses stratégies déployées par les Communes respectives ciblées à savoir une commune à caractère rural comme ZOGBODOMEY et une commune à caractère urbain comme BOHICON, commune tendant beaucoup plus proche d'une ville du point de vue densité de la populations et des infrastructures et équipements structurant. C'est aussi dans une vision d'analyse comparée que s'inscrit la présente étude. De ce fait, les différentes stratégies en interaction constructive ou non des acteurs de développement à la base que sont les conseils communaux et les communautés bénéficiaires seront identifiées et appréciées.

### **1.7. Justification du choix du sujet et de l'aire d'étude**

Variées et nombreuses sont les situations qui relèvent du vécu quotidien justifiant le choix opéré sur le domaine et le sujet d'étude. Les paragraphes qui suivent en donneront des précisions.

#### **1.7.1. Justification du choix du sujet**

Des raisons objectives et subjectives justifient le choix de ce thème.

##### **Raisons objectives**

Le domaine du sujet d'étude est avant tout un domaine très complexe compte tenu de la multiplicité de sens qu'il revêt : le développement. Les utilisations de ce dernier sont de plus en plus fréquentes dans des déclarations de propagandes politiques. Il s'offre à toutes lèvres qui en sentent le besoin de l'utiliser à tort ou à raison. Il est sollicité pour traduire des idées plus ou moins incomprises ou non, même par les utilisateurs que par leurs interlocuteurs : "auditoire circonstancié". Au sens le plus élémentaire, il se rapporte au phénomène biologique donc vital. Et bien, c'est ce dernier point de vue qui fait que nous nous accrochons aux réalités du développement. Mais aussi et surtout, la soif de savoir et de comprendre davantage les sens accordés au concept lorsqu'il est rattaché à la décentralisation, fut longtemps un vœu incontestable.

Les différentes approches théoriques du concept de point de vue sémantique plaçant l'homme au centre des débats en est aussi une des raisons fondamentales de notre attachement au concept. Il prend ensuite ces dernières années, une importance remarquable dans toutes les initiatives de projets et actions visant le progrès et l'amélioration des conditions de vie tant au niveau international, national que local. Il n'est pas rare d'observer çà et là des ateliers, des séminaires, des colloques, foras et autres rencontres s'organiser autour de ce mot. Ce sont autant de faits qui justifient la motivation à choisir le sujet comme objet de préoccupation.

### **Raisons subjectives**

Tout être conscient et normal qui vit aspire au progrès, au bien être social, économique etc...Ceci fait penser au développement qui doit être en principe le moteur et le garant du plein épanouissement. Ces différentes préoccupations sont à l'origine du choix du sujet. Les aspects secondaires sont le fait que par le passé, des programmes de développement rural sont côtoyés en termes d'expériences réelles vécues sollicitant les communautés à la base à produire et à commercialiser leur production en vue de s'améliorer. Il s'agit par exemple des expériences faites aux cotés des structures comme l'ONG "SOS civisme Bénin " de 1999 à 2003 en tant qu'animateur ; ALDIPE-ONG de 2004 à 2009 en tant que responsable chargé de zone et chargé de suivi des activités pour le compte du PDRT et du PEPAR.

Malgré tout ce vécu, la soif d'explorer le domaine avec un autre aspect du sujet demeure une préoccupation importante au terme de notre formation académique universitaire. C'est alors en effet ce qui justifie de façon subjective le choix du sujet en parlant de la décentralisation et du développement local afin de voir ce en quoi il a contribué au bien-être des communautés à la base avec les réalités spécifiques qui y sont reliées.

#### **1.7.2. Justification du cadre de l'étude**

Dans le département du Zou, on compte neuf (09) communes dont celles de Bohicon et de Zogbodomey. Ces différentes Communes ont été dans un passé récent notre champ d'action dans le cadre du programme de développement relevant du domaine de l'agriculture notamment le Programme de Développement des plantes à Racines et Tubercules (PDRT).

Dans ce cadre, des connaissances assez vagues sont gardées de ces différentes communes. Cependant elles méritent d'être complétées et renforcées. Cependant, les véritables champs d'investigations retenus à la suite d'un choix raisonné pour cette phase sont : **Bohicon, et Zogbodomey**. C'est-à-dire, une commune à caractéristique urbaine et une commune à caractéristique rurale à des fins précises.

Signalons toutefois que ces deux communes partagent des traits caractéristiques géophysiques (types de sol, pluviométries, altitude etc.) proches et presque semblables. Il en est de même pour les réalités sociologiques et administratives (limites, ethnies, cultures, pratiques culinaires, modes d'habitations et vestimentaires etc.). Les deux communes sont Situées au Centre du Bénin et respectivement à 118 Km (Zogbodomey) et 130 km (Bohicon) de Cotonou. Ce sont donc des communes sœurs qui de notre point de vue économiquement doivent tendre vers l'intercommunalité dans l'avenir.

La possibilité de surmonter les difficultés linguistiques et logistiques pendant la période de recherche justifie également le choix opéré sur ces deux communes du département du Zou ainsi choisies plus haut. Les cartes spécifiques les montrant et les situant par rapport à la carte Nationale sont celles qui suivent :



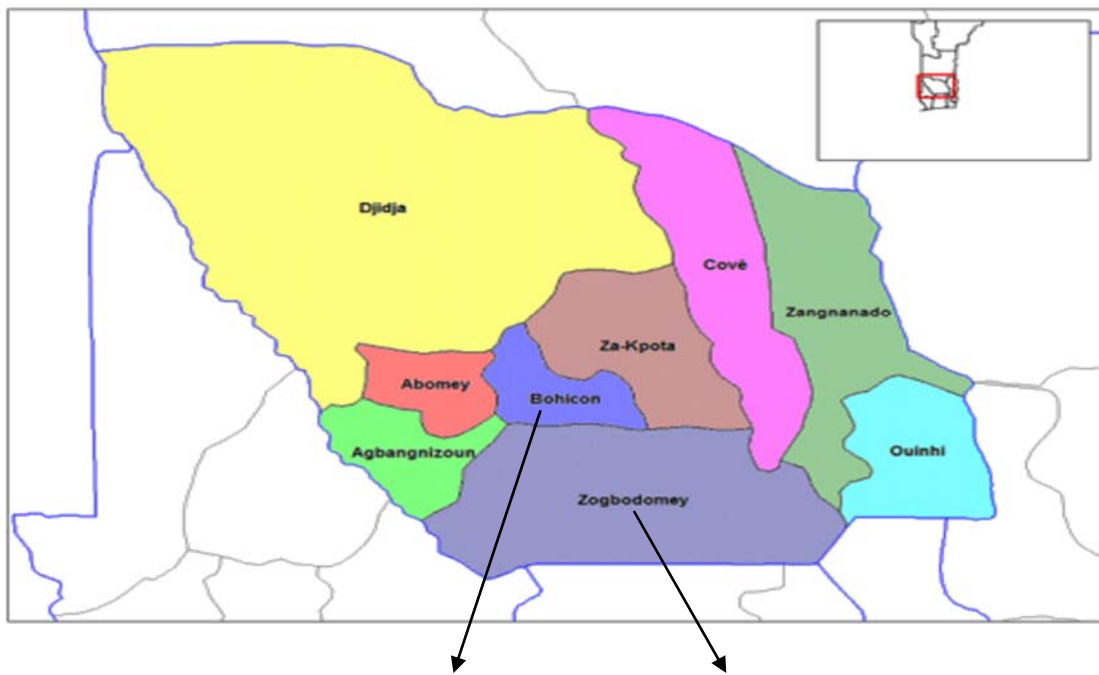
**LES CARTES PRESENTANT LES ESPACES D'INVESTIGATION**

**Carte N°1 : CARTE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN**

Le Département du Zou

Source : Rapport d'étude d'implantation du Game Ranch de l'Arrondissement de DOME dans la commune de ZOGBODOMEY (2010)

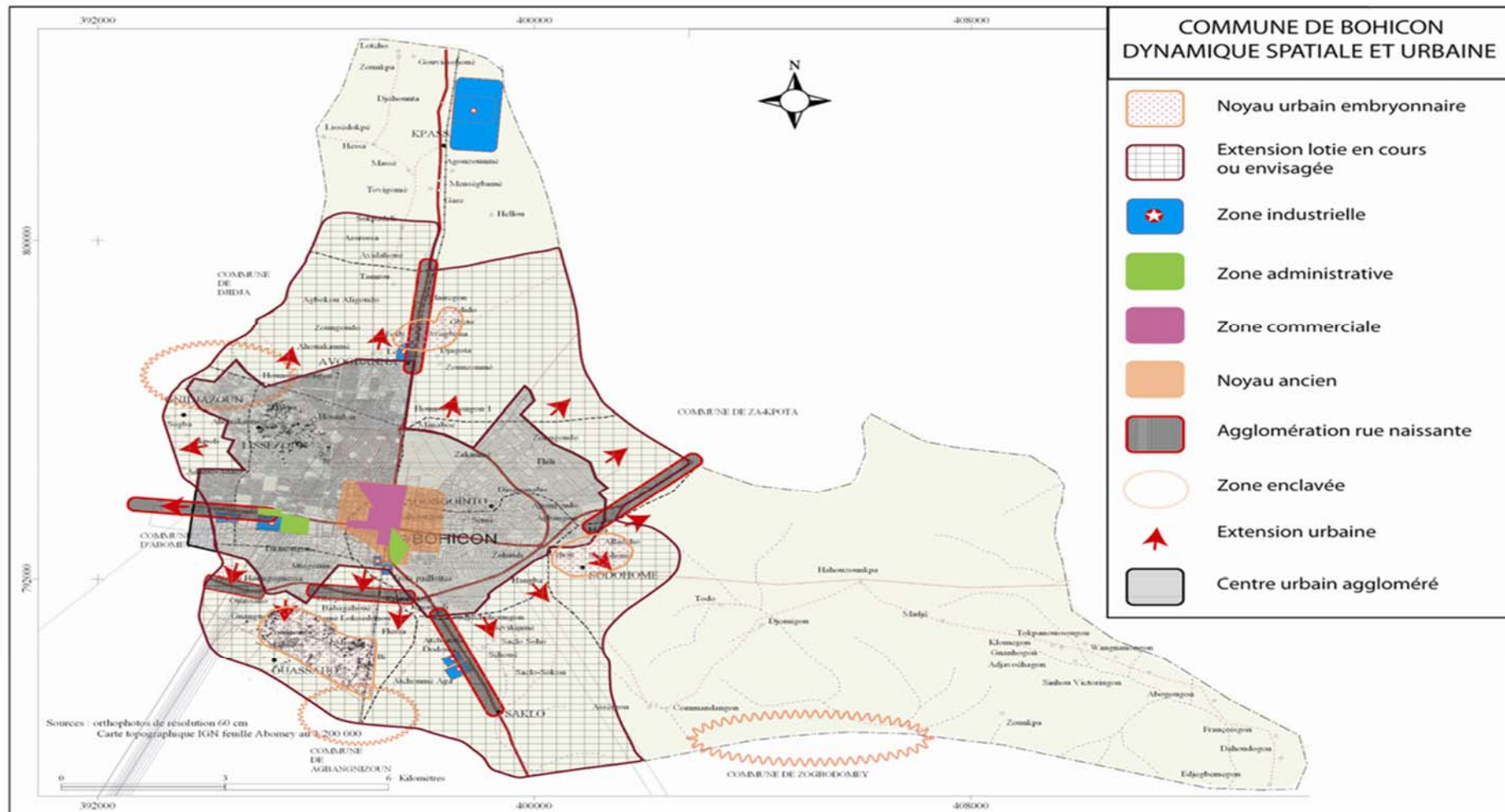
**Carte N°2 : LE DEPARTEMENT DU ZOU ET SES COMMUNES**



Les deux communes d'investigation

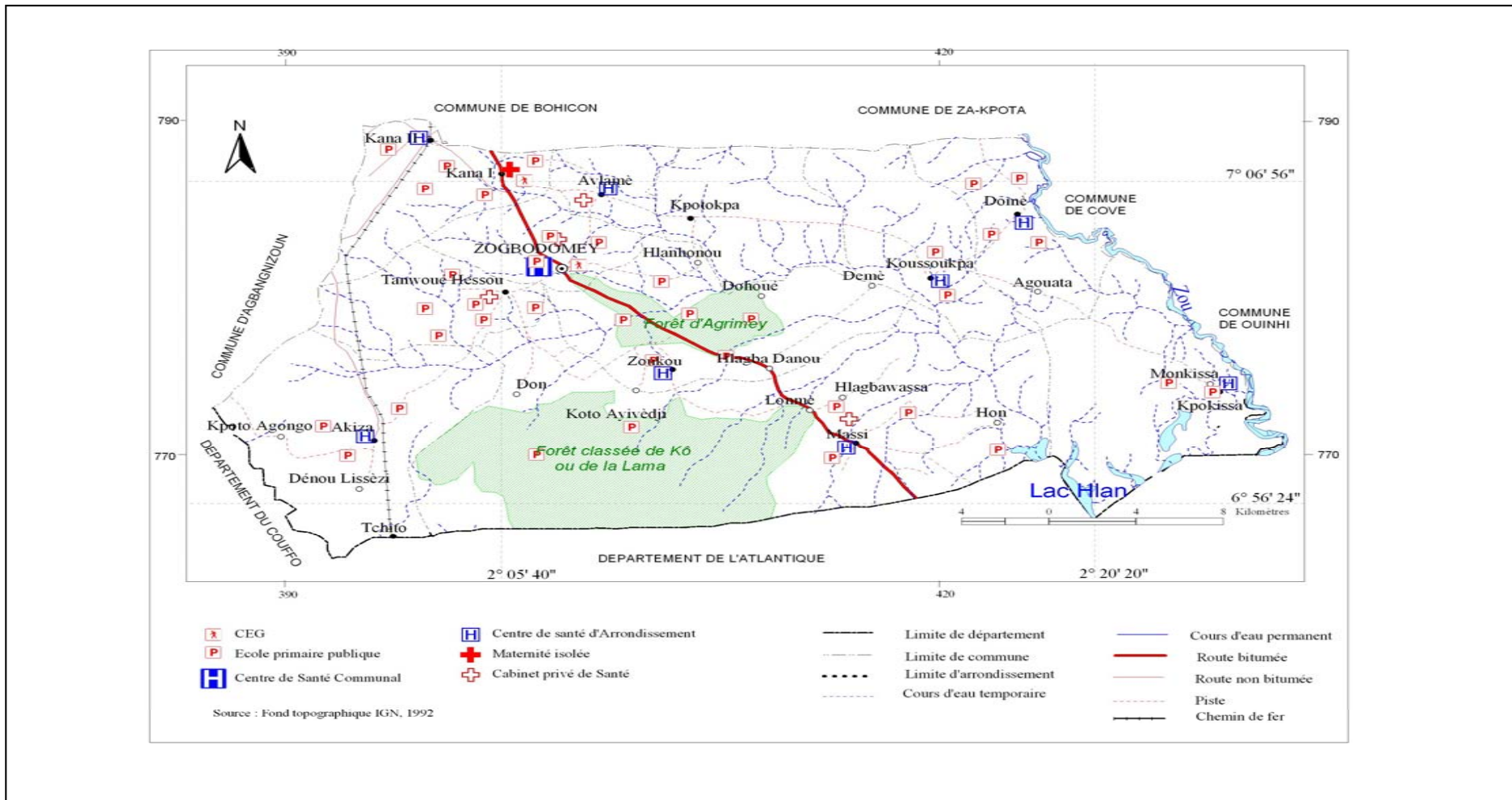
Source : Extrait du rapport d'étude sur les opportunités d'emplois dans le Zou.

### Carte N°3 : CARTE DE LA COMMUNE DE BOHICON



Source : Feuille de route du PDC actualisé de la commune de Bohicon (2011-2013)

### Carte N°4 : CARTE DE LA COMMUNE DE ZOGBODOMEY



Source : Feuille de route du PDC actualisé de la commune de Zogbodomey (2011-2013).

La poursuite de l'étude a exigé l'adoption et le suivi d'une approche méthodologie de travail. Le chapitre 2 du document est donc consacré à la présentation de cette dernière dans ces différents aspects.

## **CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE**

La conduite d'une étude exige l'adoption d'une méthodologie claire et affinée. Elle favorise la visibilité et la compréhension de la démarche suivie. Mais aussi, l'appréciation de la pertinence des résultats obtenus sur le terrain. C'est pourquoi, la présente étude s'est donnée et adoptée une approche méthodologique de travail qui est en réalité l'objet de ce chapitre. Elle présente successivement la nature de l'étude, les modes des différents choix opérés (des communes, des villages et localités, des informateurs et autres.), le parcours suivi tout au long de la recherche etc.

### **2.1. Nature de l'étude et approche méthodologique**

L'approche méthodologique adoptée pour la présente étude est l'approche qualitative complétée par des données quantitatives. Par conséquent, l'entretien et l'observation sont choisis et priorisés pour la collecte des données.

Cette étude vise à faire un état des lieux dans les différentes communes cibles lors de la décentralisation sur les efforts de réalisation fournis durant cette période, la connaissance des difficultés rencontrées, les acteurs et leurs appréciations respectives sur les efforts de réalisation, les dysfonctionnements notés ou enregistrés par moment de part et d'autres. Cette option méthodologique faite, passe par les étapes complémentaires suivantes :

- la recherche documentaire ;
- la construction de la base de l'étude et l'élaboration des techniques et outils de collecte de données ;
- les enquêtes de terrain et l'observation ;
- le dépouillement et l'analyse des données de terrain puis enfin, la rédaction du document de mémoire.

### **2.2. Sources orales**

Les sources orales ont occupé une place de choix dans cette étude. Elles sont autant importantes que les sources écrites pour la collecte des informations indispensables à l'analyse des divers aspects du sujet. Les sources orales prospectées sont entre autres :

- les maires des deux communes ;
- les chefs d'arrondissement ;
- les chefs de villages et quartiers ;
- les conseillers villageois ;
- les organisations des jeunes des villages et des quartiers ;
- les rois/les têtes couronnées, sages et notables ;

- les ONGs ;
- les membres des associations / Organisations professionnelles communales (artisans) ;
- les chefs des services techniques des communes (C/SPDL, C/ST, C/SAFE, C/SAE, C/SADE) ;
- les opérateurs économiques ;
- les fonctionnaires des services déconcentrés et cadres de la Direction Départementale du Plan, de la Prospective et du Développement (DDPPD) du Zou etc.

### **2.3. Sources documentaires**

Les sources documentaires en matière de recherche revêtent un caractère spécial compte tenu de leur importance. Tout chercheur sérieux doit alors consulter un ensemble d'ouvrages et documents spécifiques écrits pour mieux s'organiser méthodiquement dans la mise en œuvre heureuse de son étude. C'est pour cette raison que des recherches documentaires sont faites dans la période allant du 02 novembre au 15 décembre 2010. Elles nous ont conduit vers:

- ✚ le centre de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) où plusieurs mémoires ont permis de donner une orientation à la recherche.
- ✚ la salle des archives et de la documentation des mairies de ZOGBODOMEY, et de BOHICON pour s'imprégner de certaines réalités des communes, de certains documents de travail disponibles portant sur la décentralisation, les pouvoirs réglementaires des maires, les responsabilités des maires et élus locaux dans la promotion du développement local dans les communes respectives. Aussi des réalités liées aux efforts de mobilisations des ressources financières locales faites par le passé pour faire du développement local une réalité / effectivité sont consultées.
- ✚ la salle des archives de l'ONG ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et la Protection de l'Environnement) basée à Bohicon a été visitée également dans la perspective d'obtenir des informations d'orientation dans l'élaboration des outils d'enquête et du choix des informateurs. Cette visite a été faite compte tenu de leur expérience dans le développement communautaire et aussi de la maîtrise des communes du ZOU pour y avoir développé au moins une fois des activités de projet de développement communautaire.
- ✚ le centre de documentation du Ministère de la décentralisation, la maison des collectivités locales des données statistiques ont été recueillies ainsi que les informations sur les politiques de développement des communes et municipalités du Bénin.
- ✚ enfin la consultation de plusieurs bibliothèques d'institutions étrangères implantées au Bénin (Centre Culturel Français, FONDATION Konrad Adenauer, PDDC/GIZ) puis des centres de

documentation privés ont permis de construire la base théorique de ce travail et de saisir différents aspects socio-anthropologiques de la question et le problème de développement durable que pose le développement local dans son intime rapport avec la décentralisation qui doit être un terrain favorable pour la promotion du monde de la base.

Par ailleurs, certaines recherches ont été menées sur les sites : [www.bdsp.org](http://www.bdsp.org), [www.erudit.org](http://www.erudit.org), [www.indh.gov.ma/fr](http://www.indh.gov.ma/fr) et le moteur de recherche [www.google.com](http://www.google.com).

Toutefois, il convient de souligner que cette recherche documentaire s'est poursuivie durant toute la période de rédaction du présent mémoire.

## **2.4. Population cible.**

Il n'est pas coutume d'obtenir des résultats scientifiques ex-nihilo. Ceux en socio-anthropologie particulièrement et dans les autres disciplines exigent non seulement une méthodologie conséquente mais aussi que l'on s'appuie sur des unités d'informateurs. Ces informateurs sont constitués en une population obtenue suivant un mécanisme précis connu sous le vocable d'échantillonnage représentatif. Il existe pour ce faire des gammes variées d'échantillonnage parmi lesquelles le chercheur ou l'équipe de chercheur opère un choix suivant les résultats escomptés pour la recherche en question. Conformément à la présente étude une population cible est visée et est constituée.

### **2.4.1. Du choix des communes**

L'ambition première de cette étude est grande. Elle vise à explorer les neuf communes du département. Mais tenant compte des réalités du travail et de la qualité du travail, deux communes des neuf sont retenues suivant le choix raisonné. Le raisonnement est tout simple et se base sur le fait qu'il est décidé de choisir d'abord une commune à forte capacité de mobilisation des ressources financières pour financer son propre développement en grande partie. Suivant donc ce critère, la commune de BOHICON a été celle retenue. Le second choix est celui porté sur la commune de ZOGBODOMEY, une commune à faible capacité financière (confère cartes). Ainsi se trouve opéré le choix des communes à investiguer pour recueillir des informations adéquates devant confirmer ou infirmer les hypothèses d'études.

### **2.4.2. De la population enquêtée**

La population cible retenue dans le cadre de cette étude est constituée d'un échantillon d'individus de la classe des personnes et personnalités ciblées et citées dans la rubrique sources orales à savoir entre autre prioritairement :

- ✚ les Maires des deux (02) Communes ;
- ✚ les chefs d'arrondissement ;
- ✚ les chefs de villages et quartiers ;
- ✚ les conseillers villageois ;
- ✚ la population ;
- ✚ les organisations des jeunes des villages et des quartiers ;
- ✚ les ONGs ;
- ✚ les membres des associations et ou organisations professionnelles communales (Artisans, Groupements divers) etc.

Signalons que ces choix ciblés sont faits en tenant compte des types et des qualités d'informations recherchées. **Un nombre total de 341 informateurs est consulté dans le cadre de l'étude.**

### 2.4.3. Echantillon de collecte des informations

La conduite de l'étude est faite avec une population d'informateurs définie suivant un type d'échantillonnage parmi tant d'autres. Ce choix est l'échantillonnage à choix raisonné. Ceci pour mieux cibler les vrais informateurs et ceux qualifiés de potentiels.

Au fur et à mesure qu'évoluent les investigations, les acteurs ont été retenus sur la base de leur implication dans le processus de gestion des communes. Il s'agit pour nous de partir des acteurs sociaux bénéficiaires des actions de développement local déjà écoutés pour aller vers d'autres informateurs que sont les leaders d'opinion locaux (les deux sexes confondus). Ainsi, l'échantillonnage a progressé au cours des différentes phases (préparation, pré-enquête, enquête) de la recherche. En définitive, l'échantillonnage a évolué en boule de neige pour compléter celui de choix raisonné.

Dans cette dynamique d'échantillonnage, il est déterminé le nombre de personnes à enquêter dans les arrondissements et dans les villages. Il en est de même des espaces à investiguer. Les bases du raisonnement sont très simples. La commune de BOHICON compte dix (10) arrondissements que sont : Bohicon I, Bohicon II, Agongointo, Avogbanan, Gnidjazoun, Lissèzoun, Ouassaho, Saclo, Sodohomè et Kpassagon. La commune de Zogbodomey pour sa part en compte onze (11) : Akiza, Avlame, Cana I, Cana II, Tanwe-Hessou, Koussoukpa, Domè, Kpokissa, Zoukou, Massi, ZOGBODOMEY (le centre ville). L'étude a été faite suivant un quota de 50 % au moins des Chefs d'arrondissements de chaque commune pour recueillir les informations recherchées auprès d'eux. Quant au groupe des Chefs de villages ou de quartiers, cinq (05) par commune ont été retenus compte tenu du caractère qualitatif prépondérant de l'étude.

Le tableau d'échantillonnage suivant renseigne sur la répartition des acteurs touchés.

**Tableau N°1 : Tableau de base pour la constitution de l'échantillon d'enquête.**

<b>Catégories d'enquêtés</b>	<b>Nombre de personnes par commune</b>	<b>Total pour les deux communes</b>
Les maires des deux communes	01	02
Les chefs d'arrondissements,	5	10
Les chefs de villages et quartiers retenus de commun accord avec le CA	05	10
Les conseillers villageois (même logique que précédemment)	5	10
Les communautés villageoises bénéficiaires / Acteurs sociaux (les groupes de femmes, les jeunes etc. pour recueillir les appréciations)	82	164
Les organisations des jeunes des villages et des quartiers	5	10
Les leaders d'opinion, Rois, sages, notables, et jeunes	2 par catégorie= 8	16
Les ONGs	1	2
Les membres des associations d'artisans	25	50
Les Conducteurs de Zémidjan	25	50
Les Chefs des Services Planification et Développement Local (C/SPDL) des communes	1	2
Les Chefs des Services techniques (C/ST) des communes	1	2
Les Chefs des Services Affaires Financiers	1	2

(C/SAFE) des communes		
Les fonctionnaires des services déconcentrés des communes (le R/CECPA, le Médecin chef, le Chef de la Circonscription Scolaire, le Commandant de brigade de gendarmerie)	4	8
Cadres de la Direction Départementale du Plan, de la Prospective et du Développement (DDPPD) du ZOU.	1	2
les responsables du service de l'IGN pour les cartes		1
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>341</b>

Source : Propre construction (2010).

**NB** : Un total de 341 personnes sont abordées lors de l'enquête.

La population interrogée pour les appréciations dans les villages et quartiers de villes est au nombre de 164 personnes. Le nombre total d'enquêtés s'élève alors à 341.

## 2.5. Techniques d'investigation et outils de collecte de données

Les outils utilisés au cours de cette étude sont entre autres le guide d'entretien, la grille d'observation, et le questionnaire administré mais sous une forme très synthétique (voir annexes).

De manière fondamentale, les techniques essentielles utilisées pour la collecte des données sont basées sur la manipulation de ces quelques outils. Elles s'articulent autour de la recherche documentaire, l'observation, les entretiens directifs et semi directifs parfois et la recherche sur internet.

- L'observation directe a permis de recueillir directement les éléments de constats pertinents de la persistance de la question de développement local, de pauvreté, de précarité d'accès aux biens et services de base, et de misère, ceci par la grille d'observation ;
- L'entretien directif et semi-directif a été utilisé à cause de la sensibilité du sujet (sujet qui intéresse beaucoup de gens et à la fois politique). Ce qui a donné la liberté aux personnes interviewées, de s'exprimer librement et d'aborder les thématiques dans l'ordre qui leur

convient. Il a juste été question de jouer le rôle de modérateur en s'efforçant simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs de l'étude ;

- L'administration du questionnaire est faite juste dans le but de ne pas perdre l'ordre et le fil des idées dans l'entretien et aussi dans l'optique de ne pas s'éloigner de l'essentiel recherché.

### 2.5.1. La pré-enquête

La pré-enquête a permis de mieux situer le champ de la recherche et de tester les outils pour leur amélioration. Elle a lieu du 02 au 24 octobre 2010, donc environ deux semaines.

Des collègues de service d'autres communes c'est-à-dire des Chefs de Services Planification et Développement Local (02 personnes) et des responsables aux affaires financières (02 personnes), des chefs d'arrondissements de la commune de Zogbodomey et de Bohicon (02 Chefs d'Arrondissements) et quelques membres des bénéficiaires des programmes et projets du développement local pris au hasard (04 personnes) sont pris en compte dans le cadre de l'étude.

Au total, dix (10) personnes sont questionnées ou interviewées dans la réalisation du test rapide d'outils. Ces personnes sont choisies au hasard pour l'ensemble, et par personnes interposées pour les chefs d'arrondissements.

### 2.5.2. L'enquête proprement dite

Elle s'est déroulée dans les différentes aires de recherches retenues. Les arrondissements sont choisis suivant l'ordre alphabétique d'écriture de leurs noms mais surtout en tenant compte du choix des 50% fixé plus haut. Une priorité est accordée à l'arrondissement abritant le centre administratif communal. Les sites d'investigation sont consignés dans le tableau ci-après :

**Tableau N°2 : Tableau des villages retenus et parcourus lors des enquêtes (entretiens semi-dirigés, les focus groupes et questionnaires).**

Communes	Arrondissements	Villages ou quartiers sillonnés
Bohicon	Avogbanan,	Agbokou
	Agongointo	Fleli
	Bohicon I	Agbanwemè
	Gnidjazoun,	Adamè
Zogbodomey	Akiza	Sèmè
	Avlame,	Kotokpa

	Cana	Dodomè + Gbangnanmè
	Dome	Bolamè
	Koussoukpa	Lokoli
	Zogbodomey- centre	Dovogon

Source : Propre construction (2010).

Ces données ont été collectées grâce aux outils corrigés lors de la pré-enquête. Les entretiens individuels avec des personnes et personnalités ciblées se sont déroulés soit à leurs lieux de travail ou à leurs domiciles. Certains rendez-vous sont pris d'avance avec les intéressés surtout les personnalités et autres agents qui sont très sollicités et donc assez mobiles.

Les observations ont porté sur l'état de certaines infrastructures sociocommunautaires (sanitaires, écoles, marchés et hangars construits, les pistes rurales etc..). Ces réalisations témoignent de quelques efforts. L'exploitation faite des informations recueillies a donné lieu au dépouillement manuel et à l'analyse voire la rédaction.

## **2.6. Dépouillement et analyse des données recueillies**

Dans la logique d'exploitation des informations recueillies, il est adopté le traitement manuel. Cette approche, bien qu'étant plus ou moins aisée, a permis de se baser sur les données, les informations fournies, les propos, les commentaires et les opinions diverses sur la décentralisation, le développement local, les efforts de réalisation, l'expression des effets des utilisations des réalisations pour avancer dans la rédaction. Une classification et un rangement de ces données spécifiques par centre d'intérêt a facilité une exploitation plus rationnelle de ces dernières. Un ordre de priorité et de regroupement selon les objectifs est respecté dans ce regroupement. Cette approche a conduit à la rédaction du mémoire de façon plus flexible.

## **2.7. Difficultés rencontrées et approche de solutions**

Pour la réalisation du travail, les difficultés suivantes ont été rencontrées:

- ✚ l'agenda et les programmes divers font que les maires sont souvent indisponibles pour les entretiens prévus avec eux. Pour l'ensemble, ce sont les secrétaires qui nous ont reçu et donné satisfaction dans les limites des prérogatives à eux conférées ;
- ✚ les C.A également sont très mobiles, mais on a pu trouver un terrain d'entente pour que les moments d'entretien soient trouvés. A leur niveau, il faut signaler que le travail a été fait avec aisance mais quelques réponses mitigées et camouflages de leurs faiblesses sont observés et enregistrés. Il s'agit des niveaux de compréhension du développement même, ses

enjeux , stratégies et initiatives personnelles qui n'ont pas abouti pour diverses raisons, de l'absence d'un support personnel sur leur vision de développement de leur arrondissement et villages etc..

- ✚ l'accès aux données jugées sensibles des communes rendu difficile par certaines personnes consultées au niveau de l'administration locale qui craignent même des sanctions allant jusqu'au renvoi. C'est ce qui a justifié dans la plupart du temps l'inexistence de certaines informations exploitables.
- ✚ la réticence et la méfiance de certains enquêtés à livrer librement toutes leurs appréciations et sentiments sur les impacts et effets des réalisations faites par leur mandant que sont les élus communaux dont en premier le Maire de la commune.
- ✚ toutefois les explications et les propos rassurant tenus lors des entretiens et avant l'entretien font dissiper cette peur bleue remarquée, surtout les femmes qui au prime abord ont cru que ce travail avait d'autres visées (politiques ou autres).

Il importe de présenter une esquisse du chronogramme suivi pour les différents travaux et étapes franchies aux fins d'aboutir à la rédaction du document de mémoire. Ce chronogramme est le suivant :

## 2.8. Chronogramme de suivi

**Tableau N°3 : Chronogramme des activités**

N° d'ordre	Activités	Périodes	Résultats attendus
01	La pré-enquête	02 au 24 octobre 2010	Les contours du sujet d'étude sont balisés
02	La recherche documentaire	02 novembre au 15 décembre 2010 Cet exercice a couvert tout le temps qu'a duré le travail	Une revue de littérature est faite et le sujet est bien situé et peaufiné
03	La construction de la base de l'étude	novembre à décembre 2010	Les échantillons d'enquête et les bases théoriques d'analyse sont définis.
04	L'élaboration des	novembre 2010	Les techniques et

	techniques et outils de collecte de données ;		outils sont élaborés et manipulables
05	Les enquêtes de terrain et l'observation	janvier à mars 2011	Les données sont collectées
06	Le dépouillement, classification et l'analyse des données de terrain	avril à mai 2011	Les données de terrain sont dépouillées et exploités
07	La rédaction du document de mémoire suivie de lectures et correction.	juin à septembre 2011	Document prêt pour transmission et dépôt à EDP-FLASH

Source : Propre construction (2010).

Ce tableau marque la fin de la première partie et débouche en même temps sur la seconde partie. Cette partie du travail qui aborde la présentation des résultats à travers les fondements juridiques de la décentralisation et du développement local dans le chapitre 3 avec les réalisations concrètes et les réalités spécifiques dans les deux communes.

## **DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS**

## **CHAPITRE 3 - DES BASES JURIDIQUES DE LA DECENTRALISATION, CONCEPTIONS COMMUNAUTAIRES DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Le Bénin est un pays démocratique doté d'une constitution. En conséquence, tout ce qui se fait sur l'ensemble du territoire doit donc tenir compte de cette réalité juridique. Toutes institutions doit dès lors respecter cette norme.

L'avènement et l'institutionnalisation de la décentralisation et du développement local a donc des bases juridiques que la présente étude a exploré. Cette exploration a permis d'obtenir un ensemble de résultats qu'il convient de présenter. La présente partie est réservée à cet effet en partant du contexte historique de cet évènement jusqu'à la conception communautaire des concepts clés du travail.

### **3.1. Contexte socioéconomique de l'avènement de la décentralisation et la conférence nationale des forces vives de la nation de Février 1990**

Le Bénin, jadis appelé Dahomey, s'est engagé dès les années 1972 et plus précisément le 26 octobre 1972, dans une nouvelle ère de son développement. Il s'agit de la période Révolutionnaire qui a duré de 1972 à 1989, année au cours de laquelle les crises sociales sont devenues plus criardes, plus manifestes avec des scènes de vies exceptionnelles relatant un malaise général au sein de toute la population. Les tensions sociales qui se traduisent par des manifestations comme les grèves des travailleurs, des fonctionnaires de tous ordres excepté fort heureusement l'armée. Les marches et autres manifestations nourries par les actions et mouvements syndicaux étaient légion. Le dernier évènement déclencheur et qui fut le plus marquant était les jets de pierres au Président Général. Ces différentes manifestations justifient une insatisfaction de la part des acteurs sociaux béninois à cette époque : **le mieux être recherché et promis au peuple n'est pas au rendez-vous.**

La situation était telle que la misère fut présente et quotidienne. L'existence sociale était tendue. Elle est caractérisée par le gel du recrutement à la fonction publique, la chute des performances et le ralentissement total du fonctionnement des entreprises et sociétés d'Etat qui font par la suite faillite en aggravant du coup la situation de travail et de chômage des jeunes. Autant de réalités qui marquaient et caractérisaient cette époque. Loin de nous inscrire dans la logique de la négation totale dont on caractérise cette époque révolutionnaire, on constate simplement que le développement n'était pas assuré. Il est constaté également que c'est "l'échec total" des initiatives de développement qui s'est brillamment fait illustrer. Toutefois, tout ne fut pas négatif car quelques points et valeurs positifs sont quand même à noter. Alors l'idée d'une concertation populaire du

peuple béninois pour réfléchir, analyser la situation ‘chaotique’ qui prévalait et prendre des décisions fortes pour l’avenir est née. C’est la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation de février 1990 qui a permis l’avènement de la démocratie et la décentralisation (Récit d’Anciens Maires des ex-sous-préfectures et Instituteurs à la retraite). Pendant ce temps, de nombreuses dispositions juridiques sont prises pour institutionnaliser le nouveau cadre qui est le contexte actuel de travail : la décentralisation. Les développements qui suivent en parlent et mettent en exergue les différentes raisons d’ordres démocratiques, de développement etc. qui la soutiennent.

### **3.2. Quelques bases juridiques et ordre de raisons sous-tendant la décentralisation au Bénin : documents de références**

A sonder les bases juridiques de la décentralisation au Bénin, il faut d’abord partir du document référentiel de la nation béninoise : la Constitution. Cette dernière réserve une bonne place à la décentralisation au Bénin. Indépendamment de cette réalité qui est à préciser, plusieurs raisons à caractère socioéconomique et institutionnel sous-tendent la mise en œuvre de la décentralisation et les réformes de l’administration territoriale en république du Bénin. Les raisons fondamentales sont de différents ordres selon la brochure d’information et d’animation de Camille DOSSOU<sup>31</sup> sur la décentralisation.

Ces raisons sont notamment d’ordre démocratique, constitutionnel et de développement au regard de la description des faits caractéristiques de la période d’avant-veille de la démocratie et de la décentralisation même dans notre pays.

Il est important de rappeler ici ces quelques raisons avant de progresser dans les restitutions des données de terrains recueillies sur les apports du développement local durant ces moments de la décentralisation.

#### **3.2.1. Les raisons d’ordre démocratique**

A la suite donc de la conférence, la réforme de l’administration territoriale s’est imposée et est devenue plus qu’une obligation. Donc l’option démocratique faite qui est synonyme du pluralisme ou du multipartisme politique, le respect des libertés sous toutes ses formes, l’application du principe de l’exercice du pouvoir à la base s’avère être une donnée irréversible acquise par les Béninois et pour les Béninois. C’est ce qui justifie en réalité l’expérience de la décentralisation dans les différentes communes du Bénin et celles du département du Zou pour la promotion de leur

---

<sup>31</sup>Camille DOSSOU, brochure d’information : décentralisation, déconcentration, découpage territorial-ce qu’il faut savoir-, 2001.

propre développement une fois les communes installées dans l'exercice de leur plein pouvoir légal. En conséquence l'on retient fondamentalement que :

- ✚ la réforme de l'administration territoriale est une décision de la conférence nationale des forces vives de la nation du 19 au 28 février 1990 ;
- ✚ la réforme a créé un cadre pour l'expression de la démocratie à la base et;
- ✚ la réforme permet l'exercice du pouvoir à la base. Il faut bien entendu concevoir les différents types de pouvoir comme 'le pouvoir d'Etat délégué qui autrefois était l'exclusivité du pouvoir central : les rôles d'officier de l'état civil par exemple '.

La constitution béninoise n'est pas du reste au niveau des raisons qui militent en faveur de cette décentralisation.

### 3.2.2. Les raisons d'ordre constitutionnel

D'après les résultats des recherches documentaires et les entretiens individuels, il ressort clairement que la constitution a accordé une bonne place à la décentralisation. Et, c'est bien pour cause. Les articles 150 et suite jusqu'à l'article 153 en disent long. En conséquence, ces articles constituent un ensemble de raisons juridiques valables qui défend la promotion du développement des collectivités. Il faut retenir entre autres arguments développés les articles suivants:

- ✚ l'article 98 de la constitution stipule clairement que ' ' sont du domaine de la loi les règles concernant l'organisation territoriale, la création et la modification des circonscriptions administratives ainsi que les découpages électoraux. La loi détermine les principes fondamentaux (.....) de la libre administration des collectivités territoriales que sont les communes actuelles décentralisées, de leurs compétences et de leurs ressources (.....) ' ' ;
- ✚ l'article 150 de cette même constitution stipule quant à lui que les «collectivités territoriales sont créées par la loi»<sup>32</sup>. Et ceci fut traduit dans les faits selon le même document par la loi N°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin suivie immédiatement de la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin et, enfin de celle N° 98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes à statut particulier du même ouvrage consulté<sup>33</sup> avec des décrets d'applications respectifs.
- ✚ l'article 151<sup>34</sup>, stipule que les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi ;

<sup>32</sup> Constitution de la République du Bénin. Titre X, des Collectivités Territoriales, Octobre 1991.

<sup>33</sup> DOSSOU Camille, brochure d'information : décentralisation, déconcentration, découpage territorial-ce qu'il faut savoir-, 2001.

<sup>34</sup> Ibidem.

✚ l'article 152<sup>35</sup> mentionne qu'aucune dépense de souveraineté d'Etat ne saurait être imputable au budget des communes ; A l'article 153<sup>36</sup>, il est clairement inscrit que le rôle d'arbitre et de veille est du ressort de l'Etat. Il affirme dans ces lignes que l'Etat veille au développement harmonieux de toutes les collectivités territoriales sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre interrégional. Ceci est une des raisons de développement d'ordre juridique. Rappelons les raisons d'ordre de développement.

### 3.2.3. Les raisons de développement

Suivant les mêmes démarches, il est constaté que la réforme de l'administration territoriale à travers son volet décentralisation favorise la participation du citoyen à la gestion de la chose publique locale. Elle favorise le rapprochement de l'administré, le citoyen local de son administration où s'organise tout ce qui doit être fait à son profit. C'est cela qui se justifie par l'affirmation populaire selon laquelle "la décentralisation est la prise en charge totale des affaires concernant les acteurs sociaux locaux ou les citoyens locaux par ces mêmes acteurs sociaux". Il aboutit d'ailleurs à cet entendement. Mais, force est de constater que la réalité est tout autre chose. D'autres raisons de développement sont la valorisation des potentiels économiques des collectivités locales grâce à l'exercice du pouvoir de décision par les acteurs sociaux à la base à travers leurs représentants élus dont le Maire en premier.

En gros, il est à noter qu'au plan juridique, la constitution Béninoise comme premier document sous-tendant la mise en œuvre de la décentralisation au Bénin ; et, en appui d'autres textes de lois d'application que sont entre autres :

- ✚ la Loi n° 97-028 du 15-1-1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin ;
- ✚ la Loi n° 97-029 du 15-1-1999 portant organisation des communes en République du Bénin ;
- ✚ la Loi n° 98-005 du 15-1-1999 portant organisation des communes à statut particulier;
- ✚ la Loi n° 98-007 du 15-1-1999 portant régime financier des communes en République du Bénin;
- ✚ la Loi n° 98-006 du 09-03-2001 portant régime électoral communal municipal en République du Bénin

En somme, de nombreux décrets d'application sont pris pour accompagner la mise en œuvre de la décentralisation qui est une opportunité incontestable pour le développement local : Il s'agit

---

<sup>35</sup> ibidem

<sup>36</sup> ibidem

entre autres des décrets comme le décret portant cadre budgétaire et comptable des communes et liste des pièces annexes obligatoires, le décret portant modalités de restitution aux communes des ristournes sur les recettes recouvrées par les institutions centrales étatiques (La douane par exemple).

Ainsi se trouve balisé le terrain pour la promotion du développement local par les actes juridiques au Bénin en général, et particulièrement dans les communes du Zou notamment les communes cibles identifiées pour les investigations. La décentralisation et le développement local devraient donc dans une synergie d'action constructive assurer aux communautés à la base leur développement "total" et véritable.

Mais avant, d'aborder le développement local dans ses réalités sous la période de l'expérience démocratique et de la décentralisation, il convient d'exposer l'entendement des communautés investiguées sur la décentralisation et le développement local en question.

### **3.3. Conceptions communautaires de la décentralisation et du développement local.**

La connaissance des conceptions, des compréhensions des acteurs sociaux et même des élus locaux de la décentralisation et du développement local fut un exercice intéressant. C'est une question fondamentale et d'intérêt dans la mesure où elle permet de comprendre et de mesurer la portée des actions et puis des actes de développement posés dans les deux communes (Arrondissements, villages, quartiers de villes, localités ou hameaux) ciblées.

Qu'en est-il réellement d'après les informations collectées ?

#### **3.3.1. Conception des élus locaux**

D'après les informations issues des investigations et les traitements auxquels elles sont soumises, les conceptions qui se dégagent de la décentralisation et du développement local sont des conceptions concordantes. Que l'on soit à Zogbodomey, ou à Bohicon, les idées avancées sont semblables. Ce qu'il convient de retenir en langage accessible à tout le monde est la suivante :

- La décentralisation est en langue fongbé « acekpikpa se afo wa dokɔ ». Cette conception traduite littéralement en français signifie « l'exercice du pouvoir de décision s'est rapproché des communautés à la base contrairement à ce qui se faisait par le passé. Cette époque où le pouvoir décisionnel fut entièrement dans les mains de l'Etat central tout puissant. Elle donne donc droit à cette faculté permettant aux responsables locaux dans une approche participative d'identifier les besoins prioritaires des acteurs sociaux à la base, de planifier dans le temps et dans l'espace l'exécution des microprojets et projets qui en découlent, de décider de l'affectation des ressources mobilisées et disponibles au niveau de la commune, de l'affectation des ressources de l'Etat affectées ou transférées avec celles des partenaires

au développement, et de les mettre à la disposition des acteurs sociaux pour en jouir à la suite d'une exploitation rationnelle ». Cette conception est celle retenue des entretiens dans la majorité des cas.

- Pour ce qui concerne le développement local et selon les élus communaux rencontrés, il faut avouer que l'expérience faite déjà avec ce titre et les pratiques professionnelles différentes vécues en ce qui concerne la gouvernance locale à l'ère de la décentralisation, leur permettent d'avoir une idée plus ou moins précise dans plus de 80% de cas. Cette idée n'est pas partagée par les acteurs sociaux à la base qui n'ont aucune responsabilité apparemment, ni une part active dans l'expérience d'exercice du pouvoir local dans 95 % des cas. En effet, pour eux la question de la décentralisation et du développement local n'est qu'un jeu de vision, d'initiatives collectives, et d'action qu'il faut concrétiser au profit des acteurs sociaux. Des exemples d'action n'ont pas manqué d'être donnés au cours des entretiens par ces derniers. Ceci prouve parfaitement qu'ils comprennent et savent de quoi ils parlent. Il ressort de l'exploitation des données que 32 % seulement des élus locaux affirment en avoir une idée avant d'être candidat aux élections communales et municipales. Ces derniers ont pour la plupart le niveau BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle) et plus jusqu'à la lisière de la classe terminale.
- L'autre proportion enquêtée de l'ordre de 68% reconnaît que c'est au cours de leur mandature qu'ils en sont conscients véritablement et réfléchissent aux stratégies et moyens indispensables pour en avoir une initiative propre pour leur localité étant entendu que les problèmes sont énormes et multidimensionnels, divers et multiformes relevant de divers domaines et secteurs de la vie. Ils se retrouvent dès lors devant un ensemble de situations indésirables que vivent leurs acteurs sociaux à la base qui leur ont fait confiance en leur accordant leur suffrage afin qu'ils soient élus conseillers et chefs d'arrondissements. Tout au long de leur mandature, ils développent d'autres stratégies politiques et partisanes de toutes sortes et de toute nature pour demander des réalisations aux maires dans leurs villages et localités d'origine. Ils saisissent du coup les opportunités de projet apportés par des partenaires. Dans ce contexte, ils ne s'appuient pas uniquement sur les projets et sous projets contenus dans les PDC dans le but de se faire une image politique soignée au vu de la population qui leur sera reconnaissante au moment "opportun" quand il sera question d'une nouvelle échéance électorale. C'est l'une des réalités flagrantes et courantes. Au fond, pour le développement local il faut se battre et se débattre corps et âme contre vents et marées pour des réalisations dans sa propre localité afin de soulager un tant soit peu la souffrance des acteurs sociaux. Cette idée est partagée par 40% des Chefs d'arrondissement investigués. Il convient de retenir au-delà de tout, dans le contexte de la décentralisation qu'il s'agit d'un

processus continu, complexe consistant à mener des actions, poser des faits et des actes en terme de réalisations d'infrastructures répondant aux besoins, aux difficultés, aux aspirations de bien être des acteurs sociaux combinant du coup différents facteurs (matériels, financiers idées, stratégies et approches etc..) et ceci pour la satisfaction des fondamentaux existentiels de l'être. C'est justement pour cette raison que les documents comme les PDC ou à défaut des feuilles de routes étalées sur deux ans ou trois ans sont élaborées. Ces documents étant le condensé des aspirations des acteurs sociaux à la base.

- Selon des anciens maires des communes du temps des sous-préfectures (correspondants des chefs des arrondissements actuels), le développement local n'est rien d'autre que le résultat visible et concret des actions menées par le gouvernement pour apporter satisfaction aux besoins des acteurs sociaux ruraux. De façon succincte ces besoins sont des besoins vitaux enseignés depuis les classes de base dans les écoles primaires. Selon les propos des 95% de ces anciens rencontrés, **il y a développement local lorsque des infrastructures de promotion du bien-être social et économique existent et y concourent avec un accès facile à tous.** Cela étant, les acteurs sociaux ont aussi leurs conceptions qu'ils convient de présenter et ceci d'après les informations collectées.

### 3.3.2. Conception des acteurs sociaux

D'abord, il convient de faire une remarque pertinente. Les acteurs sociaux à la base ont une conception totalement erronée de la décentralisation, et du développement local selon les milieux ou les localités. Ces termes sont diversement perçus et compris par ces derniers.

Ils comprennent que la décentralisation est "le fait que le pouvoir central soit transféré dans une certaine proportion vers les communautés à la base même pour être exercé " et que désormais "toutes les décisions engageant la vie de cette communauté du point de vue existentiel sont prises par elles-mêmes" autrement dit, le pouvoir est revenu auprès des acteurs sociaux. Ce qui est normal et juste confirmant les acceptions de la page 47 des élus locaux. Cette conception est partagée par 58,53 % des personnes interviewées.

D'un autre côté, 29,26 % des personnes interrogées au sein de la population affirment n'en avoir aucune idée précise mais elles en expriment des conceptions vagues et peu cohérentes. Ces dernières affirment n'avoir jamais été associées à une réalisation engageant la vie de la communauté, ni avoir jamais écouté de simples émissions radio sur ces concepts. Mais, elles ne sont pas les seules dans le cas, car 12,19 % reconnaissent n'avoir jamais entendu parler de développement local mais semblent être informés de la décentralisation par le biais des élections diverses. Cependant, elles ignorent que des implications fortes en découlent notamment la

responsabilité à assumer les décisions, la participation, et le sens de l'effort ou de contribution au développement sont des réalités et même des principes liés à la décentralisation.


### **3.4. Le vécu des communautés à la base du développement local**

Les acteurs sociaux à la base sont d'une manière ou d'une autre dans le contexte de la décentralisation et du développement local les premiers responsables associés dans l'assurance de leur destinée. Ils sont dès lors consultés pour une large part dans l'expression de leurs aspirations au développement. Quelles réalités se cachent derrière une telle conception ? Quels types d'implications dans cette approche pour quelles destinées ?

#### **3.4.1. L'implication en amont des acteurs sociaux dans les sélections des projets de développement local contenus dans les PDC**

L'élaboration des PDC impose une réalité sociale qu'est la participation des acteurs sociaux. Elle est une particularité évidente et exigée de la planification locale qui se situe alors à l'antipode de celle nationale. Cette élaboration est avant tout une nécessité juridique mais aussi constitutionnelle. Suivant les données documentaires et empiriques évoquées par les élus et les membres de la société civile consultés, la participation des acteurs sociaux est une chance pour la réussite de la décentralisation et le développement local, car estiment –ils ‘ qu'ils ne vivront plus le parachutage local des projets comme cela se passait au temps de la centralisation forte où l'Etat décide de tout pour tous’.

Suivant une plaquette éditée par la mission de la décentralisation dénommée ‘ le guide du vulgarisateur’ sur la réforme de l'administration territoriale au Bénin, il est mentionné et précisé clairement que , « **la décentralisation vise la participation du citoyen à la gestion de la chose publique , le rapprochement de l'administration du citoyen, la prise en charge à la base par la population de ses propres affaires ; et la mise en valeur du potentiel économique de chaque localité en vue de son développement** »<sup>37</sup>. En conformité à cette vision de participation des citoyens, des administrés et abandonner la pratique de parachutage dénoncé plus haut d'après les propos des enquêtés, les premiers PDC ont été ‘ plus associatifs et participatifs. Donc pour s'inscrire dans cette logique et éviter cette situation, un document consensuel est préconisé pour être élaboré et porter alors le nom de PDC au niveau des communes. Il en existe deux types de PDC selon la documentation :

-  le type Rural comme celui des communes de Zogbodomey

---

<sup>37</sup> Mission de la décentralisation, GUIDE DU VULGARISATEUR, mars 2002.

- ✚ le type ‘‘Urbain’’ comme celui de BOHICON et CALAVI qui sont des villes (Plus de 100.000 habitants) quand bien m me la loi ne les classe pas pour le moment dans cette cat gorie de ville.

Au regard de la loi n  97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en R publique du B nin, il est  crit que «chaque commune  labore et adopte son plan de d veloppement. Elle veille alors   son ex cution en harmonie avec les orientations nationales en vue d’assurer les meilleures conditions de vie   l’ensemble de la population  . Mais son  laboration qui r pond   une logique de processus exige l’implication, la participation active des acteurs sociaux. Cette participation non passive favorise l’expression des besoins et r elles aspirations de d veloppement. De ce fait, il est un instrument de politique de d veloppement local et un outil de dialogue social, une  uvre collective et non partisane, un outil de gestion,   la fois ambitieux et r aliste, pour les  lus locaux et l’administration communale, articul  avec les instruments nationaux et internationaux de planification objective. L’implication des acteurs sociaux se remarque depuis la phase pr paratoire jusqu’  l’adoption en passant par la programmation. Elle a pour objet donc l’adh sion, la participation et l’ laboration, l’adoption et l’appropriation et le ‘‘suivi’’ de sa mise en  uvre par les  lus. Ainsi, les divers PDC s’ tendant sur un ensemble de domaines selon le cas.

Les actions priorit es sont:

- ✚ les actions du domaine des services sociaux de base,
- ✚ les actions du domaine de l’ conomie et du commerce ;
- ✚ les actions du domaine de l’eau et de l’assainissement ;
- ✚ les actions du domaine du renforcement institutionnel ;
- ✚ les actions du domaine de la production agricole ;
- ✚ les actions du domaine de la route et des voies de communication ;
- ✚ les actions du domaine de la s curit  ;
- ✚ les actions du domaine de l’ nergie ;
- ✚ les actions du domaine de la culture, loisirs et des sports ;
- ✚ les actions du domaine de la t l communication ;
- ✚ les actions du domaine de l’artisanat et du tourisme.

A cela s’ajoutent des domaines d’actions cl s r serv es prioritairement pour les PDC des communes de type urbain. Il s’agit de :

- ✚ les actions du domaine de d veloppement industriel et  conomique ;
- ✚ les actions du domaine des infrastructures routi res.

Ce sont en r alit  autant de domaines qu’explore l’ laboration des PDC de nos communes afin de promouvoir et assurer le d veloppement local voire le bien  tre des acteurs sociaux. Dans la

pratique, quelles sont les réalités caractéristiques de la mise en œuvre des PDC dans les Communes ?

### 3.4.2. Quelques réalités sur les PDC

Elles sont nombreuses et diverses. Les investigations ont démontré et prouvé que ce qui est programmé dans les PDC et autres documents (feuille de route triennale) représente une part importante de certaines préoccupations de développement des communes voire des acteurs sociaux. Selon les informations recueillies sur le terrain et les données croisées, environ 80 % des aspirations des acteurs sociaux sont recensées et prises en compte mais la réalité des PDC est ailleurs. Les réalités se trouvent au niveau des réalisations des projets et sous projets prévus dans ces PDC.

Les ressources financières nécessaires pour la réalisation des actions prévues au PDC peinent à être au rendez-vous. Comment faire pour mobiliser des budgets des PDC pour les deux communes d'investigations retenues qui s'élèvent à 22.689.900.720 F.CFA en moins de quatre ans pour des investissements dans le développement local et ce, au profit de tout le monde ? Ce n'est pas le montant qui fait problème. C'est la mobilisation des ressources adéquates même et les stratégies d'approches de cette mobilisation dans le contexte de décentralisation qui posent problème à cause de l'incivisme fiscal, la protection des citoyens par les élus locaux mêmes qui sont des hommes politiques. Ces derniers craignent les mécontentements de leurs mandants. Attitude qu'il faut à tout prix éviter car l'enjeu véritable est le développement où la participation et la contribution citoyenne sont recommandées.

Le tableau suivant montre les réalités au niveau des efforts de réalisation des PDC dans chacune de ces communes notamment BOHICON et ZOGBODOMEY au plan financier.

**Tableau N°4: Tableau indicatif du coût élevé des budgets des PDC et des difficultés dans les suivi-évaluation.**

<b>PDC des communes</b>	<b>Coût des budgets (F.CFA)</b>	<b>Pourcentage sur le total</b>	<b>Taux de réalisation</b>	<b>Observations</b>
Bohicon	14.121.621.720	62,24%	NDM	L'absence de suivi évaluation formel et rigoureux documenté justifie cette indisponibilité

				de données sur le Bilan de réalisations des PDC au niveau physique et financière.
Zogbodomey	8.568.279.000	37,76%	58%	Idem, mais à la faveur d'une évaluation rapide ceci a pu être faite et ceci *****----- de façon participative avec un cabinet appuyé financièrement par le PACTE <sup>38</sup> en 2010.
<b>Total</b>	<b>22.689.900.720</b>	<b>100,00%</b>	<b>58%</b>	-

**Source** : Données de terrain Mars 2011

**Légende** : ND= Non disponible ; NDM : Non disponible mais en projet

Pour la seule commune disponible (ZOGBODOMEY) et dont certaines informations sont accessibles, le tableau n°5 suivant présente les domaines de réalisations considérés et les performances exprimées en taux. Quant à la seconde commune (BOHICON), l'accessibilité aux informations sur le bilan officiel comme celui de la Commune de ZOGBODOMEY s'est avéré difficile voire impossible malgré toutes les démarches.

L'assistanat érigé en droit et principe anéantissant tout effort personnel et le manque de volonté agissante des maires et de la quasi-totalité des conseils communaux justifient deux réalités qui sont :

- ✚ l'incapacité à faire évaluer la mise en œuvre du PDC de première génération.
- ✚ l'incapacité financière et le manque de volonté manifeste à faire élaborer les PDC de deuxième Génération.

Le clientélisme dans l'exécution des actions et projets inscrits au PDC font que certaines infrastructures sociocommunautaires sont faites sans grands soins, et ceci, sans que les auteurs n'en soient pas du tout inquiétés. La cause, est que les acteurs sociaux ne suivent pas véritablement les réalisations des travaux dans la majorité des cas. Il va s'en dire qu'aucun contrôle citoyen ne se fait

<sup>38</sup> PACTE : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (l'ex programme PRODECOM entendu Programme d'Accompagnement des Communes du Bénin de 2002 qui a pris fin en 2008)

lors de l'exécution véritablement et qu'aucune pression citoyenne et sociale n'accompagne les auteurs (Entrepreneurs et élus).

Celle-ci caractérise bon nombre de projets et initiatives de développement local pris dans les communes, et qui demeurent non réalisés. Il s'en suit que le bien-être des acteurs sociaux à la base est mis à mal. Cependant, des centaines de millions sont budgétisés chaque année depuis que la durée de validité de ces PDC de première génération sont arrivés à terme ou échue et sont jugés dépassés voire caduques par certains.

**Tableau N°5 : Taux de réalisation physique et financière du PDC de première génération.**

Domaines	Projets prévus	Projets réalisés	Taux de réalisation physique	Coût estimé (milliers)	Coût des projets réalisés (en milliers)	Taux de réalisation financière
Gouvernance	1	1	100%	241	327,75	136%
Social	15	12	80%	6 228	2 972	48%
Economie	11	10	91%	1 897	1 401	74%
Environnement et aménagement du territoire	3	3	100%	192,9	262,8	136%
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>26</b>	<b>87%</b>	<b>8558,9</b>	<b>4 963,55</b>	<b>58%</b>

**Source :** Impact Consultant, Feuille de Route du PDC actualisé<sup>39</sup> de la commune de Zogbodomey (Mars à septembre 2010).

Le bilan fait par les Chefs d'Arrondissement et les services techniques de la mairie permet de faire les constats suivants :

- Le domaine social reste le domaine de forte concentration des investissements au cours des cinq dernières années suivi de l'économie. Les réalisations dans le social concernent prioritairement les secteurs de l'éducation et de l'eau potable. En termes de prévisions financières, il représente 72% du PDC et de réalisations 60%. Toutefois, le secteur social demeure celui où le niveau de réalisation physique et financière est le plus faible (48%). Cela pourrait s'expliquer par la quantité et l'ampleur des besoins des acteurs sociaux.
- Dans le domaine de l'économie, l'aménagement des pistes et la réhabilitation du marché de Zogbodomey-Centre constituent les principales réalisations. Ce domaine occupe la seconde place avec 22% de prévision et 28% de réalisations.

<sup>39</sup> Impact Consultant, Feuille de Route du PDC actualisé de la commune de Zogbodomey, (2010).

- La gouvernance et l'environnement sont les domaines de faible concentration avec respectivement 3% et 2% de prévisions et 7% et 5% de réalisations
- Les arrondissements de Zoukou et de Tanwé-Hessou, sont respectivement ceux dans lesquels il y a eu peu d'investissements.

Globalement, le taux de réalisation physique est élevé de l'ordre de 87% contrairement au taux de réalisation financière qui reste faible et qui est de l'ordre de 58%.

### **3.4.3. Les stratégies alternatives adoptées dans la réalisation des projets de développement dans les deux communes**

Il se fait remarquer que toutes les aspirations des acteurs sociaux ne sont pas prises en compte dans les PDC. Mieux, les PDC ne sont pas toujours le reflet exact des besoins urgents des acteurs sociaux ou alors ces besoins sont mal programmés dans les PDC. En exemple, un besoin urgent de construction de salle de classe dans un petit village éloigné, se trouve programmé pour l'an N+3 pendant que des vies humaines en souffrent en sourdine. Cette programmation ne répond à rien aux yeux des acteurs sociaux bien que ce soit un besoin de ceux-ci qui n'est pas urgent pour eux. Les informations empiriques collectées révèlent que près des 35% des actions programmées annuellement sont issues des doléances populaires ou des besoins urgents collectés sur le terrain une fois les PDC terminés. Il s'agit là d'une stratégie de gestion adoptée par les élus communaux dans la gestion du développement local. Certains informateurs avertis affirment (au moins 33%) que c'est parce que les informations des PDC échus ne sont plus d'actualité et que les élus ont raison. Situation discutable bien entendu à plus d'un titre. L'autre stratégie recensée a rapport à la présentation en conseil communal ou lors des réunions de commandement, des situations nécessitant la prise de mesures urgentes d'action dans la majorité des cas (55% au moins). Ce qui conduit à des réalisations entrant dans le compte du développement local. L'autre proportion (25%) provient des programmes des PDC.

En effet, pour caricaturer un peu la première stratégie présentée, les acteurs sociaux trouvent toujours des occasions et des stratégies propices pour exprimer aux élus locaux qui "veulent et peuvent" l'entendre un certain nombre de besoins pour que satisfaction soit. Ainsi, ces derniers profitent dès lors des tournées du maire, des rencontres festives et inaugurales avec l'autorité communale ou bien d'une cérémonie quelconque le plus souvent. Ces besoins sont alors répertoriés, étudiés puis insérés dans les programmations annuelles PAI et ou PAD selon les cas. Il s'agit là des réalisations hors PDC qui sont toujours à l'actif de la commune et des communautés. Ces actions sont celles qui apportent plus de soulagement aux acteurs sociaux à la base à en croire les 78% d'informateurs. Ces derniers confirment d'ailleurs que ces besoins ainsi exprimés publiquement sont pris en considération et réalisées dans 80 % des cas. La raison en est que des visées de

récompense politique à caractère électoraliste ou de scrutin sont derrière ces réactions et ces réalisations de la part des élus locaux. Tout cet ensemble d'actes passe par la logique de récompense politique, la logique de recherche de soutien populaire dans une zone hostile à son parti, la logique de faire mal à un autre parti politique dont le fief est la zone d'où émanent les besoins. Tout ce jeu stratégique concourt soit à la séduction populaire et à des fins de conquête d'électorat ou soit d'extension du champ d'influence politique.

Dans la plupart des cas, cela marche pour ces responsables communaux. Mais à y voir de près, l'on est en droit de faire une lecture de "mauvaise gouvernance" et de "tricherie" ou "d'indiscipline de gestion" ou enfin d'une ruse politicienne étant entendu que ces réalisations faites ainsi ne sont guère programmées dans les PAI (Plan Annuel des Investissements) de l'année en cours. L'important, c'est que ces genres d'actions concourent au mieux-être des acteurs sociaux bénéficiaires. Est c'est justement l'objectif visé par le développement local à travers la décentralisation.

Cette promotion du développement local à travers les réalisations des projets des PDC, des projets des partenaires au développement exige parfois des efforts de participation ou de contribution de la part des acteurs sociaux bénéficiaires. Quelles sont les réalités qui se cachent derrière cette exigence ?

#### **3.4.4. Participation des acteurs sociaux aux projets des PDC vers les exigences contributives du bien-être**

De plus en plus la promotion des réalisations des infrastructures de développement au niveau local demande la participation des bénéficiaires. C'est l'une des conditions indispensables qu'exigent tous porteurs de projets sociocommunitaires de nos jours. Les populations dans leur majorité sont soumises à cette exigence malgré la morosité financière. En dépit de tout, le développement local continuera son processus. Dans ces conditions quelles réalités se trouvent cachées derrière cette contrainte malgré les difficultés financières actuelles? Les stratégies adoptées dans cette participation contributive, les réalités financières des communes et autres aspects financiers sont abordés dans cette partie.

##### *3.4.4.1. Participation des acteurs sociaux*

L'une des caractéristiques fondamentales de la population rurale au Bénin, est la pauvreté sous toutes ses formes ou sous les différents angles d'appréciation. Celle financière ou encore monétaire est vraisemblablement la situation qui limite le plus les concrétisations des désirs, ambitions, volontés, les projets de l'être humain. Bien que cela ne soit pas l'élément premier et principal des

projets de l'homme celui-ci se trouve être logé d'abord dans le monde des idées, source première d'existence des choses matérielles. Tout est "pensée" dit-on. S'il est reconnu ordinairement qu'au Bénin 33,3 % de la population dispose de moins d'un dollar par jour pour faire face à leurs besoins de subsistance, les résultats provisoires et partiels de l'enquête EMICoV40 montrent une augmentation de la pauvreté depuis 2002 à nos jours. «L'incidence de pauvreté se serait accrue par rapport à cette époque, passant alors de 28,5% à 36,8 %.<sup>41</sup>».

Ainsi, la volonté des acteurs sociaux à contribuer et à participer financièrement à des réalisations à travers les contre parties sollicitées par des porteurs de projets se trouve quelquefois érodée. Et à chaque fois, ce sont des apports extérieurs aux communautés bénéficiaires qui concourent aux dites réalisations.

Cependant, il faut reconnaître que des efforts se font dans les localités ou des actions nécessitent des apports contributifs qui sont de l'ordre de 5 % comme l'exigent les réalisations de PNDCC (Programme National de Développement Conduit par les Communautés) qui est un programme multisectoriel du Gouvernement Béninois soutenu par des partenaires étrangers dont la banque mondiale.

Selon les données collectées et traitées, il est important de faire remarquer que généralement pour ce programme qui a fait beaucoup de réalisations dans les communes du Zou notamment dans les communes cibles, 29 % des communautés a mobilisé les 100% attendus d'elles, 41,5% des communautés mobilisent plus de 50% de ces cotisations avec de nombreuses approches. Ainsi, le reste de l'ordre de 29,5 % n'arrive pas à libérer cette contribution. Des questions sont à poser et se posent de savoir comment et en quels termes se fait l'appropriation du chef d'œuvre ou des chefs d'œuvres réalisés pour leur pérennisation tant au niveau de la commune qu'au niveau des bénéficiaires? Il s'agit là aussi d'un domaine qui nécessite une étude sur comment se fait l'appropriation et la pérennisation des réalisations faites dans les deux communes.

L'enquête a montré que pour les projets communaux contenus dans les PDC, aucune participation financière n'est exigée des acteurs sociaux. Ces derniers sont juste sensibilisés et mobilisés pour des suivis des chantiers qui sont réalisés entièrement avec satisfaction dans 26 % des cas. Ils sont le souvent sollicités pour les travaux corvéables tels que la fouille, puiser de l'eau sur des kilomètres, chercher du sable, dessoucher les arbustes et les gros arbres etc.. Parfois même, selon les acteurs sociaux les réalisations sont faites à l'insu de bon nombre d'individus qui sont des personnes censées s'occuper de la pérennisation des joyaux (veille sur les réalisations pour que cela

---

<sup>40</sup> EMICoV : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (Août -Novembre2006).

<sup>41</sup>MEPDEAP/CSPRES, Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté, Version finale, 2007.

ne se détériore pas vite, pour qu'il n'y est pas de vols ou détournement de ciment et autres etc..) dans une proportion de l'ordre de 45% des cas. C'est juste le CA, le Chef de Villages et ses conseillers qui sont informés dans la plupart du temps. La mobilisation des acteurs sociaux bénéficiaires au départ n'est pas toujours chose faite partout quand il s'agit de lancer des travaux au profit des communautés pour qui l'on pense du bien. Ce n'est qu'à la réception définitive que l'on invite des acteurs sociaux pour festoyer autour des infrastructures.

La question d'appropriation des infrastructures sociocommunitaires réalisées par les acteurs sociaux se pose encore. Mais aussi, il se pose un problème de communication autour des projets des PDC des communes.

De sorte que les communautés à la base ne sont pas toujours informées de ce qui sera réalisé dans leurs localités, villages, hameaux pour elles selon ce qu'elles avaient pourtant contribué à identifier comme besoins et insérés dans les PDC etc. Oui, si en amont elles sont associées lors de la phase diagnostique participative de l'élaboration du PDC, l'idéale aurait été qu'elles soient associées à la réalisation des projets retenus dans les PDC également. Ce sont là aussi une réalité vécue par les acteurs sociaux dans 90% des cas : la non association des populations à la base.

La caractéristique des PDC de première génération des communes du Bénin et particulièrement ceux des communes de BOHICON et de ZOGBODOMEY reste la trop grande ambition réellement affichée si l'on s'en tient au nombre de projets et sous projets qu'ils contiennent avec leur coût de réalisation. Non seulement, les projets sont nombreux, ils sont surévalués et embrassent tout à la fois. Cependant, un grand contraste existe entre les coûts prévisionnels des réalisations des PDC et la capacité réelle de mobilisation financière des communes. Les acteurs sociaux sont en deçà des besoins financiers qu'exige la réalisation des actions prévues dans les PDC. Les milliards sont loin d'être mobilisés en cinq ans grâce aux maigres ressources recouvrées annuellement comme fonds propres au niveau des communes. Mais malgré tout, des efforts de concrétisations sont faits. Le financement de ces réalisations provient des lors de sources variées. Ce qui fait penser aux réalités financières des communes qu'il faut explorer.

#### *3.4.4.2. Les réalités financières des communes :*

##### *Dispositions juridiques en matière de finance locale mobilisable pour le développement local*

Pour ce qui concerne les ressources financières propres des communes dans l'optique de faire face aux charges de fonctionnement et aux investissements, les consultations documentaires renseignent que des dispositions juridiques en la matière existent. Il s'agit de la loi n°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin. Cette loi introduit une réforme des finances locales de manière à permettre aux communes de jouir d'une réelle autonomie

financière pour fonctionner correctement et d'investir à différents niveaux et secteurs afin de promouvoir le développement local.

Outre les considérations liées à l'élaboration du budget communal, cette loi prévoit entre autres points:

- ✚ «la création d'une taxe de développement local dans le but de permettre aux communes de bénéficier des ressources liées à leur production agricole (maïs, tomate, haricot, igname, palmier à huile, ananas, etc.)
- ✚ le reversement par l'état d'une quote-part de la taxe touristique, de la taxe sur les véhicules à moteur (vignette) ; taxe sur la valeur ajoutée ;
- ✚ un Fonds de Solidarité Intercommunal (FSI) dans le but de contribuer au développement équilibré des communes ;
- ✚ la création d'une institution de financement des collectivités locales dans le but de promouvoir le développement local et ce, grâce à des prêts consentis aux communes à des taux préférentiels ;
- ✚ la possibilité pour les communes de bénéficier des concours financiers des ONG et des collectivités décentralisées<sup>42</sup> ».

Mais, des documents autres que ce dernier se veulent plus exhaustifs en précisant certains aspects non moins négligeables et sources de revenus substantiels pour les communes du Bénin et celles du Zou en particuliers. Selon la brochure d'information et d'animation de Camille DOSSOU, «les communes peuvent aussi tirer des ressources des diverses prestations de services communaux» comme le font déjà certaines Mairies comme BOHICON (location de bulles aux demandeurs pour des prestations de services) et ZOGBODOMEY (location de camion pour la fourniture de sable destiné à la construction), des subventions de l'Etat, des dons et des prêts consentis stipulés plus haut dans le paragraphe précédent.

Cet ensemble constitue l'essentiel du dispositif juridique au plan financier pour favoriser cette 'autonomie financière' des communes envisagées. D'autres dispositions sont prises ces dernières années par les gouvernements successifs de notre pays pour accompagner le fonctionnement et le développement local dans les communes : la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL), le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), la Politique Nationale de la Décentralisation et de la Déconcentration (PONADEC) qui sont autant de dispositions stratégiques importantes permettant de donner une visibilité dans les actions entreprises

---

<sup>42</sup> Théonas MOUSSOU et consorts, (Centre Afrika Obota), les femmes des groupements et des USPP et La Décentralisation ; Les publications du CAO- Imprimerie Meilleure Presse, Décembre 2001.

dans le cadre de la décentralisation, la déconcentration et le développement local effectif point culminant de tout.

#### *3.4.4.3. Dispositions étatiques en faveur des finances locales pour le développement*

Si la décentralisation est une chance pour le développement locale, son effectivité dépend en grande partie des ressources matérielles, techniques et financières qu'elle exige. Ces ressources doivent non seulement provenir des contribuables bénéficiaires en principe sous forme de taxes, patentes et autres, mais aussi de l'Etat qui doit libérer sa quote-part. Des mécanismes d'accompagnement étatique sont identifiés pour ce faire et des stratégies adéquates sont proposées aux collectivités locales à travers les transferts de ressources indispensables par secteur ou grand domaine. Mais force est de constater que cette option n'est pas pour le moment très opérationnelle. Il s'agit bien des dispositions relatives au transfert de ressources pour des actions spécifiques devant contribuer au développement local des communes de façon harmonieuse, équitable et efficiente.

Le transfert des ressources financières de la part de l'Etat appelé Fonds FADEC en est une illustration patente. Pourtant, le document de politique élaboré et publié récemment en 2010 (PONADEC) reconnaît bien qu'il existe des réticences importantes et notoires s'observant au niveau de l'administration centrale. Cette situation compromet les chances de l'effectivité de ce transfert afin que des ressources aillent directement vers les communes pour la concrétisation des actions et projets communautaires auxquelles elles sont destinées en passant par les caisses des communes détenues par les receveurs percepteurs.

Les constats faits durant les années antérieures révèlent bien des limites dans le domaine des transferts. De sources dignes de foi et de personnes expérimentées averties des communes en majorité, le transfert des ressources n'est effectif qu'au niveau de quatre ministères au maximum sur les vingt six au total. Soit environs 15,38% de l'ensemble des ministères qui font l'effort de transférer des ressources en direction des communes (l'éducation, la santé, le transport, l'eau). En effet, le ministère de la santé commence à reconnaître « la maîtrise d'ouvrage communale pour la réalisation de quelques dispensaires et maternités isolées avec des transferts financiers limités. Celui de l'éducation primaire n'est pas prêt à abandonner la construction des écoles, même si le discours à évolué et a changé plus d'une fois avec le temps (.....). Au niveau des pistes d'accès et voies de desserte rural, ce transfert s'apparente à un désengagement total.... Toutefois, au niveau de l'hydraulique rurale, la maîtrise d'ouvrage communale n'est pas encore totalement reconnue<sup>43</sup> ». Il

---

<sup>43</sup> PONADEC, Document cadre de Politique et Plan d'Actions Prioritaire, Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Administration et de l'Aménagement du territoire (MDGLAAT), édition septembre 2010.

s'agit là de quelques réalités révélées par les données collectées. Elles montrent dès lors combien de fois l'Etat prend position vis-à-vis du transfert des ressources au commune. Et pourtant les besoins de développement local sont incompressibles et attendent. Le recours reste, l'accompagnement des partenaires au développement ou porteurs de projets autofinancés directement avec ou sans contrepartie (5 à 10 %) généralement.

#### 3.4.4.4. Les sources de financement non étatique en faveur du développement local : les partenaires

Certaines ressources financières proviennent des partenaires Européens, Asiatiques ou Américains des deux communes du Zou, des institutions, des ONG locales et internationales pour accompagner également le développement local dans les communes. Il est à souligner au passage que nos informateurs ont recommandé que l'on ne communique pas les montants des ressources dont les communes cibles retenues pour les besoins d'enquêtes ont bénéficié de la part de leurs partenaires pour des raisons de commodités et de secrets administratifs. Comme quoi, ils courent le risque d'être renvoyés ou de subir les conséquences que cela engendrerait. Ces diverses raisons nous poussent dès lors à ne pas parler des chiffres ici. Nous pouvons citer à titre d'exemple des partenaires comme ceux identifiés dans le tableau suivant :

**Tableau N°6 : Tableau récapitulatif de quelques partenaires de développement des communes cibles**

N° D'ordre	COMMUNES	Partenaires Techniques et Financiers
01	BOHICON	L'AIMF, La roche/ Province de Luxembourg en Belgique, la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE) France, FIVIS, UE (Union Européenne), GTZ /et GIZ actuellement, KFW, MCA, Coopération Suisse et la SNV.
02	ZOGBODOMEY	AIMF, Ville Saint-Hubert de Luxembourg, la SNV, GIZ, MCA, HUNGER PROJECT, DANIDA, coup de cœur pour le Bénin

**Source :** Agendas des communes 2011 et données de terrain.

Ces partenaires au développement ont mené de grandes et variées actions de développement dans les deux communes. A ces partenaires s'ajoutent une kyrielle de programmes nationaux de développement spécifique, d'ONG et associations qui interviennent dans les communes pour accompagner et renforcer les actions d'effort de développement local gage du mieux être des acteurs sociaux à la base. Au nombre de ces derniers, nous avons ceux qui suivent (voir données du tableau n° 7 qui suit).

**Tableau N°7 : Tableau récapitulatif de quelques partenaires de développement (ONG, Fondations avec leurs domaines d'intervention respectifs) dans les communes cibles.**

N° D'ordre	Communes cibles d'enquête.	Programme ou ONG	Domaines d'intervention dans la commune
01	BOHICON	SNV/PPEA (Programme Pluriannuel de l'Eau et l'Assainissement)	Forage d'Eau et Assainissement de base. Renforcement de capacité.
		GTZ / GIZ DANIDA PAGII	Environnement (canalisation et drainage des eaux de ruissèlement), Renforcement de capacité, Gouvernance locale.
		UCOZ ANCB PAMD	Accélération des réformes de l'administration, équipement de l'administration locale, recrutement d'agents au profit des communes etc.
		FONDATION KOLMAS	Centre de santé, Salles de classes, Don de motos aux enseignants des CEG et aux instituteurs d'écoles et autres dons

		PAGEFCOM (Programme National d'Appui à la Gestion des Forêts Communales)	Promotion des forêts communales et le financement des actions de développement variées (école, piste, espace vert etc.)
		PNDCC (Programme National d'Appui au Développement Conduit par les Communautés)	Construction de salles de classes, d'unités villageoises de santé, financement des formations techniques sur les AGR variées, constructions des hangars des marchés etc.
02	ZOGBODOMEY	SNV / PPEA.	Forage d'Eau et Assainissement de base, Renforcement de capacité, Gouvernance locale
		ONG CBDIBA	Agriculture, AGR / Economie locale
		UCOZ ANCB PAMD	Accélération des réformes de l'administration, équipement de l'administration locale, recrutement d'agents au profit des communes etc....
		PAGEFCOM (Programme National d'Appui à la Gestion des Forêts Communales)	Promotion des forêts communales et le financement des actions de développement variées (école, piste, espace vert etc.)
		ONG Hunger Project	Construction de salles de classes, dotation de mobiliers et matériels didactiques

			Cantines scolaires, AGR
		ONG Nature Tropicale	Tourisme de vision, Environnement, Aménagement et gestion des ressources du HLANZOUN dans la commune de Zogbodomey.
		PNDCC	Construction de salles de classes, d'unités villageoises de santé, financement des formations techniques sur les AGR variées, constructions des hangars des marchés etc.
		FONDATION VODONOU	Construction de module de salles de classes, centre de santé et autres Dons
		ONG SONAFA	Construction de salles de classes, Dons de matériels didactiques
		ONG AYI de Marseille	Construction de salles de classes, Dons de matériels divers d'ordre social
		EDUCOM / UNICEF	Education et promotion de la scolarisation des filles, accompagnement des AGR
		l'ONG Coup de Cœur pour le Bénin	Actions humanitaires, santé (don d'équipements sanitaires)
		FONDATION KOLMAS	Centre de santé, Salles de classe, Dons de motos aux enseignants des CEG et aux instituteurs d'écoles et autres dons

**Source :** Données de terrain.

Les actions ainsi indexées serviront de base pour les apports concrets du développement local à l'ère de la décentralisation.

#### 3.4.4.5. Les vraies réalités financières des deux Communes cibles

Parlant de la finance au niveau des communes, il faut comprendre et savoir que c'est réellement parler du nerf de la guerre. Car c'est la ressource première dont a besoin la commune pour fonctionner et réaliser son programme de développement. Et ainsi, accroître les chances des acteurs sociaux à accéder à une amélioration de leurs conditions de vie. Chaque commune développe sa stratégie en rapport avec ce qui est retenu dans le PAI de chaque année. Dans le même temps, cette dernière s'efforce à définir en conséquence l'organisation et les procédés de mobilisation des ressources propres malgré les difficultés persistantes à ce niveau. Le maire organise donc avec ses collaborateurs et responsables aux affaires financières et économiques, et les agents collecteurs divers la mise en œuvre de sa politique de recouvrement de taxes et impôts auxquels viennent s'ajouter les crédits transférés et ceux apportés par les partenaires.

S'agissant des recettes d'investissement pour la commune de Zogbodomey de 2007 à 2009 par exemple, elles sont en grande partie constituées des recettes de transfert. La tendance observée s'est légèrement améliorée dans le temps.

**Tableau N°8: Tableau de l'évolution des recettes et dépenses d'investissements de la commune de Zogbodomey.**

Variables	Recettes d'investissements (en millions)			Dépenses d'investissements (en millions)		
	Prévision	Réalisation	Taux	Prévision	Réalisation	Taux
2007	117	189	162%	116	77	66%
2008	122,5	121	99%	122	93	76%
2009	226	125	55%	226	130	58%
Moyenne	155,2	145,0	93%	154,7	100,0	65%

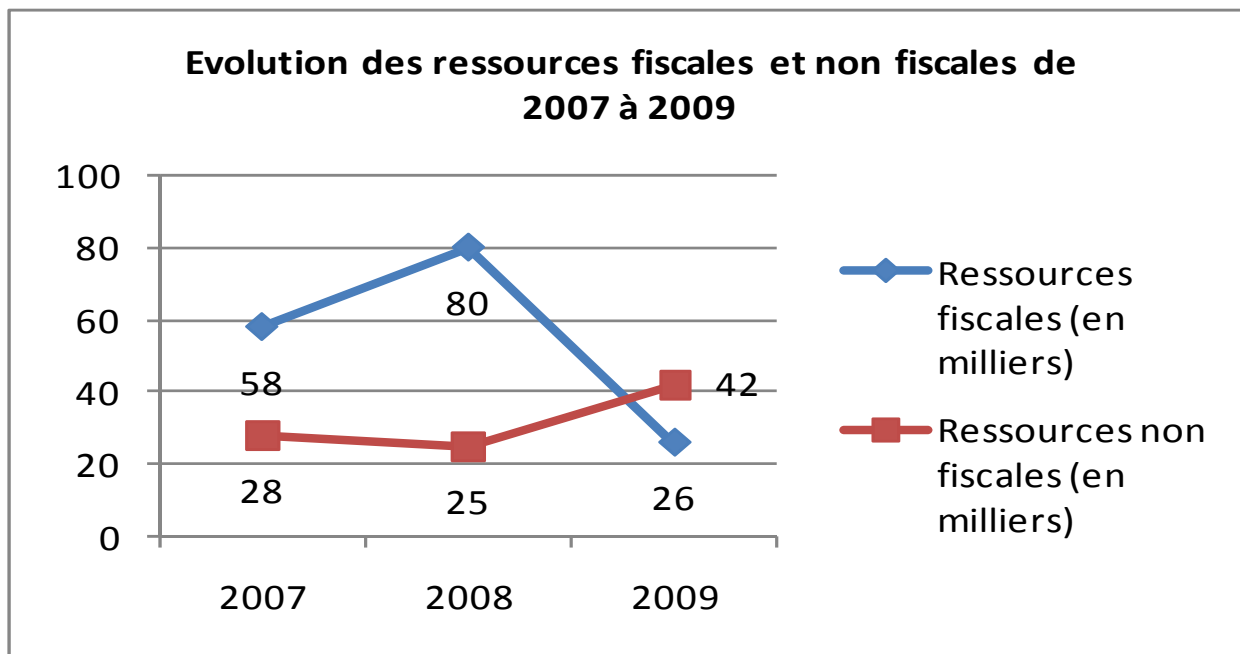
**Source :** Service des Affaires Financières et Economiques / Mairie ZOGBODOMEY 2010.

Les dépenses d'investissement suivant le tableau ont augmenté de 23% par an. Mais le taux moyen de réalisation de ces dépenses reste faible soit 65%.

Quant à ce qui concerne la mobilisation des ressources propres, les ressources propres sont constituées de ressources fiscales et non fiscales. Celles-ci ont évolué en dents de scie. Les ressources fiscales ont augmenté de 2007 à 2008 puis elles diminuent en 2009. Quant aux

ressources non fiscales, elles ont diminué de 2007 à 2008 puis ont augmenté en 2009. Cette faible mobilisation de ces ressources traduit la faible maîtrise par les services communaux et déconcentrés du potentiel fiscal et non fiscal de la commune.

**Graph N°1 : Courbe montrant l'évolution des ressources fiscales et non fiscales de 2007 à 2009.**



**Source :** Service des Affaires Financières et Economiques / Mairie ZOGBODOMEY 2010.

Au niveau des ressources transférées pour la commune de ZOGBODOMEY, elles représentent 51,6% des ressources mobilisées au cours de ces trois dernières années. Globalement, les ressources transférées ont augmenté avec une moyenne de progression de 13% en moyenne par an (voir tableau de l'évolution des ressources transférées de 2007 à 2009 ci-après)

**Tableau N°9: Tableau de l'évolution des ressources transférées de 2007 à 2009**

Variables	Ressources de fonctionnement (millions)	Ressources d'investissement (millions)	Total
2007	49	24	73
2008	11	104	115
2009	31	95	126

**Source :** Service des Affaires Financières et Economiques / Mairie, Zogbodomey 2010

Par contre, les données disponibles et collectées à la mairie de Bohicon pour le compte de la mobilisation des recettes d'investissement sur la période de 2004 à 2008 montrent que ces dernières ont été nulles les deux premières années (absence de transfert). Très faibles donc les années suivantes, ces recettes d'investissement ont connu une évolution très importante en 2007 et 2008 avec la mise en place du FADeC. Les montants ont évolué de 4,9 Millions à 197,7 Millions en 2008 en termes de réalisation. Le taux de réalisation est nettement faible, inférieur à 40% et n'est que de 26,42% en 2007. Les recettes d'investissement proviennent en grande partie du transfert de l'Etat.

**Tableau N°10 : Tableau de l'évolution des prévisions et des réalisations des recettes d'investissement.**

<b>Variables</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Prévisions	0	15 351 135	15 351 135	367 925 178	515 503 778
Réalisations	0	0	4 914 213	97 195 780	197 728 920
Taux de réalisation	0,00%	0,00%	32,01%	26,42%	38,36%

**Sources :** Comptes administratifs 2004 – 2008 Mairie de Bohicon.

Au niveau de la mobilisation des ressources propres, la même progression haussière est enregistrée. Les recettes fiscales ont connu une progression constante de 2004 à 2005, une baisse en 2006 et depuis la mise en place du RFU, une nette augmentation en 2007 et une chute en 2008.

Les recettes fiscales restent la plus importante ressource de la commune (plus de 73% en moyenne). Les produits des domaines, vente et service ont fortement et régulièrement accru. La plus importante augmentation a été notée en 2008. Les recettes partagées et les recettes de transfert pour le fonctionnement constituent des ressources de fonctionnement modeste pour la commune (environ 13% des ressources de fonctionnement).

Il n'a été évoqué fondamentalement dans les lignes qui précèdent que, la question de mobilisation de ressources financière au niveau des communes. Ces dernières mobilisées au regard des prévisions des PDC se sont révélées faibles et insuffisantes. Cependant, il est reconnu que des réalisations sont faites dans le cadre du processus de développement local dans les deux communes. Abordons alors la restitution de ces efforts d'actions concrètes réalisés dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE 4 - LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT LOCAL : LES REALISATIONS CONCRETES POUR LE BIEN - ETRE DES ACTEURS SOCIAUX A LA BASE.**

Pour satisfaire les multiples besoins des acteurs sociaux à la base, les deux conseils communaux ont du embrasser presque tous les secteurs vitaux. Cette option faite, particulièrement les a conduits à faire de l'investissement dans de nombreux domaines variés. L'étude a appréhendé un certain nombre de réalisations concrètes et spécifiques en rapport avec les aspirations et besoins des communautés contenus dans les documents de planification des deux communes. Il s'agit des investissements qui vont alors du domaine du social au domaine environnemental. Le présent chapitre est réservé à la présentation de ces réalisations.

### **4.1. Les réalisations concrètes des communes de BOHICON et ZOGBODOMEY pour le bien – être**

Le développement est un défi. Celui du développement local à l'ère de la décentralisation en est un autre spécialement. Ainsi, plus qu'un défi, il est une attente, une exigence et une nécessité. Dès lors, les élus locaux et les communautés à la base se doivent donc d'être à la hauteur de la tâche qui leur incombe : celui de promouvoir le développement local en vue d'offrir aux administrés les conditions du mieux-être. Dans cette vision, des réalisations sont faites avec les ressources financières mobilisées et disponibles.

Dans ce chapitre, il est question de présenter les réalisations concrètes en termes d'apports. Il est abordé non pas dans une logique de présentation globale des actions diverses, mais dans une logique de présentation partielle par domaines vitaux débouchant sur l'atteinte du bien-être humain. L'option est faite dans cet exercice de taire les réalisations faites durant la période 1972 à 1990 au Bénin. Elles ne paraissent pas donc trop importantes pour l'étude, mais dans l'analyse il est possible que référence à cette époque soit faite très rapidement. Qu'est ce qui a été fait dans le domaine du social dans les deux communes ?

#### **4.1.1. Dans le domaine du social**

Au demeurant, le vaste domaine stratégique de promotion du développement local où tout semble à priori et en principe avoir rapport à l'être humain est le domaine du social. Il est pris en compte par les deux conseils communaux sous différents angles. Les investissements dans ce secteur en conséquence sont les plus importants. Ils sont les priorités des élus et des deux exécutifs communaux ciblés. Cet état de chose n'est pas uniquement à l'actif des élus mais aussi à l'actif des chefs des services techniques des mairies et de tous les autres acteurs indispensables impliqués ; fait

constater des informateurs. Comme on le dit bien souvent « le social<sup>44</sup> est ce qui concerne les hommes en société » et cela est pris comme domaine prioritaire des conseils communaux qui ont su accorder une place de choix aux rubriques le concernant dans les PDC de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> génération.

Qu'est ce qui à été fait concrètement dans le domaine le plus visible sur le terrain : l'éducation?

#### 4.1.2. Dans le domaine de l'éducation

Il est révélé d'après les investigations que des grands efforts sont faits dans le secteur de l'éducation. Les efforts réalisés par les communes sont plus que spectaculaires. Pour l'ensemble des deux communes on dénombre après recoupement des données plus de 332 salles de classes construites (dont en moyenne 234 salles de classes pour le primaire et 98 salles de classes pour le secondaire) dans plus de 92 villages et localités en témoigne l'image de modules de salle de classe ci-dessous. Cette estimation empirique concerne tant l'enseignement primaire que l'enseignement secondaire sans prendre en considération les écoles privées d'après les informations obtenues auprès des chefs services techniques en charge des infrastructures. Mais, il faut souligner que la grande partie des investissements réels pour ces réalisations provient des partenaires dont l'Etat et les privées. Pour ce qui concerne les partenaires des communes cibles, à titre illustratif, les investissements du PNDCC s'élèvent à plus de trois cents soixante et quinze millions (375.000.000) de francs CFA pour l'ensemble des deux communes.



**Photo SAHO N°1 : Une salle de classe pour CESE (Centre d'Eveil et de Stimulation de l'Enfance) construite par une ONG : SONAFA SCHORNDORF dans le village OUASSA dans ZOGBODOMEY réalisée en 2007 (juillet2011).**

<sup>44</sup> Madeline Grawitz , Lexiques des sciences sociales, 7<sup>ème</sup> édition, 2000.

Certes, les autres partenaires dont l'Etat par le biais du PIP et le fonds FADEC ont fait réaliser de nombreuses infrastructures dans le domaine éducatif. Par ailleurs, le tableau ci-après présente le point des réalisations d'un seul partenaire des deux communes : le PNDCC.

**Tableau N°11 : Tableau des investissements partiels effectués par le PNDCC dans les deux communes au titre de 2008 à 2010.**

<b>Communes</b>	<b>Montant PNDCC alloués aux écoles</b>	<b>Nombre de salles de classes construites</b>
Bohicon	150.000.000 FCFA	30 modules de salles de classes
Zogbodomey	225.000.000 F.CFA	45 modules de salles de classes
Total	375.000.000 F.CFA	75 modules de salles de classes

**Source :** Données de terrain 2011.

Ces investissements ont changé le paysage géographique des communes cibles de l'étude dans le département du ZOU. Ils induisent en effet une amélioration nette de la couverture en besoins en infrastructures scolaires dans les communes du département mais en particulier des communes cibles. Cependant, l'on ne peut parler du social sans se pencher sur le domaine de la santé. Elle n'est pas du reste et le chapitre qui suit lui est consacré pour présenter les efforts consentis dans le processus du développement local.

#### **4.1.3. Dans le domaine de la santé**

L'analyse des PDC des communes ciblées dans le département du ZOU montre qu'un ensemble de sous- projets est prévu pour être réalisé au profit des communes. Ces projets ont des coûts variables suivant les communes. On peut entre autres citer :

- ✚ la construction de nombreux centres de santé notamment les Centres de Santé d'Arrondissement (CSA) à hauteur de 75,86% (24/29 arrondissements des villages ciblés) tous bien fonctionnels et opérationnels ;
- ✚ les constructions de maternités isolées dans certains villages ciblés ;
- ✚ des sous-projets de construction d'Unités Villageoises de Santé (UVS) encore appelées de nos jours maternités isolées, de réfection des centres de santé et de nombreux achèvements des constructions de centre de santé dans des villages ;

- ✚ des dons de matériels et équipements médicaux en provenance des partenaires étrangers et étatiques aux centres de santé communaux ;
- ✚ des prévisions de dotation en carburant pour l'ambulance des centres de santé communal et au déplacement des malades et des médecins chefs en poste ;
- ✚ des appuis communaux à la création des mutuelles de santé dans certaines localités des communes cibles (Mutuelle de Dovogon dans ZOGBODOMEY).

Les montants de ces réalisations avoisinent plus de deux milliards et demi de francs CFA (2.500.000.000 FCFA) pour les deux (02) communes selon les enquêtés. En témoignent les photos ci-après :



**Photo SAHO N°2 : Vue partielle de la clôture d'un centre de santé d'arrondissement opérationnel avec la plaque dans BOHICON (Arrondissement de HOUNGOMEY).**



**Photo SAHO N°3 : Vue partielle de la clôture d'un centre de santé d'arrondissement opérationnel (ZOUKOU dans ZOGBODOMEY) avec la plaque indicatrice (image de gauche). A droite une vue partielle de la maternité du centre de santé d'arrondissement.**

Les conseils communaux ont compris que la santé passe aussi par la dotation des acteurs sociaux à la base d'infrastructures sociocommunitaires. A cet effet, ils ont fait réaliser des pistes, des ouvrages d'extension du réseau d'adduction d'eau potable et la réalisation de nombreux forages dans les villages des deux communes. Il est dénombré d'après les données que plus de 200 forages

sont réalisés dans les deux communes. Par exemple, plus de six (06) Adductions d'Eau Villageoise avec plus de huit (08) mini PEA (Point d'Eau Autonome) sont réalisés au cours de la période de 2003 à 2009 dans la commune de ZOGBODOMEY.

Les images suivantes prises sur le terrain sont des illustrations parfaites de ces réalisations.



**Photo N°4 : Un mini PEA (Point d'eau Autonome) réalisé en 2009 dans l'arrondissement de TANWE-HESSOU/ZOGBODOMEY desservant la population en eau potable (Fonctionnel).**



**Photo N°5 : Un chantier de réalisation de piste rurale dans ZOUKOU/ ZOGBODOMEY en 2011 exploitant la main d'œuvre locale avec la Méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre).**



**Photo N°6 : Une piste rurale de liaison nouvellement achevée dans l'arrondissement de KPOKISSA et KOUSSOUKPA visitée par une délégation du COWI-PASERII et la Mairie de ZOGBODOMEY en 2008.**

Pour ce qui concerne le domaine économique, des réalisations sont également faites. Que font ressortir les données de terrain?

#### **4.1.4. Dans le domaine de l'économie**

Deux aspects fondamentaux sont à considérer ici. Ce sont:

- ✚ les actions d'accompagnement des privés dans la promotion de l'économie locale ;
- ✚ les initiatives d'action de facilitation à l'accès aux infrastructures de promotion des activités de l'économie locale.

Les efforts de développement du secteur économique des communes cibles vont alors en direction des investissements dans le domaine des services marchands prioritairement (photos n°7 ci-dessous).



**Photo SAHO N°7: Vue partielle des boutiques construites dans les marchés de ZOGBODOMEY (à droite) et de BOHICON (à gauche à côté de la galerie marchande).**



**Photo SAHO N°8: Vue partielle du marché central de BOHICON en pleine animation reconstruit en matériaux définitifs pour le bonheur des usagers venant d'un peu partout avec l'appui des partenaires (Réalisé en 2009).**

Malgré l'ensemble des efforts des communes, des opérateurs économiques soucieux d'investir dans le domaine n'ont pas ménagé leurs efforts. Ils se sont "engagés" aux côtés des exécutifs pour des créations d'entreprises locales. Ces actions entrent en harmonie avec la diversification des secteurs d'activités économiques et participent amplement à la promotion de l'économie locale.

#### **4.1.5. Actions d'accompagnement des privés dans la promotion de l'économie locale.**

Des résultats de recherches, il ressort qu'aucune initiative propre n'est prise par les communes en termes de projets ou programme de production, transformation et commercialisation en vue de promouvoir l'économie locale. Selon les enquêtés, *«aucune commune du zou ne dispose d'une masse critique de ressources financières pour s'aventurer dans la prise de pareilles initiatives quand bien même cela ne nécessite pas d'énormes moyens financiers. Celle qui le peut le plus est la commune de Bohicon qui doit selon sa taille et son budget annuel prendre de telles initiatives. Mais la grande crainte demeure dans le mode de gestion des unités économiques qui sont du ressort du secteur public : l'échec. Mais Hélas, ça reste<sup>45</sup>»*. Le niveau de vie financier des communes l'explique amplement. En revanche, elles accordent des facilités d'installation à certains investisseurs privés promoteurs d'entreprises de production, de transformation et de commercialisation durant cette période. Entre autre nous avons :

- ✚ la recherche conjointe de domaine pour achat ;
- ✚ la facilitation des négociations entre propriétaires terriens et acheteurs potentiels pour les achats ;

<sup>45</sup> Propos de nombre d'enquêtés rencontrés sur le terrain.

- ✚ la facilitation et l'accélération du processus d'établissement des actes domaniaux au niveau des communes dans la constitution des dossiers afférents au domaine acheté pour l'implantation de l'usine ;
- ✚ l'accompagnement de toute nature pour la sécurisation des domaines en vue de l'installation des promoteurs de projets à caractère social et économique.

Cela a permis donc :

- l'installation et le bon fonctionnement des entreprises qui prospèrent, et l'exploitation des matières premières locales et régionales : graines de soja (Usine de FLUDOR-Bénin SA de CANA dans ZOGBODOMEY et SHB de BOHICON), graines de coton (Usine de Fludor et SHB de BOHICON), l'argile (Usine de Fabrique de Brique Nature à ZOGBODOMEY), le bois de teck (les entreprises chinoises d'exploitation de bois de ZOGBODOMEY et de BOHICON). En témoigne la photo n°9 ci-dessous illustrant quelques usines qui sont sensées apporter de ressources au budget de la commune de Zogbodomey ;



**Photo SAHO N°9: Une usine exploitant de la latérite de la commune de ZOGBODOMEY pour fabriquer de briques de différentes formes géométriques très adaptées aux constructions (juillet 2011).**

Il faut mentionner ici qu'il n'y a qu'un seul promoteur Béninois d'usine dans tout le lot d'usine cité. Il s'agit du promoteur de l'usine de traitement de bois comme celle des chinois située dans le village Alladaho dans la commune de ZOGBODOMEY ;

- ✚ la commercialisation des productions agricoles ;

- ✚ la création d'emplois divers comme durables et temporaires au profit des acteurs sociaux riverains et /ou régionales jeunes ;
- ✚ la réduction de l'oisiveté et du chômage grandissant ;
- ✚ la diminution des cas de vols et d'actes de banditisme chez les jeunes ;
- ✚ l'augmentation des taxes perçues par les communes notamment la Taxe sur le Développement Local (TDL) que paient les usines, actuellement en baisse ;
- ✚ l'amélioration des recettes de l'assiette fiscale des communes (Impôts et autres taxes payés) ;
- ✚ l'augmentation du PIB local.

En gros, aucune initiative propre aux deux communes n'est prise dans le sens de création d'entreprises locales. Et pourtant, il est prévu dans les PDC de la première Génération des actions d'industrialisation, de création de petites industries ou entreprises de promotion de l'économie locale. Ce constat nous interpelle et interpelle la conscience des conseils communaux mais aussi toute la population des communes du Zou quant à ce qui concerne le développement local et leur bien-être économique particulièrement. Qu'en est-il des actions de promotion des unités marchandes dans les marchés ?

#### **4.1.6. Initiatives d'action de facilitation à l'accès aux infrastructures de promotion des activités de l'économie locale**

Au niveau des deux communes qui constituent l'aire d'étude, on note des marchés divers. Il existe des principaux (marché de BOHICON et le marché de ZOGBODOMEY) et des marchés secondaires qui sont des marchés satellites situés dans les arrondissements ou bien au niveau des villages (marché de l'arrondissement d'Avogbanan dans la commune de BOHICON et celui de l'arrondissement de Kpokissa dans la commune de ZOGBODOMEY). Entre ces marchés, s'observent des transactions financières et matérielles importantes (achats et ventes).

Bon nombre de ces deux groupes de marchés ont été objet d'attention particulière au niveau des deux conseils communaux. En effet, les deux conseils ont exécuté des actions de revalorisation des marchés. Il s'agit des actions phares comme la reconstruction du marché central de BOHICON pour offrir aux usagers un meilleur cadre de vie et d'exercice de leurs activités commerciales. Celui de ZOGBODOMEY également a bénéficié quant à lui de la même intervention avec des constructions de magasins, hangars et des logettes. Ces mêmes actions sont menées un peu partout dans les arrondissements et villages des deux communes. En exemple, on peut citer les marchés des

arrondissements de BohiconI, Avogbana, Cana, Massi etc. Les réalisations à l'actif des communes de BOHICON et ZOGBODOMEY sont entre autres:

- ✚ la construction du marché d'Adamè-Ahito dans BOHICON ;
- ✚ la construction du marché d'Agongointo dans BOHICON;
- ✚ la construction d'un marché de Gbodjè dans BOHICON;
- ✚ la construction du marché de collecte de produits agricoles à Sodohomè dans BOHICON ;
- ✚ la construction du petit marché à bétails pourvu d'abattoir également à Volly dans BOHICON;
- ✚ la construction de quelques infrastructures marchandes dans le marché Enawa de Kpassagon dans BOHICON;
- ✚ la réhabilitation de petits marchés d'arrondissement "grenier" de la commune de ZOGBODOMEY dans Kpokissa, Massi, Domè, Zogbodomey centre, et Agadjaligbo dans l'arrondissement de Tanwé-Hessou (cf. photo n°10 ci-dessus).



**Photo SAHO N°10 : Un lot de boutiques, une quinzaine construite dans le marché de la commune de ZOGBODOMEY réalisée en 2009 sur financement de l'AIMF (Association Internationale des Mairies Francophones) et de la mairie**

Ces quelques efforts des communes cibles dans le domaine des lieux d'échange commercial sont des actes salutaires. L'étude fait observer que plus de 75% des informateurs et surtout les usagers de ces marchés centraux reconnaissent que les réalisations participent à l'amélioration des conditions d'existence dans les marchés (latrines construites, gestions beaucoup plus organisées qu'avant et plus sérieuses, etc..). Ces cadres sont ceux de la promotion de l'économie locale.

Il est aussi constaté que les activités de production ont occupé une grande place dans les réalisations des communes. Les activités de transformation sont également prises en compte par les deux conseils communaux. Elles se résument à la transformation primaire des productions agricoles pour

l'autoconsommation des acteurs sociaux d'une part, et pour la vente aux bonnes dames des marchés de villages d'autre part. Ces transformations ne sont pas effectuées à une échelle pouvant générer des plus-values considérables soulignent les enquêtés.

Dans ces conditions, quelle fut la partition ou la contribution de l'Etat dans ce processus du développement local des communes à l'ère de la décentralisation?

#### **4.2. Initiatives de l'Etat dans la promotion des activités de l'économie locale : la production et la transformation primaire**

Suivant l'article 15 de la constitution béninoise, l'Etat a bien joué son rôle par l'entremise des actions idoines. Il est à reconnaître que des actions non négligeables sont menées en direction de la production agricole et surtout dans l'agriculture. Ces appuis de l'Etat sont fortement remarquables. On note entre autres actions l'accompagnement de l'état dans le domaine agricole :

- ✚ le recrutement d'agents d'encadrement des paysans producteurs dans les spéculations variées (céréales, tubercules et cultures de rentes comme le coton) ;
- ✚ les programmes d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire, le programme de mécanisation de l'agriculture, les actions de subvention pour le relèvement de la culture de coton (photo n°11) ;
- ✚ les actions de renforcement des capacités diverses des agents d'encadrement et les cadres des CeCPA (Centre Communal de Promotion Agricole) etc.



**Photo SAHO N° 11: Deux images de champs de coton (Premier labour à gauche et après l'épandage d'engrais en cours du second sarclage sur un domaine 22 ha dans l'Arrondissement de KOUSSOUKPA dans la commune de ZOGBODOMEY) reflétant les résultats des qualités des appuis donnés par les encadreurs aux producteurs de cotons (2011).**

Ces actions ont produit des effets positifs. Voyons en exemple l'évolution des productions agricoles pour la période de 2008 à 2010 où le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité

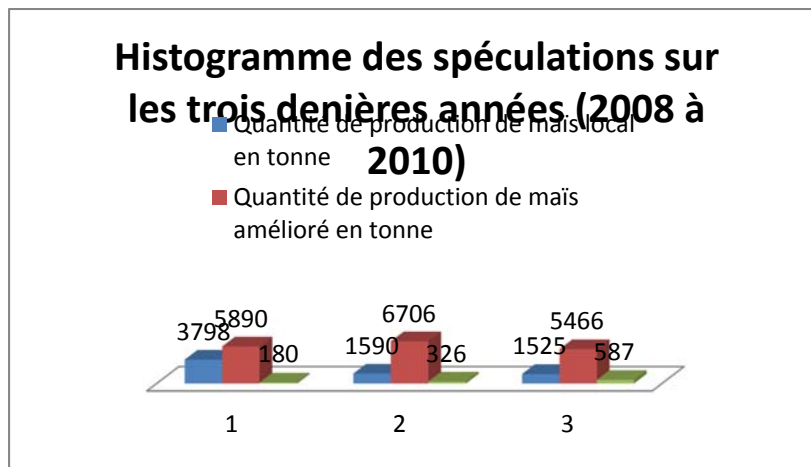
Alimentaire (PUASA) est intervenu dans la commune de ZOGBODOMEY. Il s'agit des effets perceptibles sur les graphiques illustratifs suivant nommés *Graphique de l'évolution des principales spéculations dans la commune sur les trois années consécutives prises en exemple*. Les données sont celles consignées dans le tableau qui suit :

Années Spéculation	2008	2009	2010
Quantité de production de maïs local en tonne	3798	1590	1525
Quantité de production de maïs amélioré	5890	6706	5466
Quantité de production du riz en tonne	180	326	587

**Tableau N°12 : Données sur les principales productions du maïs local et amélioré (période de 2008 à 2010).**

**Sources :** Données de terrain.

L'histogramme empilé obtenu est le suivant :



**Graphe N°2 : Histogramme des spéculations céréalières de 2008 à 2010**

Cet histogramme montre l'influence du programme PUASA sur les productions céréalières. Le maïs amélioré a pris de l'importance sur celui traditionnellement produit. Il est pratiquement adopté par les acteurs sociaux du domaine de la production agricole. La production du riz connaît un regain d'importance avec sa production qui est passée également de 180 tonnes à 587 tonnes dans la commune de ZOGBODOMEY. Plusieurs facteurs expliquent amplement cette situation

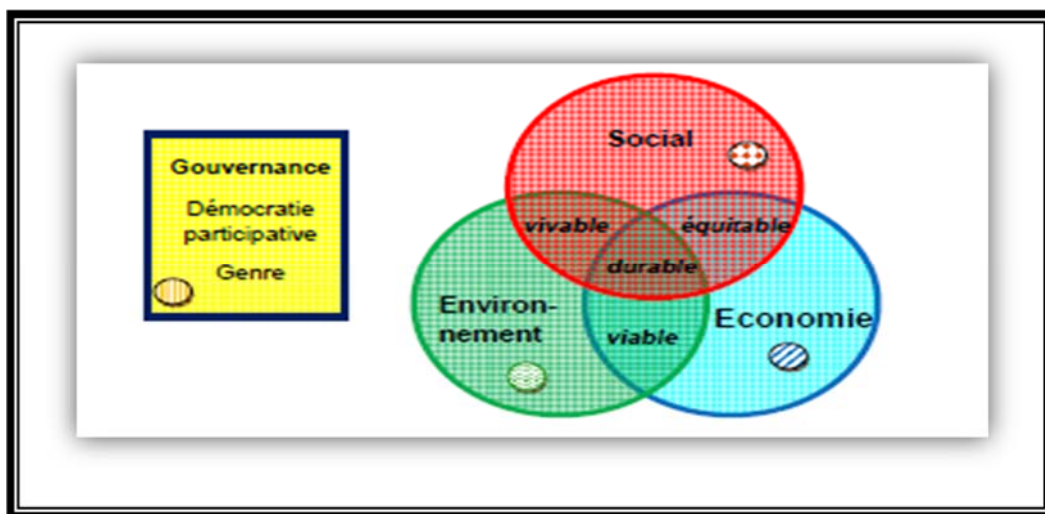
d'accroissement rapide mais encore timide. Il y a surtout la reprise de façon encore archaïque de la production du riz sur un domaine abandonné par des chinois peu avant les années 1980, dans l'arrondissement de Domè pendant la période révolutionnaire. Il s'agit notamment du périmètre rizicole de Tangbedji, vaste de plus de 540 hectares.

Ces résultats patents observés ne sont pas sans impacts sur l'économie locale. Toute production agricole participe inévitablement à la destruction d'une partie de la végétation qui est un élément important de l'environnement. Comment ce domaine est-il pris en compte et géré par les conseils communaux dans les réalisations?

### 4.3. Dans le domaine de l'environnement

Le développement dans son acception globale exige que soit pris en compte l'aspect environnemental dans toutes ses dimensions pour s'inscrire dans la durabilité.

**Grphe N°3 : Diagramme de venn illustratif du développement durable et la prise en compte du genre au niveau des trois domaines importants du développement local au niveau des communes cibles.**



**Sources :** Séminaires de DEA sur le Développement Durable exploité (2010)

Au niveau local, cette prise en compte est très bien comprise par tous les conseils communaux lors de l'élaboration des différents PDC. C'est un constat d'ordre général pour toutes les communes du ZOU mais particulièrement pour celles ciblées dans le cadre de l'étude. Mieux, pour que le développement local soit une réalité durable, il est dès lors indispensable que cela intègre les trois axes importants : l'économie, le social et l'environnement. Les deux premiers viennent d'être explorés.

Les communes cibles ont essayé suivant les données recueillies et traitées de mener un certain nombre d'actions en faveur de l'environnement surtout concernant les lotissements, l'aménagement des espaces, les travaux d'assainissement etc. Ce sont entre autres des travaux de développement visant le développement local d'abord mais visant également le morcellement des domaines spécifiques au profit des propriétaires terriens, les acquéreurs, les élus, les acteurs sociaux et autres pour leur plein épanouissement.

Ce sont entre autres travaux :

- ✚ le lotissement de ZOGBODOMEY Centre et Ahoudomè, Avlamè ;
- ✚ le lotissement de Cana I et Cana II ;
- ✚ l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) avec l'appui du PAGEFCOM en cours dans les deux communes ;
- ✚ la Réalisation du PFR (Plan Foncier Rural) dans 6 villages répartis dans 4 arrondissements (Tanwé-hessou, Domé, Kpokissa et Zoukou) ;
- ✚ le début de pré collecte des ordures timides, des ordures ménagères à ZOGBODOMEY Centre par l'ONG DEDOTIN ;
- ✚ le recensement de près de 12.682,8 ha de forêts sacrées (Plus de 160 forêts sacrées) en dégradation du fait des actions anthropiques en cours d'enrichissement actuellement.



**Photo SAHO B. N°12 : Une Forêt sacrée du nom d'AGBOGBOZOUN dans l'arrondissement d'Avlamè (ZOGBODOMEY) non totalement attaquée par les acteurs sociaux en cours de densification par des essences arbustives variées. Voir en bas ci-contre la matérialisation du Vodoun AGBOGBO. (Mai 2011).**

Dans le même temps, on en décompte plus de 14.000 ha pour l'ONAB.



**Photo N°13 : Une vue partielle de plantation de bois blanc appartenant à l'ONAB.**

- ✚ l'implication des riverains des forêts dans l'exploitation pour des activités de coupe de bois de chauffe et de fabrication de charbon par calcination ;
- ✚ l'organisation de l'exploitation des merveilles de la nature suivant un plan d'aménagement des forêts le long du cours d'eau HLAN (cours d'eau mystique) dont le point de chute se trouve à Kpomè dans la commune de TOFFO ;
- ✚ la plantation de teck dans Lokoli et dans la zone Lama reliant la commune et celle de TOFFO et ZE dans l'Atlantique ;
- ✚ l'installation de forêts communautaires à Atchia (ZOGBODOMEY) et Tchiheïgon (Koussoukpa), Towé (Tanwé-hessou) en cours par PAGEFCOM ;
- ✚ l'ouverture et le tracé des rues principales dans l'arrondissement central et l'ouverture des voies dans les villages et quartiers de ZOGBODOMEY et BOHICON plus construction de dalots ou des assiettes en béton sur de nombreux tronçons favorisant la bonne circulation et l'écoulement des produits vivriers, le désenclavement des villages etc.
- ✚ la construction de caniveaux à ciel ouvert dans (Sehwèho) reliant les villages de Yokon dans l'arrondissement d'Avlamé de la commune de ZOGBODOMEY ;
- ✚ l'implantation des bacs à ordures dans BOHICON ;
- ✚ les installations d'éclairage public réalisées à la suite des travaux de lotissement achevés dans les quartiers Zakpo, Adamè- Ahito, Gankon – Ponsa dans l'arrondissement de BOHICON II ;
- ✚ les installations de canaux de drainage d'eau pluviales ;
- ✚ le rechargement de nombreuses voies et artères principales dans la ville de BOHICON ;

« La culture est un élément important du développement. Elle est le socle de tout développement, le point de départ et la fin incontestable du développement de toute nation » déclare

un informateur octogénaire rencontré à Alladaho dans la commune de Zogbodomey. Le développement local ne peut se faire sans s'appuyer sur les cultures locales et celles étrangères. Il a en conséquence la responsabilité d'en assurer la promotion dans les faits et dans les actes. Les deux conseils communaux ont certainement eu la même conception et ont travaillé dans ce sens. Les données qui suivent révèlent assurément les efforts consentis dans le domaine.

#### 4.4. Dans le domaine de la culture

La culture, est le socle du développement économique, politique, environnemental et social de tout peuple et de tout territoire. Elle fait l'individu et le forme dans la société sur tous les plans. C'est avant tout un élément socio-anthropologique fédérateur car véhiculant à travers des âges et dans le temps des valeurs civilisatrices, éducatives comme l'explique un informateur (le Chargé de Programme à l'ONG ALDIPE). A chaque peuple, à chaque communauté de base correspond un patrimoine culturel d'ordre matériel et immatériel riche et varié. Ce peuple, pour en tirer profit a la charge et ou la responsabilité (morale, spirituelle, culturelle, économique, etc. ) de la préserver, de la sauvegarder, de la conserver, de la promouvoir, et de mieux la gérer. De peur qu'elle ne disparaisse définitivement au profit des cultures exogènes et émergentes. Ce devoir mérite son accomplissement déclare un autre informateur. Selon des responsables de cultes rencontrés, unanimement tous s'accordent dans plus 96 % des cas que "quel que soit les contextes et les époques dans lesquels se trouve un peuple, ce dernier doit avoir avant tout le réflexe de sauvegarde et de promotion de sa culture. Car après tout, c'est son bien patrimonial hérité des anciens. Elle est sa silhouette et le lien symbolique existant entre les ancêtres et lui". Les images ci-après en sont des illustrations.



**Photo SAHO N°14 et 15: Photo de l'une des cases construites sur le site archéologique d'AGONGOINTO dans la commune de BOHICON (classé patrimoine mondial de l'UNESCO) couvrant l'une des caves souterraines. (juillet 2011).**

Les communes, les entités administratives ont cette responsabilité suivant la loi N° 2007-20 du 23 Août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel et cultuel en République du Bénin. L'article 7 stipule que «le Ministère de la culture est la structure de l'Etat qui assure la gestion, la protection et la sauvegarde des biens culturels. La gestion, la

protection et la sauvegarde des biens culturels locaux incombent à la commune et aux communautés locales régulièrement constituées ».

Mais, dans le contexte actuel avec les dispositions légales clairement définies ; l'étude révèle avec les recherches documentaires effectuées que beaucoup d'actions sont programmées et réalisées conformément aux PDC. Aussi de grandes ambitions sont nourries pour ce domaine mais très peu d'actions potentielles sont réalisées. Au nombre de ces réalisations, on peut citer celles qui suivent :

- ✚ le financement des activités de promotion des groupes folkloriques (Zinli, akonnhoun etc.) ;
- ✚ l'accompagnement régulier de l'Etat dans la subvention et dons aux couvents divers lors de la célébration des journées festives des Vodouns ;
- ✚ l'organisation des compétitions culturelles et de spectacles grand public (cas de BOHICON)
- ✚ les travaux de réhabilitation et de gestion du parc archéologique d'Agongointo ;
- ✚ la promotion du tourisme de vision dans le parc zoologique privé de Dako wègbè à Houawé par des actions d'accompagnement alimentaire sporadique des bêtes ;
- ✚ la facilitation des travaux de valorisation et de promotion des activités touristiques dans la forêt de lokoli par l'ONG Nature tropicale qui après des études et recherches multisectorielles est arrivée à proposer à la mairie de ZOGBODOMEY un plan quinquennal de gestion participative ;
- ✚ le début de densification des forêts sacrées de la commune en proie à des assauts anthropiques prononcés menaçant leur disparition ;
- ✚ le financement des activités sportives et autres comme le adji ou le jeu d'Awalé, la belotte, les jeux de danse "caléta", etc. Le but final de toutes ces actions est d'encadrer et de faire participer aux compétitions diverses (locales, régionales) les différentes équipes et groupes constitués.

Ce sont là les quelques efforts fournis en matière du développement de la culture. Il importe tout de même de dire que conformément à la loi, des efforts sont faits par les communes cibles en matière de sauvegarde et de la promotion du patrimoine culturel au profit de développement local. Mais il reste encore de nombreux efforts à déployer afin que le domaine culturel rayonne. Au nombre des actions à mener pour qu'elle contribue effectivement au développement local on a :

- ✓ l'inventaire des rites, traditions (danses, cultes, pratiques culturelles), vestiges patrimoniaux etc.
- ✓ le classement de ces derniers par degré (clanique, familiale, religieux, sacrificiel, etc..),
- ✓ travailler à leur pérennisation et à leur véritable promotion au profit du rayonnement identitaire, du rayonnement culturel et cultuel. Tout ceci renforce le développement local enfin.

#### **4.5. Dans le domaine de la gestion administrative et de la bonne gouvernance**

Dès l'installation des premiers conseils communaux, des efforts continus sont déployés afin de renforcer les effectifs en personnel administratif. Le but visé est le bon fonctionnement des administrations locales des deux communes selon les avis des informateurs. Il y a eu alors des recrutements successifs de cadres.

C'est donc à la suite des inspections de routines faites par la Préfecture, le Ministère de la Décentralisation et d'autres ministères sectoriels en charge de la promotion du développement que ces recrutements ont été opérés. D'après les données cinq (05 cadres) de niveaux maîtrise sont recrutés par la mairie de ZOGBODOMEY pour renforcer l'effectif des agents présents au sein de l'administration. Le même effort est consenti au niveau de la commune de BOHICON qui a recruté au total sept(07) agents de même niveau. Et pourtant, des besoins se font ressentir encore. Et il faut trouver les moyens de les satisfaire. Aussi, faudrait-il que ces cadres nantis de diplômes académiques soient renforcés par des formations multiples et diverses au plan professionnel en vue de répondre aux réalités et exigences de l'administration locale.

Des réalisations de blocs administratifs sont faites à l'ère de la décentralisation comme en témoigne l'image suivante dans le but de doter les agents de cadre adéquat de travail en dehors des efforts cités supra.



**Photo N°16 : Une vue partielle du bloc administratif de la commune de ZOGBODOMEY réalisée en 2006 grâce au partenaire DANIDA /PGDP.**

Les deux conseils communaux sont en phase de réaliser un exploit inédit en vue de donner une autre image de l'administration locale en la matière. Il s'agit des efforts qui concourent à offrir un cadre décent de travail répondant aux normes ergonomiques de production des biens et des services. Il s'agit d'un complexe de bâtiments à étages comportant des salles de réunion et des bureaux encore en cours de construction actuellement.

Avec l'ensemble de ces efforts de réalisation, nul ne peut prétendre qu'elles sont faites sans difficultés. Vouloir l'affirmer, c'est se leurrer car toute réalisation humaine se fait toujours avec ses réalités spécifiques. Les chapitres qui suivent s'intéressent à ces différentes réalités spécifiques à divers niveaux dans la troisième partie du document.



**TROISIEME PARTIE : DES DIFFICULTES ET DE  
LANALYSE DES RESULTATS**

## **CHAPITRE 5 – LES DIFFICULTES LIEES AUX REALISATIONS ET LES APPRECIATIONS DES COMMUNAUTES BENEFICIAIRES**






Dans le cadre de la décentralisation et pour le compte du développement local, beaucoup de réalisations sont faites au nom des acteurs sociaux. Les difficultés diverses rencontrées, gérées et surmontées dans ce contexte sont explorées par l'entremise de l'étude. Elle a permis d'en dénombrer un certain nombre qui sont catégorisées à partir des informations recueillies et exploitées. Cependant, les acteurs sociaux bénéficiaires n'ont pas manqué de donner leurs appréciations et leurs opinions sur ces réalisations.

Dans le présent chapitre, des difficultés accompagnées des opinions des différents acteurs sociaux sont exposées successivement par ordre d'importance.

### **5.1. Les difficultés liées aux réalisations**

En tenant compte des informations collectées çà et là sur les deux aires d'étude auprès des informateurs, et des exploitations faites de ces dernières, la classification des difficultés montre qu'elles sont de cinq ordres ou catégories.

Avec cette catégorisation, il y en a qui sont d'ordre :

-  structurel et administratif ;
-  social : Humain et psychologique ;
-  économique et financier ;
-  politique ; et
-  environnemental et spatial ;

#### **5.1.1. Les difficultés d'ordre structurel et administratif**

A ce niveau précisément, les communautés critiquent différemment la manière dont les marchés sont attribués aux entrepreneurs pour les réalisations sans grande communication des appels à soumission des différents marchés.

Pour les uns (55% des informateurs), les 75 % de marchés passés ; les appels à candidatures souffrent d'un manque de transparence. Ils poursuivent et jettent un "discrédit non fondé" sur les cellules communales ou commissions communales de passation des marchés. Selon eux, c'est à la veille de la clôture du dépôt des soumissions que l'on passe un soi-disant communiqué ou avis

d'appels à candidature. Dans ce cas précis, "le clientélisme non affiché joue pour beaucoup : l'affairisme pur est mis en vedette" selon les informateurs.

Ils dénoncent à tort ou à raison les comportements des maires et des agents en charge de cette activité. D'après les mêmes informateurs, certains des marchés passés sont mal exécutés ou abandonnés. Dans la majorité des cas (80 %) selon des observations faites, les spécifications des réalisations ne sont pas toujours respectées par les entrepreneurs d'après les techniciens qui font le suivi des chantiers de BOHICON et de ZOGBODOMEY. En conséquence certaines infrastructures socio-économiques, socio-sanitaires et socio-administratives sont sujets à des détériorations précoces : fissuration des murs et destruction des planchers, corrosion des toitures après trois ou quatre années de vie pour défaut de qualité de tôles, détérioration précoce des pistes rurales avec apparition des nids de poule sur les voies ,etc. les images ci-dessous en sont des illustrations concrètes au niveau d'une salle de classe.



**Photo N°17 : Une salle de classe construite en 2007 au CEG de Ouassougou dans l'arrondissement d'Akiza (ZOGBODOMEY) présentant en moins de cinq ans des fissures.**



**Photo N°18 : La fissure constatée après cinq (05) ans exposant les usagers au risque d'effondrement et autres dommages (Problème de manque de suivi des chantiers et autres).**

La grande difficulté se trouve en dernier ressort au niveau de :

- ✚ l'insuffisance de personnel adéquat au niveau des communes ;
- ✚ l'absence de suivi technique rigoureux lors de la mise en œuvre des chantiers ;
- ✚ le seul cadre technique de niveau ingénieur de travaux est souvent surchargé par des travaux de bureau et de terrain et le plus souvent sans adjoint :
- ✚ l'absence d'un responsable de suivi formellement désigné par arrêté communal chargé de mise en œuvre d'un plan de suivi évaluation quantitative et qualitative approuvé des travaux ;
- ✚ le clientélisme et les complaisances lors des réceptions provisoires et définitives ;
- ✚ l'absence de poursuite judiciaire à l'encontre des entrepreneurs défaillants et corrompus etc.

Il faut signaler ici que c'est seulement le secteur de l'hydraulique qui se trouve en marge de cette réalité ainsi décrite. Les forages de puits et autres tiennent dans le temps. C'est un constat général qui est fait à tous les niveaux. Cependant, il est enregistré rarement des éclatements de tuyaux dans les canalisations des Adductions d'Eau Villageoises (AEV).

Au-delà de ces réalités d'ordre structurel, il y en existe d'autres qui sont d'ordre social selon les résultats de l'étude.

### **5.1.2. Les difficultés d'ordre social : humain et psychologique**

D'après l'ensemble des informateurs (67% de ceux-ci), il est à noter que 'les acteurs locaux ne sont pas toujours associés aux réalisations hormis ceux qui sont de la même obédience politique que l'exécutif communal<sup>46</sup>'. Ainsi, ces derniers constituent les premiers qui sont le plus souvent informés. Ils l'exploitent bien attendu à des fins de propagandes politiques en faveur de l'exécutif ajoutent-ils. La problématique de mobilisation sociale autour des œuvres se pose étant entendu que des mécontents sont déjà organisés. Le manque de transparence autour des chantiers communaux dénoncée tantôt milite donc en faveur de cette situation. Et cela pose un autre problème d'appropriation et d'utilisation des infrastructures construites. Du fait que les communautés bénéficiaires ne sont pas suffisamment informées des réalisations en amont et que sa réalisation nécessite des contributions communautaires au plan financier, ces dernières sans se concerter officiellement, s'organisent par l'entremise des microgroupes de concertations et ou de causeries informelles, et ainsi, résistent à toute sollicitation. Elles ne donnent pas leur quote-part quand bien même elles l'acceptent publiquement et devant les autorités communales. Etant entendu que ces réalisations font partie des actions règlent un ou plusieurs problèmes. En conséquence, les réalisations contribuent à la satisfaction des besoins vitaux. 'Cette situation est vécue d'après les

---

<sup>46</sup> Données de terrains 2011

données de terrain dans 60% des cas surtout avec les projets comme PARRIER SET UP, PNDCC, PAGEFCOM et bien d'autres. Les porteurs des projets se contentent de faire achever les réalisations et de se rabattre sur les communes pour paiement ou libération des contreparties attendues des communautés. Ce sont là les réalités tangibles préparant psychologiquement les acteurs sociaux à la résistance en question.

Une partie de ces difficultés de résistance des acteurs sociaux bénéficiaires des réalisations d'infrastructures sociocommunautaires se trouve également bien au plan économique et financier compte tenu de leur état de pauvreté.

### **5.1.3. Les difficultés d'ordre économique et financier**

Selon l'avis de plus de 92 % des informateurs "la décentralisation exige que chaque population prenne bien en charge ses problèmes de développement et les gère à sa manière et selon ses moyens en vue de son bien-être de façon globale"<sup>47</sup>. La réalité vécue est que les ressources propres mobilisées au niveau des communes sont faibles et insuffisantes à côté des fonds FADEC et autres transférés. Ils estiment à plus de 68% à tort ou à raison que les fonds FADEC et ceux apportés par les partenaires aux communes sont mal gérés par les responsables communaux dont en premier les Maires. Ils n'ont pas hésité à pointer du doigt certaines réalisations des Maires et des changements immédiats qui sont observés au niveau de ces derniers : Achats de parcelles par-ci et par-là, des constructions sous anonymat de maisons etc... Bref, ils estiment dans 64% des cas (les informateurs imposés et qui payent les taxes) que ce sont ces réalités qui justifient leurs attitudes de résistance qui les amènent à ne donner que ce qu'ils peuvent ou veulent. Cela n'a autre nom que l'incivisme fiscal. Ils ajoutent, que les activités de productions qui apparemment marchaient ne le sont plus de nos jours. L'accès au crédit pour les petites activités économiques est également difficile et très complexe de par la procédure. Mais où alors trouver de l'argent pour répondre à ces sollicitations de contributions au budget de la commune ? Toutefois, les personnes qui doivent des taxes d'impôt arrivent à payer tant bien que mal leurs dus. Cependant, ces libérations financières sont faibles. Cette faiblesse constatée du fait de non-paiement correcte et régulière des taxes et impôts locaux au niveau des communes justifie dans une certaine mesure la faiblesse du niveau des investissements au profit des communautés. Cette réalité est différemment vécue par les deux communes cibles.

Dans la commune de BOHICON moins vaste que celle de ZOGBODOMEY, on y note la présence de quelques industries de grande et moyenne taille, imposables régulièrement et de complexes hôteliers de différentes classes. La ville dispose de tissus et réseaux économiques riches

---

<sup>47</sup>Ibidem

avec des acteurs économiques à potentialités variées. Cependant, la même situation ne s'observe pas dans la commune de ZOGBODOMEY.

Elle ne dispose donc pas assez de ressources imposables de base comme BOHICON. En outre, l'absence du Registre Foncier Urbain (RFU), fait que de nombreuses ressources échappent dès lors à la Commune de ZOGBODOMEY dans la mobilisation de ses ressources propres. De nombreuses et variées initiatives de communications voire des plaidoyers et des sensibilisations corrigeront cet état de chose. Au-delà, il faut aussi la volonté politique et stratégique pour valoriser également le potentiel économique existant dans cette commune.

#### **5.1.4. Les difficultés d'ordre politique**

L'alternance des maires qui se succèdent par endroit est bien entendu un fait appréciable. Mais, elle semble selon 45% des informateurs préjudiciable au développement local. La cause est liée à leur appartenance politique. Les influences politiques (parrains) et politiciennes toujours présentes mais difficilement perceptibles, de même que les visions de développement différentes qu'ont le plus souvent les maires; sont de probables causes de cette affirmation. Des craintes sont exprimées alors à ce niveau sur leur impartialité totale par des enquêtés. Ceux-ci estiment que des préférences sont faites par des maires quant à ce qui concerne les choix des localités devant bénéficier des projets de réalisation d'infrastructures. Cette situation s'observe surtout quand ils ont les conseillers en majorité au détriment des autres. Ils expliquent bien et précisent que les chefs d'arrondissement proches du maire facilitent le jeu de préférence en question<sup>48</sup>. Il s'agit des négociations qui se font pour les actions de désorientation des destinations des réalisations non prévues dans les plans annuels d'investissement. Et si c'était même prévu, des jeux de report en report se jouent. Ce qui "amène malheureusement des situations de conflits, de méfiances envers l'autre et parfois d'injures et de critiques au sein du conseil communal. Mais, les membres des deux conseils communaux s'arrangent pour se comprendre et rester toujours "l'ami du Maire" qui est l'ordonnateur de l'exécution des travaux"<sup>49</sup>. Cette réalité n'est pas très connue de tous; et pourtant elle existe. Les élus locaux rencontrés dans leur majorité ont reconnu que des négociations se font d'une manière ou autre entre eux. Mais ils apprécient mal également le fait que "des maires tablent sur les jugements et considérations politiques pour faire exécuter un plan annuel d'investissement. Ne pas le faire ainsi est le souhait de tous ces derniers"<sup>50</sup>.

Les biens réalisés sont des acquis incontournables. Les difficultés y afférentes étant ainsi mises en exergue, il est important de présenter selon l'étude faite les résultats liés aux appréciations

<sup>48</sup> Données de terrains (Informateurs 2011).

<sup>49</sup> Idem

<sup>50</sup> Expressions issues des données de terrain (Informateurs 2011)

des bénéficiaires directs qui sont concrètement les utilisateurs potentiels. Les rubriques qui suivent y sont consacrées de façon synthétique d'après l'appréciation et les opinions de différents groupes d'acteurs sociaux.

## 5.2. Les appréciations des communautés bénéficiaires

Nombre d'informateurs ont diversement exprimé leurs opinions. Il est enregistré des appréciations qui concernent :

- ✚ leur manière de voir les réalisations,
- ✚ leur accès aux infrastructures socio- sanitaires et sociocommunautaires et à quels coûts ;
- ✚ leur jouissance de ces réalisations,
- ✚ leurs avis par rapport aux effets ressentis des utilisations des réalisations et surtout de façon globale puis enfin,
- ✚ les changements apportés dans leur existence et vécu quotidien.

Il apparaît en conséquence que cette synthèse représente l'épine dorsale de l'étude. Il s'agit bien de la satisfaction des besoins fondamentaux en vue du bien- être recherché par les acteurs sociaux de base de par l'utilisation des infrastructures et autres services.

### 5.2.1. Les appréciations qualitatives et quantitatives des réalisations

Une appréciation est une opinion donnée et exprimée par celui qui fait l'expérience de quelque chose, a vécu un événement, utilise et ou teste une chose ou un bien etc. Les acteurs sociaux qui ont bénéficié des réalisations faites avec le développement local dans le contexte de la décentralisation ont exprimé leur appréciation sur ces biens réalisés dans divers domaines. Celles dont il est question présentement concernent les avis (bon, très bon et mauvais), les effets ressentis (positif, négatif, nul) et les niveaux d'accessibilité. A chaque niveau des taux sont affectés avec des effectifs d'informateurs ayant exprimé ces opinions. Une présentation des appréciations ainsi collectées se trouve résumé dans le tableau ci-après :

**Tableau N°13 : Tableaux des avis, opinions et appréciations sur les réalisations (mars 2011).**

Types de réalisation selon les secteurs	Appréciations collectées avec les pourcentages			Effets ressentis exprimés avec des pourcentages			Accessibilité avec des pourcentages		
	Très Bon (TB)	Bon (B)	Mauvais (M)	Positif (P)	Négatif (N)	Nul (N)	Oui (A)	Non (NA)	Difficile (D A)
Réalisations d'infrastructures socio – sanitaire (CSA, UVS, Maternités isolées etc.)	98,78%	01,22%	0%	84,14%	3,65%	12,19%	100%	0%	0%
	162	2	0	138	6	20	164	0	0
Réalisations d'infrastructures socioéducatives (les modules de classes, les équipements de tous ordres etc.)	100%	0%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	0%
	164	0	0	164	0	0	164	0	0
Réalisations d'infrastructures socioéconomiques (les marchés créés ou réhabilités, les hangars construits, les actions diverses etc.)	94,51 %	4,87%	0,60%	80,48 %	18,85%	3,65%	90,24%	9,76%	0%
	155	8	1	132	26	6	148	16	

									0
Réalisations d'infrastructures sociocommunitaires de communication (les pistes réalisées, réhabilités, ouvertes etc.)	62,19% 102	21,95% 36	15,85% 26	80,48% 132	19,51% Ne résiste pas à l'érosion 32	0% 0	46,34% 76	10,36% 17	43,29 71
Réalisations d'ordre culturel	25 % 41	31,09% 51	56,09% 92	45,12% 74	0% 0	54,8% 90	62,19% 102	23,17% 39	23
Réalisations dans le secteur agricole (achat de tracteur, les appuis à l'accès aux intrants productif etc..)	42,07% 69	23,17% 39	34,14% 56	45,73% 75	14,64 23	59,75 98	15,24% 25	07,31% 12	77,43% 127
Réalisations dans le secteur environnemental	0% 86	100% 36	0% 42	52,44 86	21,95% 36	25,6% 42	70,73% 116	18,90% 31	10,36 % 17
Réalisations au plan administratif et de la	82,3 %	12,8%	4,8%	75%	15,24%	09,75%	91,46%	7,31%	1,21%

bonne gouvernance	135	21	8	123	25	16	150	12	2
Moyenne globale	63,23 %	24,38 %	13,94 %	58,15 %	6,28 %	10,04 %	64,25 %	6,705 %	16,53 %
	103,6	39,99	22,87	95,37	10,30	16,47	105,37	10,99	27,11

**Sources : Données de terrain 2011**

**5.2.2. Bref commentaire**

Au regard des multitudes d'opinions et de points de vues exprimés par les acteurs sociaux sur les réalisations, une première analyse sommaire est nécessaire juste pour faire constater que :

- Ces données statistiques ainsi obtenues après traitement des différentes informations suivant la triangulation et des recoupements ; certaines des tendances sont des indicateurs très expressifs de l'effort de développement fourni et la manière dont les potentiels bénéficiaires apprécient ces efforts dans une certaine mesure leurs satisfactions.
- Les chiffres mis en bas dans les casiers des pourcentages correspondant au nombre d'enquêtés (sur un total de 164) abordés dans la prise et ou la collecte des opinions lors des descentes sur le terrain.

Au regard de ce qui vient d'être présenté, une analyse globale (des données chiffrées, données théoriques et empiriques collectées sur le terrain à divers niveaux) s'impose. Le chapitre qui suit est celui réservé à cette dernière suivant les approches d'analyse précédemment annoncées dans la partie théorique puis renforcée par endroit des approches genre et gouvernance locale. Ces approches étant importantes au concept de développement durable aujourd'hui.

## **CHAPITRE 6 - ANALYSE DES APPORTS DU DEVELOPPEMENT LOCAL A L'ERE DE LA DECENTRALISATION DANS LES DEUX COMMUNES CIBLES DU ZOU ET LA MARCHE VERS LE BIEN -ETRE DES ACTEURS SOCIAUX**

Le présent chapitre est consacré à l'analyse des données recueillies sur le terrain. Cette analyse s'appuie sur les modèles d'analyse énoncés dans la partie théorique. Elle porte sur l'importance des différents domaines et de leurs réalisations spécifiques notées par l'étude. Elle abouti à l'ultime finalité de tout développement qui est le bien-être humain recherché. Les limites de la stratégie de développement par les PDC ne sont pas occultées. Et ceci, quand bien que cela soit un instrument de planification du développement local légal au regard des textes sur la décentralisation. L'esprit utilitaire a prédominé le fonds de l'analyse avec les approches utilisées.

### **6.1. Analyse des apports du développement local dans les communes de ZOGBODOMEY et BOHICON**

Pour mieux apprécier l'ensemble des données sur les réalisations et les conditions de leurs réalisations de façon objective, il convient de s'appuyer sur certains éléments d'ordre qualitatif et quantitatif tirés des résultats présentés ci-dessus. Ceci amène à s'inscrire dans la logique des perspectives théoriques d'analyse retenues dès le départ. Il s'agit d'exploiter le modèle d'analyse selon les paliers en profondeur suivant l'ESPECT, le genre, la bonne gouvernance associée à l'approche fonctionnaliste de T. Parson, l'individualisme méthodologique de M. CROZIER avec celle de Karl Marx.

#### **6.1.1. De l'importance de l'Economie à travers les réalisations**

Au regard des réalisations faites par les deux communes, il faut souligner qu'elles ont compris que l'économie joue un grand rôle dans la vie de leurs administrés. Les investissements qui y sont consacrés tant dans la commune de ZOGBODOMEY que dans la commune de BOHICON sont énormes. Il faut avouer que ces marchés créés, réhabilités le sont à l'ère de la décentralisation. C'est une période qui est favorable à la promotion des infrastructures devant promouvoir l'économie locale et valoriser le potentiel économique des femmes et des hommes en même temps. Autant ces initiatives sont importantes pour les usagers mais aussi pour les communautés et les communes qui y tireront des taxes. L'autre conséquence est la stimulation de nombre d'acteurs et d'actrices économiques pour des projets d'entreprise de commerce de produits agricoles variés, des denrées

alimentaires et d'articles divers. Une autre conséquence non moins importante est la stimulation des paysans producteurs des cultures variées. Car, si les marchés se passent et s'animent effectivement bien et que les commerçantes effectuent leurs échanges aisément ; elles feront du coup de bons chiffres d'affaires en dégagant des bénéfices substantiels. Dans ces conditions, ils se porteront également "bien financièrement". Ainsi, les marchés assureront au-delà de leurs fonctions traditionnelles d'échanges (achat et vente) multiples, d'autres fonctions sociales, culturelles, politiques etc.

Alors, en assurant ces investissements au plan économique, les deux communes avec leurs visions de développement font œuvres utiles. Il y a certainement en revanche une amélioration des revenus des ménages des individus qui fréquentent ces marchés. Mieux, il faut dire que les conditions de vie des acteurs sociaux ont changé ou bien en voie d'amélioration au plan économique à l'ère de la décentralisation. Les données statistiques des appréciations (plus de 90 % de cas de satisfaction au plan des réalisations économiques) du tableau précédent constituent des justificatifs ou des arguments convaincants. Les deux communes se doivent de suivre cette dynamique d'accroissement de l'amélioration des revenus des uns et des autres en vue d'un certain bien-être des acteurs sociaux au plan économique mais aussi en vue d'engranger des ressources locales propres aux communes substantiellement.

Cependant, il est loisible de formuler des critiques sur l'ensemble des réalisations :

Les investissements consentis au plan économique ne sont pas de nature à promouvoir systématiquement un réel essor économique allant dans le sens de sortir réellement et véritablement les acteurs économiques à la base de leur état actuel. Ceci restera une espérance avec les actions de facilitation à l'accès aux facteurs et intrants de production (l'accès aux microcrédits de production, l'engrais par exemple), comme l'exigent les principes et règles de l'économie pure. En économie pure la chaîne production, transformation et commercialisation vont ensemble pour être plus profitable. C'est-à-dire l'une après l'autre. Alors, dans les deux communes, ce n'est pas encore le cas. Les groupes d'acteurs sont nettement séparés. Un premier groupe fait la production locale effective des biens et services de base (les articles, les céréales voire les spéculations vivrières). La transformation des biens produits est confiée à un autre groupe ou alors elle n'existe pas du tout. On assiste à la distribution ou la commercialisation desdits biens, tant pour la consommation locale que pour la consommation locale que pour l'extérieur. Bref, ce sont des investissements qui sont allés dans les constructions des boutiques et hangars visant l'amélioration des cadres de vie des acteurs socioéconomiques selon les deux conseils communaux.

La seconde critique est que les efforts de facilitation accordés aux acteurs économiques dans les deux communes n'ont fait qu'arranger la situation des expatriés chinois et autres qui installent de

minichaines industrielles de transformation du bois de tecks et autres qu'ils exportent. Toute chose qui engendre un déboisement et une déforestation sauvage des espaces boisés des deux communes en particulier dans la commune de ZOGBODOMEY où des forêts sacrées très anciennes et riches en essences variées sont devenues objets d'attaque et de destruction.

En gros les chiffres du tableau numéro 13 ci-dessus traduisent une satisfaction illusionniste de la réalité de ce qui devrait l'être réellement. Mais ici, ce ne sont que des opinions qui portent sur ce que les acteurs sociaux ont vu réaliser par les communes à l'ère de la décentralisation en donnant une part de raison à T. PARSON et M. CROZIER car tout est fonction du sens qu'on lui donne, de la fonction et de l'importance qu'accordent les bénéficiaires des investissements réalisés. Les autorités ayant réalisé ces derniers avec l'accord des acteurs sociaux sont les seuls à détenir les raisons profondes justifiant ces investissements qui ne sont guère mauvais.

Les Marxistes disaient, que la commune, «c'est le peuple agissant pour lui-même et par lui-même». Les Maires, les élus locaux ont vu juste alors en abordant les réalisations relatives bien entendu et prioritairement aux domaines vitaux touchant le vécu quotidien de leurs administrés. Et puisque le « Marxisme est une analyse en évolution du monde tel qu'il est, une méthode qui doit lier intimement théorie et pratique», de ce point de vue il est important de faire constater que les réalisations du développement local dans les deux communes riment parfaitement avec la théorie sur papier transcrite dans les deux PDC, suivi des discours et promesses politiques de tous genres.

Ce n'est que le début de quelque chose de concret au profit du développement local dans le contexte actuel qui est mieux que le passé. Cependant le social a occupé une bonne place parmi les réalisations au niveau des deux communes. Eu égard à cette importance, une analyse des réalisations du secteur est aussi nécessaire.

### **6.1.2. De l'importance du social à travers les réalisations.**

Le domaine du social est un domaine vital. Il est le premier domaine auquel s'intéressent toutes les communes au plan des réalisations. Ceci est un constat général évident. Il a bénéficié pour sa part des réalisations au plan éducatif et sanitaire. Ces investissements pour des constructions de centre de santé et de multitudes de salles de classes assurent bien des fonctions évidentes au profit des acteurs sociaux : l'assurance d'un bon état de santé et l'offre d'un bon cadre d'instruction et d'éducation. Mais il ne suffit pas d'avoir un bon cadre de formation et d'instruction pour se prévaloir de l'assurance d'une parfaite instruction et d'éducation des enfants, gage d'un avenir meilleur en comptant sur la jeune génération montante bien formée et bien instruite. Il faut alors trouver des formateurs de qualité et en quantité suffisante pour assurer ce devoir d'instruction et

d'éducation, bref de formation pour l'avenir. Au-delà de ces fonctions, ces réalisations concourent à l'amélioration :

- de la couverture géographique en écoles, salles de classes, et des centres de santé ;
- du cadre de formation, d'instruction et d'éducation et en plus de l'accès au soin de santé primaire ;
- du rendement ou du taux d'admissibilité ;
- de l'accès des enfants des acteurs sociaux aux classes dignes de nom ;
- de la fréquence d'apparition des maladies chroniques tels que le choléra, le paludisme etc.
- de la prise en charge et du suivi des victimes de ces maladies et autres.

De ces points de vue analytiques au plan social, il est aussi judicieux et important d'aborder la dimension politique. Cette dernière est, selon les littératures l'art de conquérir, de gérer le pouvoir et la cité. Ainsi dans cette gestion, il y a bien le social qui est intimement lié à la chose politique quoi qu'il en soit. Dans le contexte actuel qui est celui de la décentralisation en rapport avec le développement local, quelle lecture en fait-on au regard des réalisations ?

### **6.1.3. De la prise en compte de la dimension politique à travers les réalisations**

La lecture des réalisations dans le domaine de la politique et de la promotion de la bonne gouvernance à la base montre que des efforts louables se font au niveau des maires des deux communes pour que les acteurs sociaux vivent dans de bonnes conditions et surtout en paix. Il est observé que la première mandature des municipalités est caractérisée par assez de remous, de tumulte, bref de beaucoup de cas de destitution de maires. Ceci les éloigne dans une certaine mesure des questions essentielles de développement local.

Par contre, la deuxième mandature en cours à l'ère de la décentralisation (2008 – 2013) est beaucoup plus apaisée et les conseils s'attellent à mieux faire pour gagner la confiance des acteurs sociaux afin de revenir pour un second mandat<sup>51</sup>. Mais la question qui reste à poser est de savoir si cette envie ou ce désir de rempiler se concrétisera si facilement ?

De toutes les manières, au niveau des deux communes, il règne une certaine stabilité politique, caractérisée par une "harmonie et une compréhension réciproque"<sup>52</sup> sur fond de concessions difficilement obtenues entre conseillers. Cet aspect de la réalité voile les divergences évidentes mais moins destructrices qu'ils surmontent pour se consacrer à l'essentiel dont les acteurs sociaux ont le plus besoin : la paix, la stabilité, les infrastructures socioéconomique etc.

Cette prise en compte de la dimension politique a en fait pour fonction d'assurer :

---

<sup>51</sup> Analyse personnelle tirée des observations.

<sup>52</sup> Analyse personnelle sur fond de constats.

- la transcendance des divergences et querelles destructrices et favoriser la consécration des élus communaux aux nobles tâches de développement pour lesquelles le peuple ou les communautés à la base les ont élus ;
- la disparition de l'entretien de la haine pour l'autre ;
- la formation des micros groupes d'insatisfaits, de rebelles et des résignés au sein des deux conseils et d'entretien des idées négatives contre les maires et par ricochet contre la population ;
- la faible apparition de conflits et de destitution ;
- la répartition 'consensuelle' des projets de réalisation sur les villages et hameaux dans les Plans Annuels d'Investissement (PAI) respectifs.

Bref, tout ramène à dire, que cela assure simplement une fonction de régulation à tous les niveaux, et des consciences de chacun des conseillers, afin qu'ils se concentrent sur l'essentiel. Par souci de répondre aux exigences de la bonne gouvernance qui passe aussi par de bons services rendus aux acteurs sociaux, des recrutements de cadres sont faits au niveau des deux communes. C'est un acte assez sérieux et responsable, étant entendu que les ex-sous-préfectures ne disposaient pas assez de cadres. Il faut observer qu'après dix ans de décentralisation, les deux communes fonctionnent encore avec une moyenne de 9,5% (11% pour Zogbodomey et 7% pour Bohicon)<sup>53</sup> de cadre de niveau maîtrise et plus pendant que le gros lot est composé d'agents ne détenant que le CEP (certificat d'Etude Primaire) et le BEPC (brevet d'Etude du Premier Cycle). Quelques bacheliers s'y ajoutent. Dans ces conditions la politique continue de faire embaucher des sans diplôme et des brevetés encore. Chose qui augmente la masse du travail intellectuel de ces agents de niveau plus élevés. Il est temps que l'administration locale quitte cette situation de médiocrité et d'insuffisance d'agents qualifiés dans la mesure où elle a plus de rôle sérieux à jouer surtout dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement. C'est pour cause donc que ces recrutements de cadres sont appréciés.

Les réalisations sociocommunitaires et autres ne sont pas faites au niveau des communes sans prendre en compte l'aspect environnemental. Il est alors évident qu'une analyse des réalisations soit faite ici à l'instar des autres domaines.

#### 6.1.4. De la prise en compte de la dimension environnementale à travers les réalisations

La lecture des faits rapportés au niveau de l'environnement en termes de réalisation montre que les deux conseils communaux ont pris au sérieux les questions de l'environnement. Les aspects liés à l'hygiène, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont bien pris en compte

---

<sup>53</sup> Données de terrains(2011)

également. Mais il faut faire constater que les véritables problèmes de l'environnement ne sont pas encore pris en compte comme cela se doit pour bénéficier d'une attention plus particulièrement sérieuse. La déforestation sauvage des forêts sacrées dans les deux communes et particulièrement dans la commune de ZOGBODOMEY au profit des exploitants d'industrie de bois avec la complicité des dignitaires même écœure. Mais, les actions de sensibilisation prévues dans les PDC n'ont jamais été exécutées et ne sont guère préoccupantes. Les raisons sont ailleurs.

Mais, ce sont pourtant des actions réellement prévues dans les deux PDC et puisqu'elles n'ont pas été mises en œuvre, les dignitaires de cultes Vodouns emballés par les jeunes cèdent facilement à la tentation sous le poids des propositions pécuniaires "insignifiantes" pour les opérations de coupes sauvages. Ce qui n'est pas une bonne chose car menaçant à plusieurs égards l'équilibre social, l'équilibre éco systémique, l'équilibre de la biosphère et enfin l'équilibre de la vie humaine. Les communes devront y veiller davantage quand bien même il existe au Bénin un grand projet qui travaille dans ce sens : le programme PAGEFCOM cité plus haut dans le document.

Le second problème environnemental qui perdure est la gestion des eaux de pluies en provenance de la commune de DJIDJA. De par leurs positions géographiques les deux communes cibles reçoivent directement ces eaux de pluies. Elles constituent véritablement un problème non résolu jusqu'à ce jour pour les deux communes à cause des nuisances qu'elles créent aux acteurs sociaux de ZOGBODOMEY. Il s'agit de la réalisation d'une canalisation de ces eaux vers un réceptacle artificiel. Ce dernier est dès lors à aménager pour le traitement et la gestion de ses eaux pluviales à des fins de promotion d'activités socio-économiques : le maraîchage par exemple et la pisciculture en association ou non. Ceci nécessite une étude sérieuse avec des compétences pluridisciplinaires en vue de la concrétisation d'une initiative louable de promotion du développement local. Les communes vivant avec leur réalité éternelle d'insuffisance de ressources notamment la ressource financière, l'on continue de tourner la langue autour.

Les actions de lotissement faites ça et là dans certaines localités des deux communes sont certainement des actes majeurs mais elles ne sont pas encore l'essentiel. Les ouvertures des voies urbaines peinent à être faites avec les questions de viabilisation des zones loties qui piétinent également. La vente des parcelles se fait un peu partout (les communes pour avoir de ressources financières de même que les propriétaires) pendant que l'on n'oublie que c'est un trésor non extensible : une fois vendues, elles partent une fois pour toute et vous échappe bien avant la réception des frais de la vente<sup>54</sup>. Il est clair qu'il s'agit des actions opportunistes de lotissement et de vente des terres qui se font sans se soucier du lendemain. On y voit des actions suicidaires qui ne cadrent pas réellement avec le développement. Ce ne sont pas des lotissements de développement.

---

<sup>54</sup> Analyse personnelle.

La réalité est qu'on fait après tout ce qu'il convient d'appeler " expropriation-vente / attribution-sans visions de développement" collées à chaque zone.

Il faut signaler tout de même qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine car le morcellement des terres n'est rien d'important dans le domaine de l'environnement qui est un tout complexe : la terre, le ciel avec ses éléments distinctifs, les eaux et les mers et océans avec leurs différents éléments, les forêts, les arbres, la brousse, les collines et les montagnes, les oiseaux, les reptiles etc... La preuve est que ces actions sont faites sans aucune référence aux Schémas Directeurs d'Aménagement des deux Communes (SDAC) qui sont encore un idéal à réaliser.

Quand bien même que les aires forestières sont ces derniers moments objets de densification à cause des objets sacrés, cultuels et culturels qu'elles abritent, il convient d'indiquer qu'elles demeurent soumises aux assauts des jeunes. Dans ces cas de figures, les communes se doivent de prendre des initiatives de sensibilisation et d'actions répressives fortes de concert avec les forestiers et forces de l'ordre en vue de les préserver. Les éléments culturels sont donc utiles et importantes pour être prises en compte dans le processus de développement local à l'ère de la décentralisation dans les communes de BOHICON et de ZOGBODOMEY. L'analyse des réalisations est certainement différente des autres domaines.

#### 6.1.5. De la prise en compte de la dimension culturelle à travers les réalisations

Les investissements consentis aux autres domaines durant l'expérience de la décentralisation sont importants et élevés. L'on est tenté de dire que le domaine de la culture est celui dans lequel on a peu investi dans les deux communes. La commune de BOHICON a essayé de faire valoriser cette culture en faisant un peu plus que ZOGBODOMEY<sup>55</sup>. Mais ces investissements n'ont pas permis au domaine culturel d'assurer ses fonctions. Les sous-secteurs culturels sont demeurés plus ou moins vivants à des moments donnés de cette période d'expérience démocratique et de décentralisation.

Les animations culturelles sont loin d'assurer leurs fonctions économiques, socio-récréatives, d'éducation, et de pérennisation des valeurs authentiques et identitaires des acteurs sociaux de l'ère Adja Tado en particulier du Zou. Ainsi, si ces fonctions sont biens assurées, il est possible de les promouvoir par voies de la technologie nouvelle et ce de sorte que ceux de la diaspora béninoise vivant à l'extérieur des deux communes s'en réjouiront. Car la technologie qui est très développée de nos jours (appareillages et production culturelle endogène, enregistrement vidéo sur différents supports et ventilations par le Web et le Net) permet de rapprocher les peuples et les cultures. Abordons la prise en compte de cette technologie en question.

---

<sup>55</sup> Analyse personnelle sur la base des données.

### **6.1.6. De la prise en compte de la dimension technologique à travers les réalisations**

Les nouvelles technologies de l'information ne sont pas du reste de tout ce qui est fait par les deux conseils communaux.

Dans le souci d'avoir une administration bien équipée et fonctionnelle, des efforts sont consentis par les deux conseils communaux. Ainsi pour la production des supports de différents documents et rapports d'événements, production de diverses pièces, il est impérieux d'avoir des ordinateurs munis de logiciels professionnels (logiciel de comptabilité, de dessins etc.). Les deux communes se sont inscrites progressivement dans cette dynamique. Elles se sont dotées des équipements informatiques afin d'aider les agents dans leur travail et au profit des usagers de l'administration. Cependant, de gros efforts restent véritablement à faire pour doter la commune des salles de connexion internet à haut débit par exemple pour les deux communes. Car, ce dernier est à la fois un moyen et un outil de développement. Mais il est de surcroît et de préférence un outil d'émancipation de tous les jeunes au plan académique, social, culturel, technique, économique et professionnel. Les recherches en ligne et autres sources de données jadis inaccessibles et difficilement trouvables pour répondre aux sollicitations des administrés en est une illustration parfaite et courante. Ceci est indispensable pour nous tous.

Au plan social et économique, le volet technologique n'a pas bénéficié d'une attention spéciale ou n'a pas été pris en compte dans les PDC passés et les feuilles de route en exploitation. Il s'agit de la valorisation du potentiel technologique endogène dont les savoir-faire divers dans différents domaines socioéconomiques (organisation sociale, production de bien et service, transformation, et conservation) devant être sources de revenu important et amélioré. Mais tel n'est pas le cas. Ceci est un constat amer qui prouve que nos "élus" n'ont pas songé à cet aspect qui participe certainement aussi au bien être de certaines couches importantes de la population des deux communes. C'est certainement dommage ! Car la technologie ne se limite pas à celle venue de l'extérieur. Il va falloir avec les organisations non gouvernementales trouver des approches en vue de la valorisation et de la dissémination de ces connaissances technologiques. Mais là encore, il faut trouver les ressources diverses pour concrétiser l'initiative de promotion et de valorisation puis de dissémination des valeurs technologiques en question de concert avec tous les acteurs.

### **6.2. Des réalisations au bien-être des acteurs sociaux et les limites de la stratégie du développement local par l'approche PDC**

Les divers efforts consentis, les ressources multiples et multiformes engrangées, les difficultés et contradictions gérées et surmontées à différents niveaux dans le processus des réalisations dans les deux communes avec le processus du développement local dans le contexte de

la décentralisation suffisent –ils pour qu’il y ait le bien-être social, économique, culturel pour tous les acteurs sociaux ? La réponse est évidente. Mais cet ensemble d’énergies et efforts déployés a contribué certainement à quelque chose. Tout au moins à un début de mieux être. C’est ce qui justifie les intitulés des rubriques qui suivent : la marche vers le bien –être, les limites de la stratégie de développement par l’approche PDC, l’absence d’un projet de mise en œuvre du plan, le manque de suivi de la mise en œuvre du plan etc.

### **6.2.1. De la marche vers le bien-être**

La bonne gouvernance locale se traduit nécessairement par la bonne gestion des ressources locales mobilisées pour des réalisations d’infrastructures sociocommunitaires et socio-économiques, ainsi que par la transparence, la traçabilité financière et la stabilité politique entre fils du terroir. Ces derniers aspects sont certainement le gage d’une harmonie certaine et d’un horizon où l’accès au bien-être est possible. Elle s’est faite concrétisée dans une bonne mesure à travers les résultats obtenus dans les deux communes cibles de travail à l’ère de la décentralisation. Mais cela suppose une amélioration des conditions de vie des acteurs sociaux. Pour s’en convaincre, il faut se référer aux résultats d’analyse selon l’ESPECT et les fonctions associées identifiées ça et là.

Ensuite, des observations faites sur ces données montrent bien que le bien-être est loin d’être atteint. Car le développement local au Bénin projeté sur des horizons très proches 2016 (le court terme) et 2021 (moyen terme) sera chose très complexe et très exigeante. Les raisons d’une telle situation seront entre autre la croissance démographique, de la rareté des ressources et les difficultés à surmonter pour les mobiliser. A cela s’ajoute, le nombre croissant de jeunes demandeurs de premier emploi, les maladies etc.

Ces éléments révèlent l’exigence plus croissante des acteurs sociaux qui aspirent vivre mieux et accéder du coup à un plus grand nombre d’infrastructures socio-éducatives, socio-économiques et socio-sanitaires, dont les routes et pistes inter-arrondissements et inter villages, les infrastructures d’eau potable et d’assainissement classiques et modernes important etc. Il ne s’agit là que des demandes sociales de base. Ceci constitue une réalité inconditionnelle avec laquelle les futurs mandants des communes ou générations prochaines de conseillers et maires doivent compter et y travailler. Il faut dire que l’exigence des acteurs sociaux d’ici 2021 sera au-delà des réalisations que l’étude a permis d’explorer. En définitive, il y aura :

- des efforts croissants dans la mobilisation de ressources locales déjà faibles à déployer, donc plus de demande en contribution de la part du contribuable des villages et des arrondissements ;

- plus de taxes variées et impôts à demander aux contribuables selon les normes réglementaires ou la loi en vigueur dans le domaine ;
- des efforts importants à déployer pour qu'il y ait plus de transparence et de réalisation de consensus au profit des réalisations pour le compte des acteurs sociaux ;
- plus ou moins de construction de classes, de centres de santé et d'hôpitaux ;
- des constructions et ou des réalisations de pistes de dessertes rurales et de routes et voies pavées ;
- des efforts en vue de l'extension du réseau d'électrification des arrondissements avec l'appui de l'Etat et des PTF;
- des actions de projets pour la valorisation des patrimoines culturels matériels et immatériels des communes ;
- des initiatives variées pour la valorisation des gisements miniers et les carrières de sables et latérites;
- de l'engouement et d'engagement en vue de l'élaboration et du respect des Schémas Directeurs d'Aménagement des deux communes (SDAC) qui n'existent pas encore pendant que les lotissements se poursuivent allègrement dans les communes ;
- la modernisation de plus en plus prononcée des administrations locales à travers les réalisations d'infrastructures conséquentes pour offrir des cadres adéquats de travail et la fourniture des packs informatiques et autres accessoires indispensables etc. Signalons que cette liste à titre indicatif n'est pas exhaustive.

Des appréciations faites des résultats obtenus dans le tableau (confère tableau N°13), une insatisfaction des acteurs sociaux se note quand bien même les résultats montrent paradoxalement une satisfaction à certains égards au niveau des domaines de réalisation explorés. Il reste dès lors encore beaucoup de choses à faire. La réalité est, qu'aucun développement ne finit jamais d'être ou ne s'estompe pas un jour quand il est entamé. Il ne se fait pas en un seul jour, mais s'inscrit dans un processus dynamique et continu. Toujours faire des efforts, doit être la principale ligne idéale des actions et assurer une bonne affectation des ressources vers la concrétisation du bonheur des acteurs sociaux en leur assurant le bien être à travers ses caractéristiques existentielles toujours plus exigeantes et actuelles : bien se nourrir, bien se loger, bien se sentir, bien s'instruire et dans un cadre adéquat, bien se vêtir , bien disposer des infrastructures socio-sanitaire et socioéconomique accessibles à moindre coût à tous mais à la majorité bien entendu.etc. Ce qu'il convient de retenir est que les acteurs sociaux des deux communes se portent mieux. Ainsi le bien-être attendu est une réalité à viser vers des horizons toujours lointains avec des moyens plus consistants /élevés et des hommes intègres et ayant le sens de la "probité", intelligents et dévoués.

Partant de ces espoirs, il faut reconnaître que l'approche du développement local par les PDC a des limites insoupçonnées qu'il est important de souligner tant bien que les PDC soient les boussoles d'orientation des actions à exécuter par les maires et leurs conseils.

### **6.2.2. Limites de la stratégie du développement local par l'approche PDC**

A la lecture des Plans de Développement des deux Communes explorées lors de cette étude, il est constaté un vide capital qui justifie les difficultés rencontrées dans la conduite des affaires du développement local. Il s'agit de l'absence d'une orientation stratégique de mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Plus spécifiquement, la mise en œuvre des projets et sous projets ou globalement les programmes groupés dans ce document par les conseillers élus devenus maires sans les pré-requis effectifs nécessaires pour la conduite et la gestion des affaires locales requiert de la disponibilité d'énormes ressources financières ou alors à mobiliser. Et ces ressources ne sont jamais disponibles et accessibles facilement quelque part ni même dans une institution financière. De cette manière, toute initiative d'action répondant à des satisfactions de besoins, risquerait de rester à l'état d'initiative sans concrétisation. Situation dommageable alors vient de s'installer. Il va falloir dès lors examiner les probabilités de mobilisation des ressources nécessaires avant de programmer les actions dans les PDC. Il s'agit là d'une réalité bien décrite à laquelle la mise en œuvre des PDC de la première génération ont fait face. Ce sont des limites de l'approche PDC du développement local. A la fin, les évaluations sont en bute à des difficultés d'où elles posent problème car beaucoup d'actions prévues au départ dans les PDC ne sont pas exécutées pour faute de ressources financières nécessaires. Il faut repenser la façon d'approcher la programmation des actions. Autres aspects des limites est que les conseillers et maires élus sont quand même des civils parvenus et pour la plupart des "sans expériences" avérées pour la gestion du développement local. Un fait sociopolitique important dont des leçons doivent être tirées pour servir l'avenir. Il faut remarquer que ces limites sont aussi dues aux conseillers communaux qui exigent que les actions concernant leurs localités soient forcément prises en compte à la phase de planification opérationnelle / programmation des PDC.

#### *6.2.2.1. L'absence d'un projet de mise en œuvre du plan*

Il s'agit d'un document de projet simplifié de mise en œuvre du plan qui devrait être élaboré et exécuté avec le peu de ressource qui lui est alloué (meilleure définition des conditions garantissant la réussite de mise en œuvre du plan). Ce projet pourrait avoir comme objectif de proposer aux mairies un répertoire de partenaires potentiels, des actions et des mesures urgentes pour relever le niveau de ses ressources, et prioriser les programmes du plan à l'échelle de la commune. Ces types

d'actions seront programmés et assortis de budget prévisionnel détaillé pour faciliter l'exécution ou la mise en œuvre du plan aux acteurs communaux. Une mission exigeant des moyens divers (financiers, matériels, intellectuels et autres) pour son exécution correcte avec des résultats concrets affirme-t-on le plus souvent. Ces travaux sont des travaux importants de mise en œuvre, surtout de documentation (rapport, PV, documentaires filmographiques etc.). Ce sont autant de dispositions qui doivent accompagner en principe les documents de planification du développement local fait remarquer l'étude. Ce qui n'existe pas dans les deux communes et qu'il va falloir instituer à l'avenir. De cette façon les comités de pilotages des PDC seront plus actifs au niveau des deux communes avec une bonne circulation de l'information en interne.

#### 6.2.2.2. *L'édition et la vulgarisation du plan*

La popularisation et la vulgarisation demeurent insuffisantes au niveau de l'ensemble des acteurs sociaux de la commune ou tout au moins au niveau des acteurs sociaux clés organisés en association qu'on reconnaît comme telle. La majorité des acteurs sociaux à la base, pensent que l'exécution du plan de développement communal ne peut se faire que sur financement externe. Et cela vient corroborer le constat qui justifie que la majorité des investissements faits au niveau de différents secteurs provient des partenaires aux deux communes cités plus haut. Ce constat se justifie aussi par le fait que les premiers plans aient été élaborés avec l'assistance financière de PADeCOM (Projet d'Appui au Développement des Communes) dans le Zou et que tous les regards étaient à l'époque tournés vers l'extérieur.

La vulgarisation du contenu des PDC (Plan de Développement des Communes) et autres documents importants engageant la vie des communautés les amènerait à s'accrocher, s'intéresser plus aux actions que posent les communes. En conséquence, les acteurs sociaux seront disposés à mieux faire le suivi et aptes à une participation plus accrue. L'appropriation réelle et effective ne se fera pas prier, elle se constatera dans les faits.

#### 6.2.2.3. Le manque de dispositif de suivi-évaluation

L'absence de prévision de constituer un comité administratif intégrant un ou deux élus pour le suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans suivant les programmes, projets et sous projets programmés et planifiés sur le quinquennat est aussi une limite importante. Il n'y avait pas eu de suivi d'indicateurs d'objectifs, d'activités ni d'actions de développement et de résultats. Aucune documentation n'existe alors au niveau des deux communes pour être consultées. C'est une carence qui doit être corrigée. Cette défaillance justifie le fait que des données importantes et fiables sont difficilement accessibles lors des enquêtes de terrain au niveau des deux communes BOHICON et ZOGBODOMEY.

## **CONCLUSION GENERALE**

Le parcours suivi dans le cadre de ce travail, les éléments méthodologiques de bases observés et les résultats d'analyse obtenus, l'on peut se permettre de dégager un certain nombre de conclusions.

En partant d'abord des résultats de recherche au plan juridique, il est à signaler que le développement local est sur un terrain favorable pour le plein exercice des compétences décernées aux communes du Bénin. Les conditions juridiques sont créées avec de divers textes de lois. En conséquence, les expériences de réalisations faites par les deux communes à savoir BOHICON et ZOGBODOMEY ; elles le sont dans des conditions réglementaires et juridico-institutionnelles favorables. Mais comme ce ne sont pas les textes de lois seulement qui font le développement local et les réalisations dont ont besoin les acteurs sociaux, il faut alors les ressources complémentaires indispensables : **l'homme et les ressources financières**.

C'est justement ce dernier qui fait défaut au niveau des communes en général surtout celles du Zou dont BOHICON et ZOGBODOMEY. Au regard de leurs ambitions de développement libellées dans les PDC de la première génération et autres documents de planification d'actions au niveau des communes, il est très aisé de s'en convaincre. Aussi faut-il souligner que les actions sont dans les cas les plus fréquents, des actions sous évaluées ou surévaluées. La tendance générale est que les montants des budgets des PDC sont donnés avec des chiffres astronomiques de l'ordre du milliard pendant que les budgets annuels d'exercice oscillent autour de huit cent millions de francs excepté la commune de BOHICON. Ce sont alors le plus souvent des budgets qui ne reflètent pas les réalités financière et économique de chacune des communes. Les besoins des acteurs sociaux sont pour la plupart du temps réels. Ils sont identifiés de façon participative. Bien entendu que ces besoins existent et sont réels, elles traduisent également les aspirations multiples et multiformes de ces dernières au développement. Il y a alors un grand écart entre besoins variés et moyens financiers disponibles. Une réalité patente que gèrent les deux exécutifs avec leurs conseils communaux. Ces dissemblances entre moyens financiers et besoins des acteurs sociaux à satisfaire font enregistrer et

noter des taux de réalisations budgétaires faibles avec pour conséquences des projets et sous projets entamés mais qui ne finissent pas vite ou abandonnés plus tard pour faute de ressources.

C'est dans ces conditions que l'étude a pu noter que des efforts de réalisations concrètes sont faits par les deux conseils communaux. Il est bien dit "efforts de réalisations" car les réalités financières très moroses découvertes et avec lesquelles évoluent les communes et spécifiquement les deux communes sont de nature à ne pas espérer que de telles réalisations soient faites. Mais elles pouvaient faire mieux si les ressources financières en provenance du Gouvernement sont consistantes. Il faut quand même saluer les appuis financiers de l'état depuis plus de trois ans à travers les Fonds FADEC.

Il est important de faire remarquer que les actions réalisées durant les dix ans du processus du développement local relèvent de domaines variés et multisectoriels allant du domaine social au domaine environnemental en passant par les domaines économique, culturel, politique avec l'alternance démocratique. Le contexte est celui dominé par une ambiance de courage, de hantise, de concession et de vision du bien-être partagé par les élus locaux. La tolérance notée ces dernières années au sein des conseils communaux et la promotion de l'enracinement de la démocratie à la base est source d'une gouvernance apaisée.

Il est également utile de souligner que les appréciations (confère tableau N°13) des acteurs sociaux sur les réalisations et leurs utilités, les effets ressentis exprimés suite au changement du cadre et des conditions de vies apportées, l'accès aux services offerts et l'utilité des infrastructures socioéconomiques etc. sont satisfaisantes quand bien même qu'ils sont encore loin de cet idéal espéré.

Au plan de la conception sociale de la démocratie, la décentralisation et du développement local par les communautés véritables maillons devant porter haut le flambeau du développement à la base des observations variées sont notées. La compréhension n'est pas la même. Il en est de même pour les opinions qui ne sont pas celles des idées fortes de l'essence même de ces concepts pour une bonne appropriation et participation réelle aux actions de développement locale. Ce qui fait que les acteurs à la tête des diverses structures déconcentrées doivent dans une certaine mesure accompagner les efforts des élus locaux ayant en charge la promotion et la vulgarisation des principes de base de la décentralisation afin faire inculquer d'avantage ces derniers à la masse sans oublier les efforts des membres de la société civile : les ONG, les associations des diverses couches socioprofessionnelles, les syndicats, les religieux de tous ordres, les notables et sages etc.

S'agissant de la mobilisation de la ressource financière indispensable pour soutenir et rendre concret l'idéale de bien-être espéré de la part des acteurs sociaux à la base, de gros efforts restent encore à faire au niveau des deux communes. En dehors du soutien provenant du gouvernement à travers le FADEC et les partenaires au développement, les deux communes ont l'obligation de faire des mobilisations importantes à partir des mécanismes légaux qui ne sont pas encore exploités au maximum. La perception de la taxe sur le développement local (TDL) qui est un moyen très sûr et efficace. Cette taxe est une opportunité légale pour les deux communes notamment la commune de ZOGBODOMEY qui est une commune productrice et de commercialisation des produits agricoles et une zone d'exploitation des ressources forestières (vente des vivriers et des billes de l'ONAB exportés). C'est donc une opportunité qui est une mine de ressources à explorer et exploiter méthodiquement et consciencieusement pour le bonheur des acteurs sociaux vulnérables de la commune. Il en est de même pour la commune de BOHICON qui n'est pas que consommatrice mais aussi une commune productrice de céréale. Il s'agit là des efforts soutenus à faire pour consolider et renforcer leur assiette fiscale. Ceci participera à l'amélioration des capacités de mobilisation de ressources propres au regard de leurs prévisions respectives dans les PDC. Il y va du bonheur de tous, mais en amont ; il faut le faire sur la base de communications spécifiques axées sur la reddition des comptes qui est par constat chose rare au niveau des deux communes. Car, ce dernier est un élément déclencheur de l'adhésion des acteurs aux processus de développement mais il est également un point essentiel de stimulation des couches sociales vers la participation financière à travers les taxes et impôts divers indispensables à cette consolidation pour favoriser les investissements conséquents. C'est également un élément voire un principe de base de confiance réciproque, de transparence et de participation avérée des citoyens à l'œuvre du développement local.

Ce tour d'horizon étant fait, il importe de noter que certaines des hypothèses sont dans une bonne mesure vérifiées.

S'agissant de la première, il est à faire observer qu'elle est vérifiée à plus de 80% si l'on s'en tient aux résultats de terrain. Car le développement local expérimenté pendant la décentralisation a véritablement ouvert la voie à de nombreux investissements clés. En réalité comme le prouvent si bien les résultats de terrain, de nombreuses réalisations sont enregistrées au profit des communautés entraînant du coup un début d'amélioration des conditions de vie des acteurs sociaux à la base dans les deux communes du Zou. Il y a eu dès lors des apports notoires stratégiques répondant aux aspirations des acteurs sociaux notamment dans le domaine économique et social sans oublier bien entendu l'éducation et la santé.

Pour ce qui concerne la seconde hypothèse, elle est confirmée avec les données et les informations collectées au niveau des services financiers et techniques. Et suivant l'analyse faite ci-dessus dans la conclusion, les actions de développement contenues dans les PDC ne sont pas toujours en adéquation avec les ressources financières mobilisables par les communes. Ceci est donc une réalité tangible avec laquelle vivent les communes du Bénin en général et plus particulièrement celles du Zou et spécifiquement de ZOGBODOMEY et BOHICON. Il faut alors tenir compte de la réalité lorsqu'il s'agit de faire les priorisations, les projections et les programmations des actions dans les PDC.

Le développement local est en voie d'apporter des réalisations répondant aux besoins des acteurs sociaux des communes cibles. Une simple comparaison des périodes et des résultats de l'étude permet de constater que les dix années d'expérimentation du développement local sous la décentralisation ont permis aux acteurs à la base de bénéficier d'un nombre important de réalisations et d'investissements plus ou moins concrets que les années antérieures depuis les indépendances. Dans certaines localités des villages des deux communes, force est de constater alors que des apports sont faits. Des hommes politiques, mêmes des citoyens simples ont eu à faire des investissements étonnants dans les réalisations d'infrastructures sociocommunitaires sur leurs propres initiatives et sur demandes de la plupart des acteurs sociaux à la base. Ces réalisations hors budget communaux indexées sont donc à saluer. Mais, ces investissements sont venus avec l'ère de la décentralisation et entrent en ligne de compte pour le développement des villages et localités des deux communes cibles. C'est cela qui est d'ailleurs actuellement à la mode et l'on enregistre des dons d'infrastructures des politiciens tous azimuts pour charmer les acteurs sociaux. Là encore, il faut souligner que c'est un marché de dupe qui se conclut entre population et investisseurs politiques espérant en retour des suffrages de ces acteurs sociaux. On peut dégager de ce qui précède que le développement local a de beaux jours encore devant lui au profit des acteurs sociaux pour des perspectives de bien-être certain à l'ère de la décentralisation. Au regard de ce développement, il se dégage que la troisième hypothèse est aussi vérifiée. Cependant, il reste d'énormes efforts à faire pour que ces perspectives de bien-être soient au rendez-vous. Et, il faut signaler que l'on doit chercher à s'attaquer à la question de mobilisation des ressources et l'accompagner de la bonne gestion et du volontarisme. Il s'agit de quelque chose qui de nos jours se fait de plus en plus rare car ...et pourtant l'on prétend "combattre tous les jours la corruption !".

Quant aux objectifs, disons que l'objectif global est atteint, car l'étude nous a permis effectivement de voir, de sentir, de constater et de connaître que des efforts réels sont faits dans les deux communes de BOHICON et de ZOGBODOMEY. Ce sont des réalisations qui ont certainement eu à contribuer au mieux-être des acteurs sociaux des deux collectivités locales à

travers le processus de développement local. Aussi faudra-t-il avouer que l'effort est fait pour cerner les contours juridiques de la décentralisation et du développement local au Bénin. Le même effort permet de cerner comment les communautés entendent et prennent la décentralisation et le développement local ceci à travers certaines classes et couches de personnes. Enfin, les efforts de recherche permettent de parcourir certaines réalisations concrètes avec leurs difficultés qui sont analysées suivant les approches retenues dans la partie méthodologique et surtout suivant l'ESPECT.

Il est à retenir que le développement local fait son chemin dans les communes en se fondant sur les prévisions des PDC et quelques investissements privés des personnes de bonnes volontés. Il est également important de saluer les apports des partenaires spécifiques des communes comme les institutions internationales et les ONGs locales. Il faut saluer également l'appui du gouvernement à travers le fonds FADEC qui pèse beaucoup dans le budget des communes rurales comme Zogbodomey. Cependant beaucoup d'efforts restent à fournir pour le compte du développement local. La présente étude a permis de cerner au mieux le processus du développement local et la décentralisation de façon pragmatique avec les réalités spécifiques que vivent les communes cibles.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I- Ouvrages généraux et spécifiques.

1. Albert MEISTER 1966, l'Afrique peut-elle partir ? Editions du seuil, Paris, 449 p.
2. Alain BEITONE et al. 1997. Sciences Sociales (Aide-mémoire), éditions SIREY, 349 p.
3. BISSILLIAT Jeanne et VERSHUUR Christine, 2002, Genre et économie : un premier éclairage, éditions l'harmattan, Paris Genève, N°2, 482 p.
4. COMELIAU Christian, 2006, la croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable, le Seuil, Collection "économie humaine" Paris, 256 p.
5. CORNEILLIO Bertini, 2005, Vents de la démocratisation en Afrique : contraintes et opportunités, Essai d'analyse globale. 156 p.
6. CROZIER M., FRIEDBERG E, 1977, l'acteur et le système, Paris, seuil. 429 p.
7. Djankaki Claude Cossi Fréjus, 1999, le Bénin décentralisé, imprimé par S.M. TOAFODE CODO, Cotonou Bénin, première édition ,91p.
8. DIOP Djibril, 2006, Décentralisation et Gouvernance locale au Sénégal-Quelle pertinence pour le développement ? éditions l'harmattan, Collection études Africaines, 267 p.
9. DUCATENZEILER Graciela, 2001, Nouvelles approches à l'étude de la consolidation démocratique, *Revue internationale de politique comparée* (Volume 8), 270 p.
10. Georges GURVITCH, 1969, la vocation actuelle de la sociologie, 3<sup>ième</sup> édition PUF, 108 Boulevard Saint-Germain, Paris, 495 P.
11. GIRI Jacques, 1986, l'Afrique en panne : Vingt cinq ans de développement, Paris, Editions Katharla, 207 p.
12. GHISLAIN DELOIS Marc, 1998, Peuples décentralisés d'Afrique, éditions DEBOECK, Paris. 189 p.
13. JEAN-CLAUDE ROUYERAN, 1989, MEMOIRES ET THESES : l'Art et les Méthodes, MAISONNEUVE ET LAROUSSE, France, 197 p.
14. Laurent P J, 1995, Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso, Cahier du CIDEP, n°26, 175p.
15. Pamphile S, Novembre 2000, Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : Expérience d'une commune du Burkina Faso, Document de réflexion ECDPM n°21, 45p.
16. MATHIEU Nicole et Marcel JOLLIVET.1989, Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui, ARF éditions/L'Harmattan, Paris, 352 p.
17. Nach Mback C, 2003, Démocratisation et décentralisation : genèse et dynamiques comparés des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala ; Cotonou, Benin : Programme de développement municipal (PDM), 528p.
18. OLIVIER de SARDAN J.P. 1975, Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social, Colletions hommes et sociétés, éditions KARTHARLA, 221 p.
19. OLIVIER de SARDAN, J. P. 2003, « l'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à l'usage des étudiants », Etudes et travaux : 13 : LASDEL, 58 p.
20. Philippe HUGON, 2007, Géopolitique de l'Afrique, éditions Sèdes, 187 pages.
21. QUIVY, R, VAN CAMPENHOUDT, L, 1988, Manuel de recherches en sciences sociales, Paris édition, DUNOD, 271 p.
22. René DUMONT, 1962, l'Afrique était mal partie, éditions du seuil, Paris, 287 p.

## II- Mémoires.

23. METONOU Koffi Gustave, 2002, Perspectives de financement du développement local au Bénin: Cas de la commune de Dogbo, Université des Sciences et Technologies du Bénin - DESS-CAAE, 125 p.
24. NOUDEHOUENOU Guy, 1996, Les impacts des projets communautaires sur la santé des femmes ; FLASH/UNB, 102 p.
25. NAMEDE G. Olivier, 2006, les potentialités locales et développement : quelles options stratégiques pour les communes lacustres? FLASH/ UAC, 115 p.
26. SAHGUI Mathieu, 2011, Clientélisme politique et mobilisation électorale : Enjeux et défis. FLASH, EDP/UAC, 104 p.
27. Urbain T. LONTCHEDJI. 2011, d'une logique de dépendance d'état à une logique d'autonomie : cas du changement organisationnel prescrit de la commune d'Athiémié au Bénin, ISOR Bénin, 120p.
28. YACOUBOU Fourératou A, 2011, Communication et gouvernance dans la commune de NIKKI. FLASH/ EDP, UAC, 104 p.

## III- Articles et communications.

29. JOLLIVET Marcel, 2003, La vocation actuelle de la sociologie rurale in Ruralia revues, 30 p.
30. GRASH Serge, 1982, Samir Amin : le système mondial est responsable des échecs Africains, in RFI.Fr, le blog, 8 p.
31. TWIGG John et BENSON Charlotte, Evaluation d'impact social de la décentralisation, in note d'orientation, 13p.
32. LAURENT Pierre Joseph et PEEMANS Jean-Philippe, 2006, Les Dimensions Socio-économiques du Développement Local en Afrique au Sud du Sahara : Quelles Stratégies pour quels Acteurs ? , *Bulletin de l'APAD*, Consulté le 20 juillet 2011.
33. MPDEAP, PNUD, Juillet 2009, Les objectifs du millénaire pour le développement au Bénin : Situation actuelle et perspectives. 34 p.

## IV- Journaux et parutions mensuelles trimestrielles

34. Journal La territoriale, N°17, Cotonou (Bénin) -Décembre 2009, 19 p.
35. Journal La territoriale, N°15, Cotonou (Bénin) -Décembre 2009, 19 p.
36. ANCB, ECHOS des communes, N°11 2009, Cotonou (Bénin), 27 p.
37. ANCB, ECHOS des communes, N°17 2010, Cotonou (Bénin), 27 p.
38. ANCB, ECHOS des communes, N°18 2010, Cotonou (Bénin), 27 p.
39. PNDCC Info, trimestriel d'information, N°5 2010, Cotonou (Bénin), 19 p.
40. PNDCC Info, trimestriel d'information N°6 (Janvier-février.-mars 2010) Cotonou (Bénin), 19 p.

## V- Documents de sensibilisation et Textes juridiques.

41. Mission de la décentralisation, 2002, Recueil des lois sur la décentralisation au Bénin, 33 p.
42. DOSSOU Camille, 2001, Brochure d'information : décentralisation, déconcentration, découpage territorial-ce qu'il faut savoir. 62 p.
43. MPDEAP, 2007. Document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources dans les communes, (Plaquette), Bénin, 18.

44. MOUSSOU Théonas et consorts, 2001, les femmes des groupements et des USPP et La Décentralisation, Les publications du CAO- IMP-Bénin, 58 pages.

#### **VI- Résultats d'enquêtes, Rapports d'ateliers et de séminaires**

45. EMICoV : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (Août - Novembre 2006).
46. INSAE, 2003, Recensement Général de la Population et de l'Habitation 3, Résultats définitifs des Caractéristiques générales de la population. 516 p.
47. MINISTERE D'ETAT CHARGE DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT, (2005) Rapport national sur le financement du développement local, imprimerie PICARTS, COTONOU, 122 p.
48. Résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS). Juin 2002, 389 p.

#### **VII- Autres documents et supports cd-rom**

49. Mission de la Décentralisation, 2005, Guide du Maire, 150 p.
50. Impact Consultant, 2010, Feuille de Route du PDC actualisé de la commune de ZOGBODOMEY, 51 p.
51. MEPDEAP, 2007, Evaluation des ressources nécessaires pour la réalisation des OMD au BENIN, Annexe, 52 p.
52. HCGC, (Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée) 2008, les réalités de la pauvreté face aux défis des objectifs du millénaire pour le développement, Cotonou/Bénin Imprimerie TUNDE, 220 p.
53. MDGLAAT / PONADEC, 2010, document cadre de Politique et Plan d'Actions Prioritaire, 73 p.

#### **VIII- Adresses électroniques : Moteurs de recherches, sites et mails**

54. <http://www.globnet.org/archives/web/2006/www.globnet.org/horizon-local/perso/d...>, consulté le 20/08/2010
55. <http://www.economieautrement.org/spip.php?article33>, consulté le 20/10/2010.
56. <http://www.globastudyparticipation.org/francais/methodo/marp.htm> consulté le 20/10/2010. consulté le 20/10/2010.
57. <http://www.formation.refer.bf/stat/M711.html>, consulté le 24/10/2010
58. [http://urfist.ustrasbg.fr/infosphere/sciences\\_humaines/module7/prendreredigertravail.html](http://urfist.ustrasbg.fr/infosphere/sciences_humaines/module7/prendreredigertravail.html), consulté le 21/11/2010,
59. [http://urfist.ustrasbg.fr/infosphere/sciences\\_humaines/module8/prendreredigertravail.html](http://urfist.ustrasbg.fr/infosphere/sciences_humaines/module8/prendreredigertravail.html), consulté le 21/11/2010.
60. <http://apad.revues.org/257>: consulté le 07/11/2010.
61. <http://apad.revues.org/416> consulté le 07/11/2010.
62. <http://apad.revues.org/2183> consulté le 07/11/2010.

## **ANNEXES**

### **LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES**

## **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES MAIRES / OU SECRETAIRES GENERAUX DES DEUX COMMUNES**

- Le développement local
- La participation des populations
- Les contraintes du développement local selon votre expérience
- La démocratie à la base
- La période avant démocratie / décentralisation et le développement local
- La période pendant la démocratie/ décentralisation à nos jours et le développement local
- Les programmations annuelles d'investissement
- Les investissements dans les arrondissements
- Les budgets des communes : adéquation entre ressources financières et prévisions
- Le fonctionnement de l'administration communale et,
- Les grands défis à relever.

## **GUIDE D'ENTRETIEN DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS D'ARTISANS ET OU CONDUCTEUR DE ZEMIDJAN**

- Le développement local
- La participation des populations
- La connaissance du PDC, degré d'implication pour son élaboration
- Les grands défis à relever dans votre village,
- Vos appréciations sur la décentralisation,
- Vos appréciations sur le développement de votre localité à l'heure de la décentralisation, et
- Vos perspectives.

## **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ANCIENS 'MAIRES' DES SOUS PREFECTURES**

- Le développement local.
- La participation des populations
- Les réalisations d'infrastructures sociocommunautaires et autres durant la période avant la décentralisation et à l'heure de la décentralisation
- Les changements observés
- Vos perspectives.

## **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES CHEFS DES VILLAGES ET DE QUARTIERS, LES CONSEILLERS VILLAGEOIS,**

- Le développement local

- La participation des populations
- Les contraintes
- La démocratie à la base
- Les réalisations enregistrées dans la période avant la décentralisation
- Les réalisations enregistrées à l'heure de la décentralisation grâce au développement
- Les grands défis à relever dans votre arrondissement
- Vos appréciations sur la décentralisation
- Vos espoirs.

### **GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX CHEFS DES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES C/SPDL - C/ST OU SON ASSISTANT- C/SAFE / C/SAE ou C/DAE- C/SADE**

- Le développement local à l'ère de la décentralisation
- Les réalisations concrètes pour le bien-être des populations
- La participation des populations
- Les difficultés/contraintes
- Les autres initiatives de développement local en dehors des PDC
- Les approches de mobilisation des ressources,
- Les aménagements du territoire des communes et son occupation
- La participation des populations à la fiscalité communales (les taxes diverses),
- Les PDC, les PAI, les affectations des ressources aux réalisations prévues : fantaisie/gymnastique politicienne ou objectivité recherchée
- Les budgets :
  - \* l'évolution des budgets pour trois années (2008 à 2010) successives quelconques.
- Les ressources transférées durant la période de trois ans ci-dessus choisie.
- Les aménagements et les lotissements avant et pendant la décentralisation,
- La gestion du lotissement et l'environnement
- La contribution au budget communal : les aspects spécifiques concernés

### **GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX OPERATEURS ECONOMIQUES**

- Activités économiques potentiels : états des lieux et évolutions durant la décentralisation.
- Le PDC, degré d'implication et participation pour son élaboration.
- Perspectives de développement économique (industrialisation, les banques etc.).

**GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX FONCTIONNAIRES DES SERVICES DECONCENTREES DES COMMUNES (LE R/CECPA, LE MEDECIN CHEF, LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE, LE COMMANDANT DE BRIGADE DE GENDARMERIE**

- La perception du développement local
- La période avant décentralisation et le développement local
- La période de la décentralisation à nos jours et le développement local : point des apports concrets suivant votre domaine de compétence
- Effets et impacts des apports : Expression des opinions.

**GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX CADRES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DU PLAN, DE LA PROSPECTIVE ET DU DEVELOPPEMENT (DDPPD) DU ZOU**

- Les programmes et projets du MDGLAAT et autres en appui au développement des communes (En particulier pour le Zou)
- Faiblesse financière des communes et rôle de l'Etat

**QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ONGS**

- Comment voyez-vous la mise en œuvre du processus de développement local dans les communes et spécifiquement dans la commune de Zogbodomey et Bohicon?
- La participation des populations au développement local est –elle selon vous effective ?
- Si non, selon vous quelles en sont les causes illustratives ?
- Quelles sont déjà vos actions spécifiques menées dans ce sens ?
- Quelles sont les difficultés de mise en œuvre ou de la réalisation de ces initiatives ?
- Avez-vous l'impression que le développement local a apporté un certains mieux être aux populations dans le contexte actuel ?

**QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PERSONNELS EMPLOYES DANS LES DEUX COMMUNES (LES CHEFS SERVICES : SG-SAGA/ CP OU DP)**

- En dehors des contraintes financières que nous savons tous déjà, quelles sont véritablement vos contraintes / difficultés ou / obstacles majeures propres à vous pour faire face aux exigences de développement local ?
- 🚧 Au niveau intellectuel
- 🚧 Au niveau matériel :
- 🚧 Au niveau de la qualité des ressources humaines :

🚧 Au niveau technologique ?

- Combien de cadres disposez-vous actuellement ?

Nombre de femmes ?

Nombre d'hommes ?

- Combien étaient-ils au départ ?

Nombre de femmes ?

Nombre d'hommes ?

- Les actions de renforcement des compétences de ces cadres ?
- Les actions de renforcement sont-elles à vos yeux une préoccupation majeure ?
- Disposez –vous d'un plan de renforcement des capacités du personnel administratif ?
- Est-ce que cela constitue t-il pour vous personnellement une préoccupation majeure ?
- Est-ce que cela constitue t-il pour votre conseil communal une préoccupation majeure ?

Si Oui, justifiez votre réponse.

Si Non, justifiez votre réponse.



Réalisations dans le secteur agricole (achat de tracteur, les appuis à l'accès aux intrants productif etc.)									
Réalisations dans le secteur environnemental									
Réalisations au plan administratif et de la bonne gouvernance									

**QU  
ES  
TI  
ON  
NA  
IR  
E  
AD  
MI**

**NISTRE AU CHEF D'ARRONDISSEMENT.**

1. Pour vous, que signifie le développement local ?
2. Comment apercevez-vous le concept de développement local qui est de plus en plus utilisé dans les différents conseils communaux à l'ère de la décentralisation ?
3. Pensez-vous que le contexte de la décentralisation est celui très propice pour véritablement promouvoir le développement local tel que vous venez de le décrire ?
4. A quel prix ou à quel sacrifice selon vous le développement local est possible dans votre commune spécifiquement?
5. Dans le cadre d'une éventuelle attribution et ou décision de réaliser un projet ou sous projets dans un arrondissement, village ou une localité, daigner bien nous renseigner sur les règles de base présidant à une telle opération ?
6. En cas de non satisfaction à la réponse donnée pour la question N°5, posez la question suivant : Est-ce que selon vous madame ou monsieur, les considérations politiques et de préservations des électeurs ne jouent- elles pas ou n'entrent –elles pas en jeu de façon voilée tout au moins ?
7. Avec l'exécution des PDC1 et PDC2, combien de projets et sous projets ont été prévus et réalisés dans votre arrondissement?
8. Quels sont ces projets ?
9. Avec les actions des mairies dans le contexte de la décentralisation ces cinq ou huit dernières années citer nous les projets/ et sous projets réalisés qui selon vous ont apporté un changement dans votre vie ou votre mode de vie ?

10. Comment voyez-vous ces changements ?

11. Quels sont les changements que vous jugez vous-mêmes positifs ?

## **QUELS SONT LES CHANGEMENTS QUE VOUS JUGEZ VOUS-MEMES NEGATIFS?**

12. Dites-nous ce qui a changé dans votre vie ?

13. Avez –vous l’impression que la commune à travers le maire et son conseil a fait quelque chose pour le développement de votre localité et qui a induit une amélioration sensible :

\*de votre cadre de vie, Oui  ou Non

\*de vos communautés globalement, Oui  ou non

\* de votre façon de voir les choses qu’avant ? Oui  Non

14. Donnez quelques exemples.

15. Et vos perspectives sur le développement local vue le rôle l’état et celui des populations.

### **Grille d’observations**

1. Les réalisations d’infrastructures (sociocommunautaires, économiques, éducatifs, administratifs, sanitaires, etc.) lors des déplacements avec prises des photos.
2. Les comportements et attitudes des gens à l’égard des centres publics (fréquentations et affluences vers les centres de santé, niveau d’animation des marchés, taux de fréquentation des points d’eau etc.)

# Table des matières

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>DEDICACES</b> .....	<b>3</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>4</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>5</b>
<b>Liste des tableaux - Cartes - Graphiques et diagrammes</b> .....	<b>7</b>
<b>Liste des illustrations</b> .....	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>11</b>
<b>PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.</b> .....	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE</b> .....	<b>16</b>
1.1 <i>La Problématique du sujet.</i> .....	16
1.2 <i>Hypothèses</i> .....	19
1.3 <i>Objectifs</i> .....	19
1.3.1 <i>Objectif global</i> .....	20
1.3.2 <i>Objectifs spécifiques :</i> .....	20
1.4 <i>Clarification conceptuelle</i> .....	20
1.5 <i>Etat de la question</i> .....	23
1.6 <i>Délimitations thématiques</i> .....	26
1.7 <i>Justification du choix du sujet et de l'aire d'étude</i> .....	26
1.7.1 <i>Justification du choix du sujet</i> .....	26
1.7.2 <i>Justification du cadre de l'étude</i> .....	27
<b>CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>32</b>
2.1 <i>Nature de l'étude et approche méthodologique</i> .....	32
2.2 <i>Sources orales</i> .....	32
2.3 <i>Sources documentaires</i> .....	33
2.4 <i>Population cible.</i> .....	34
2.4.1 <i>Du choix des communes</i> .....	34
2.4.3 <i>Echantillon de collecte des informations</i> .....	35
2.5 <i>Techniques d'investigation et outils de collecte de données</i> .....	37
2.5.1 <i>La pré-enquête</i> .....	38
2.5.2 <i>L'enquête proprement dite</i> .....	38
2.6 <i>Dépouillement et analyse des données recueillies</i> .....	39
2.7 <i>Difficultés rencontrées et approche de solutions</i> .....	39
2.8 <i>Chronogramme de suivi</i> .....	40
<b>DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS</b> .....	<b>42</b>

<b>CHAPITRE 3 - DES BASES JURIDIQUES DE LA DECENTRALISATION, CONCEPTIONS COMMUNAUTAIRES DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL</b> -----	<b>43</b>
3.1. <i>Contexte socioéconomique de l'avènement de la décentralisation et la conférence nationale des forces vives de la nation de Février 1990.</i> -----	43
3.2. <i>Quelques bases juridiques et ordre de raisons sous-tendant la décentralisation au Bénin : documents de références</i> -----	44
3.2.1. Les raisons d'ordre démocratique -----	44
3.2.2. Les raisons d'ordre constitutionnel-----	45
3.2.3. Les raisons de développement-----	46
3.3. <i>Conceptions communautaires de la décentralisation et du développement local.</i> -----	47
3.3.1. Conception des élus locaux. -----	47
3.3.2. Conception des acteurs sociaux. -----	49
3.4. <i>Le vécu des communautés à la base du développement local.</i> -----	50
3.4.1. L'implication en amont des acteurs sociaux dans les sélections des projets de développement local contenus dans les PDC. -----	50
3.4.2. Quelques réalités sur les PDC. -----	52
3.4.3. Les stratégies alternatives adoptées dans la réalisation des projets de développement dans les deux communes. -----	55
3.4.4. Participation des acteurs sociaux aux projets des PDC vers les exigences contributives du bien-être ---	56
3.4.4.2. Les réalités financières des communes : -----	58
3.4.4.3. Dispositions étatiques en faveur des finances locales pour le développement-----	60
3.4.4.5. Les vraies réalités financières des deux Communes cibles-----	65
<b>CHAPITRE 4 – LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT LOCAL : LES REALISATIONS CONCRETES POUR LE BIEN – ETRE DES ACTEURS SOCIAUX A LA BASE.</b> -----	<b>68</b>
4.1. <i>Les réalisations concrètes des communes de Bohicon et Zogbodomey pour le bien – être.</i> -----	68
4.1.1. Dans le domaine du social-----	68
4.1.2. Dans le domaine de l'éducation -----	69
4.1.3. Dans le domaine de la santé-----	70
4.1.5. Actions d'accompagnement des privés dans la promotion de l'économie locale. -----	75
4.1.6. Initiatives d'action de facilitation à l'accès aux infrastructures de promotion des activités de l'économie locale. -----	77
4.2. <i>Initiatives de l'Etat dans la promotion des activités de l'économie locale : la production et la transformation primaire.</i> -----	79
4.3. <i>Dans le domaine de l'environnement.</i> -----	81
4.4. <i>Dans le domaine de la culture</i> -----	84
4.5. <i>Dans le domaine de la gestion administrative et de la bonne gouvernance</i> -----	85
<b>TROISIEME PARTIE : DES DIFFICULTES ET DE LANALYSE DES RESULTATS</b> -----	<b>88</b>
<b>CHAPITRE 5 – LES DIFFICULTES LIEES AUX REALISATIONS ET LES APPRECIATIONS DES COMMUNAUTES BENEFICIAIRES</b> -----	<b>89</b>
5.1. <i>Les difficultés liées aux réalisations</i> -----	89
5.1.1. Les difficultés d'ordre structurel et administratif -----	89
5.1.2. Les difficultés d'ordre social : humain et psychologique -----	91
5.1.3. Les difficultés d'ordre économique et financier -----	92
5.1.4. Les difficultés d'ordre politique-----	93
5.2. <i>Les appréciations des communautés bénéficiaires</i> -----	94

5.2.1. Les appréciations qualitatives et quantitatives des réalisations-----	94
5.2.2 Bref commentaire -----	97

**CHAPITRE 6 – ANALYSE DES APPORTS DU DEVELOPPEMENT LOCAL A L'ERE DE LA DECENTRALISATION DANS LES DEUX COMMUNES CIBLES DU ZOU ET MARCHÉ VERS LE BIEN –ETRE DES ACTEURS SOCIAUX ----- 98**

<i>6.1. Analyse des apports du développement local dans les communes de Zogbodomey et Bohicon -----</i>	<i>98</i>
6.1.1. De l'importance de l'Economie à travers les réalisations -----	98
6.1.2. De l'importance du social à travers les réalisations.-----	100
6.1.3. De la prise en compte de la dimension politique à travers les réalisations. -----	101
6.1.4. De la prise en compte de la dimension environnementale à travers les réalisations -----	102
6.1.5. De la prise en compte de la dimension culturelle à travers les réalisations -----	104
6.1.6. De la prise en compte de la dimension technologique à travers les réalisations-----	105
<i>6.2. Des réalisations au bien-être des acteurs sociaux et les limites de la stratégie du développement local par l'approche PDC.-----</i>	<i>105</i>
6.2.1. De la marche vers le bien-être-----	106
6.2.2. Limites de la stratégie du développement local par l'approche PDC-----	108
6.2.2.1. <i>L'absence d'un projet de mise en œuvre du plan -----</i>	<i>108</i>
6.2.2.2. <i>L'édition et la vulgarisation du plan -----</i>	<i>109</i>
6.2.2.3. Le manque de dispositif de suivi-évaluation-----	109

**CONCLUSION GENERALE ----- 110**

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ----- 115**

**ANNEXES ----- 118**

**Les outils de collecte des données ----- 118**

**Table des matières ----- 126**